

**Fortunes d'Afrique**

**Quel père? Quel fils? Quel héritage?**

---

**Banque nationale du Rwanda**  
**Changement au sommet !**

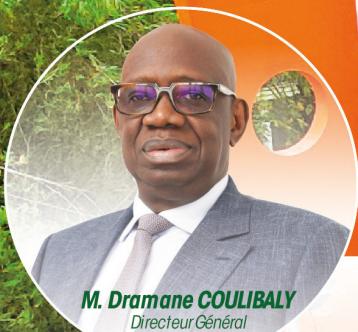
---

**Ghana**  
**Qui sont les nouveaux hommes de finances ?**

**INTERVIEW EXCLUSIVE**

**Adama Coulibaly, Ministre ivoirien des Finances et du Budget**

**«Le social reste une priorité pour le président Alassane Ouattara»**



M. Dramane COULIBALY  
Directeur Général

## LA LONACI, UNE RÉFÉRENCE DU SECTEUR DES JEUX AU SERVICE DE LA COLLECTIVITÉ

**En 2024**

Une contribution de  
**23,28 milliards de F CFA**  
au budget **DE L'ÉTAT**

Plus de **288 milliards**  
de F CFA de gains payés  
aux **JOUEURS**

**6,75 milliards de F CFA**  
d'investissement sociaux à  
travers la **FONDATION LONACI**

Plus de **48 milliards de F CFA** au  
titre des commissions versées au  
**RÉSEAU COMMERCIAL**



Marcory Zone 4C, Avenue Noël NEMIN • Tél : +225 27 21 75 33 00 / Fax : +225 27 21 25 42 56 • 01 BP 3878 Abidjan 01 / [www.lonaci.ci](http://www.lonaci.ci)



## TROPHÉES RSE / ODD BENIN

THÈME :

« LE DÉVELOPPEMENT DURABLE  
EST-IL RENTABLE EN ENTREPRISE ? »



27 JUIN 2025



COTONOU, BÉNIN

Demande d'informations :

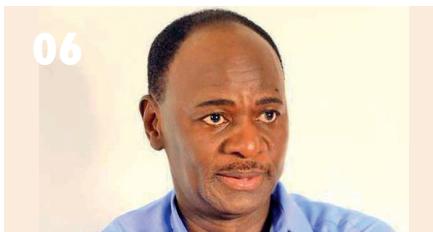
Tel : +229 01 97 30 43 83

Courriel : [contact@mindo-consultants.com](mailto:contact@mindo-consultants.com)

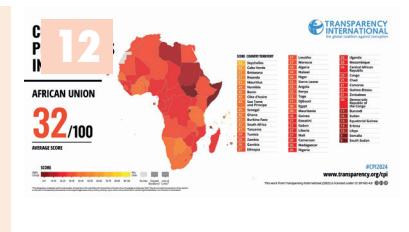
Site web : [www.mindo-consultants.com](http://www.mindo-consultants.com)

LES RENCONTRES DE LA RSE :  
LE MEILLEUR ÉVÉNEMENT DE MOBILISATION  
AUTOUR DE LA RSE AU BÉNIN !

# Sommaire



06 **Gaston Zossou : Du verbe à l'action !**



CPI  
12  
AFRICAN UNION  
32/100  
AVERAGE SCORE  
www.transparency.org/cpi2024



50 **GÉRARD SÉNAC : Le BTP, le sport et les arts africains en bandoulière**

05 Éditorial

06 En hausse

09 En brèves

## Développement

- 14 Intégration : Bouaké, « 2e ville malienne » au monde  
18 Adama Coulibaly, Ministre ivoirien des Finances et du Budget : « Le social reste une priorité pour le président Alassane Ouattara »  
25 Finance : La Côte d'Ivoire séduit les investisseurs avec deux émissions

## Success story

- 27 Fortunes d'Afrique : Quel père? Quel fils? Quel héritage?

## Afrique Centrale

- 38 Crise en RDC : Des pertes fiscales annuelles de plus d'un milliard de dollars

## Commerce

- 45 Tchad : Entre cherté, flambée et pénurie du ciment

## Tableau de Bord

- 49 L'Afrique et sa diaspora

## Champions du mois

- 52 Joe Washington Ebina : L'héritier bâtisseur  
54 Prisca Roseline Mamadou : Une femme d'influence

56 Olugbenga Agboola : L'architecte de la révolution Fintech en Afrique

## Le Saviez-vous ?

- 58 Programme d'ajustement structurel (PAS) : Une thérapie économique controversée

## Industrie et Mines

- 60 Suspension du contrat d'électricité entre la Senelec et le Congo: La coopération Sud-Sud mise à mal

## RSE & Développement Durable

- 62 RSE et ISR : Deux leviers stratégiques pour une économie durable en Afrique

## Banques et Finances

- 66 Ghana : Deux hommes du sérail pour booster les finances  
68 Finances : Nouakchott va étrenner sa bourse grâce à la London Stock Exchange

## Tech - Communication - Médias

- 69 Sénégal : Le Tout-numérique pour transformer l'administration  
71 Gabon : Africa N°1 renoue avec son héritage médiatique

## Agriculture

- 75 Coton béninois : Du champ à l'usine pour une économie transformée

## Zone Franche

- 78 Le long chemin de l'intégration économique africaine ...

## Administration / Marketing

**Président Directeur Général**  
Léon Anjorin KOBODEU

**Conseiller Spécial**  
Noël YAO

**Chargée de clientèle**  
Séphora Laurie ADOMOU

**Responsable Commerciale**  
Adriana YEHOUEOUNOU

## RÉDACTION

**Directeur de la Publication**  
Mamadou Lamine DIATTA

**Directeur des Rédactions,  
Chargé des Suppléments**  
Josué Blaise MBANGA KACK

**Directeur Éditorial**  
Eric CHINJE

**Conseiller Editorial**  
Jean Victor NKOLO

**Rédactrice en Chef**  
Ronie Floride AGAMMA

**Secrétaire de Rédaction**  
Jesdias LIKPETE

**Direction artistique /  
Maquette**  
Isidore Cossi AZA

**IMPACT BUSINESS est édité  
par**  
**MINDO CONSULTANTS,**  
**imprimé à 10.000  
exemplaires**

Tél : 00229 0197304383  
Whatsapp : 0033 651154655  
Maro militaire, rue 203,  
proche Bâtimat, Cotonou

# Éditorial

Par Mamadou Lamine DIATTA



## Le leadership régional du président Ouattara...

**M**ercredi 29 janvier 2025 : une date fatidique pour l'Afrique de l'Ouest. Le Mali, le Burkina et le Niger prennent la décision historique et tragique de se retirer de la CEDEAO. Un désastre pour cette organisation communautaire, qui peine jusque-là à exploiter l'énorme potentiel des 15 États qui la composent. Il est quasiment impossible de faire une nette démarcation entre les problèmes politiques, diplomatiques et économiques qui surviennent fréquemment sur le continent. Tout est lié, d'autant plus que le système de vases communicants — qui ne dit pas son nom — ainsi que les liens séculaires entre les populations des deux côtés des frontières assurent cette imbrication forgée et fortifiée par l'Histoire. Résultat : dès que la Côte d'Ivoire tousse, le Mali et le Burkina s'enrhument. Et vice-versa ! Idem pour les couples Sénégal-Gambie ou encore Nigeria-Bénin.

Témoin ! Au plus fort des événements tragiques de 2021 survenus dans son pays, l'ancien président sénégalais Macky Sall déclamait à l'envi : « Nous sommes tous de sangs mêlés. » Dans le contexte actuel, il s'agit clairement d'une assertion, d'une tirade qui vaut son pesant d'or pour tous ces ressortissants de l'espace CEDEAO, jaloux de la préservation de la paix et de la sécurité, solides gages de développement dans ce monde tourmenté.

Voilà tout l'enjeu du vivre-ensemble dans cet espace régional qui regroupe pas moins de 15 pays africains. Faudrait-il le rappeler ? Les pays de la CEDEAO sont interdépendants et restent d'égale dignité, malgré les disparités saillantes, notamment la puissance économique du géant nigérian, qui représente 65 % du PIB de l'organisation communautaire. Juste une image : même si Lagos fournit de l'électricité au Niger et au Bénin, ces deux pays lui apportent en retour un certain équilibre dans d'autres domaines, l'ancien Dahomey lui fournissant pas moins de 42 produits de grande consommation.

Au regard de ce qui précède, autant dire que la folle équipée de ces trois pays relève de l'hérésie, de la tristesse, voire de la tragédie. À l'heure des grands ensembles et des regroupements tous azimuts en Europe (UE), en Amérique (ALENA) et ailleurs, voir trois États sahéliens enclavés, peu gâtés par la nature, la conjoncture économique et la géopolitique, s'entêter à former une alliance lilliputienne et peu viable à long terme devrait interpeller plus d'un Africain. C'est une aventure engagée sur un coup de tête, donc contre-productive. C'est tout le sens et la charge symbolique du leadership

d'une icône comme le président ivoirien Alassane Dramane Ouattara (ADO). En visite à Abidjan il y a quelques jours, le leader ghanéen John Dramani Mahama a eu l'inspiration de profiter de l'aura naturelle de son hôte et voisin pour se proposer d'incarner un pont entre la CEDEAO et les trois pays sahéliens en rupture avec l'ordre régional. En écho à cette lumière du président Dramani, le chef de l'État ivoirien a officiellement tendu la main aux trois pays frères afin que « nous puissions continuer ensemble au sein de la CEDEAO ».

Économiste de formation, Alassane Ouattara incarne et exerce un leadership naturel dans cet espace régional où son pays et le géant nigérian occupent des places prépondérantes, au regard de leurs performances économiques probantes et de leur poids démographique. De plus, la Côte d'Ivoire partage des frontières « artificielles » avec le Mali et le Burkina et entretient de solides relations avec le Niger. Forcément, la voix du président ivoirien sera bien entendue au sein de la Confédération des États du Sahel.

En vérité, le leader ghanéen a fait preuve d'intelligence stratégique en passant par Abidjan pour bénéficier de la sagesse du Président ADO, qui n'a pas hésité à adoubier et bénir cette médiation vitale, car il en va de l'avenir immédiat des peuples d'Afrique de l'Ouest, historiquement connectés. Faudrait-il le rappeler ? Les tentatives du Togo et du Sénégal pour ramener les trois pays sahéliens dans la maison communautaire ont déjà échoué. Aujourd'hui, la louable initiative du tandem Ouattara-Dramani apparaît pratiquement comme l'ultime chance de convaincre ces trois États de se réarrimer au wagon de la CEDEAO et de maintenir la flamme communautaire incandescente.

L'objectif est aussi de persuader les trois chefs militaires du Mali, du Niger et du Burkina qu'ils doivent réintégrer la maison régionale au plus vite, car il est plus efficace de combattre le terrorisme aux côtés des autres pays de la CEDEAO. D'autant plus qu'il y a davantage de choses qui nous unissent que de choses qui nous divisent. De nombreuses populations de ces trois pays vivent harmonieusement, principalement en Côte d'Ivoire.

Dans le même ordre d'idées, il urge de mettre en lumière la symbolique que représente le rôle stratégique de Bouaké, à la fois deuxième ville ivoirienne et « malienne », cité-pivot et carrefour commercial de première importance entre le Mali et le Burkina, d'une part, Abidjan et la basse-côte, d'autre part.

## Hassan Dakhllallah : Champion du BTP et passeur d'opportunités



**Q**uasi-inexistant dans les médias, Hassan Dakhllallah laisse ses réalisations parler pour lui. À la tête de PORTEO, son entreprise de

BTP, il participe activement au développement social et économique de plusieurs pays d'Afrique subsaharienne, en construisant routes, édifices et... data centers. Ivoirien établi à Abidjan, ce self-made-man ambitieux, fondateur et Président-Directeur Général de PORTEO S.A., n'est pas de ceux qui se contentent seulement de faire fortune dans le béton. Il insuffle à ses équipes une vision axée sur le développement durable. « Chaque route, chaque pont, chaque bâtiment doit améliorer la vie des populations et ouvrir des perspectives économiques », affirme Hassan Dakhllallah. PORTEO n'est donc pas qu'un bâtiisseur d'infrastructures, mais aussi un générateur d'opportunités. Avec plus de 10 000 emplois directs et indirects créés, le groupe joue un rôle clé dans l'économie ivoirienne et ouest-africaine. S'il a pu se faire un nom dans un secteur hautement concurrentiel, dominé par des entreprises multinationales et des acteurs locaux bien établis, c'est grâce à la qualité, la responsabilité, la loyauté et l'excellence, qui constituent ses valeurs fondamentales.

## Gaston Zossou : Du verbe à l'action !

**L**e verbe haut et l'allure fière, Gaston Zossou, 71 ans, est l'un des orateurs les plus admirés du cercle des figures publiques béninoises. Fidèle soutien du Président Patrice Talon, il s'est révélé au grand public lors de son entrée au gouvernement du général Mathieu Kérékou, où il a occupé les fonctions de ministre de la Communication et de la Promotion des technologies nouvelles, puis de ministre de la Culture, de la Communication et porte-parole du gouvernement entre 1999 et 2005. Ancien professeur d'anglais et auteur de plusieurs ouvrages littéraires, il s'illustre depuis quelques années à la tête de la Loterie Nationale du Bénin (LNB). Dans ses fonctions de directeur général de la Loterie Nationale du Bénin, Gaston Zossou bat des records de performances. Avec un chiffre d'affaires brut passant d'environ 10 000 000 000 FCFA en 2016 à plus de 100 000 000 000 FCFA en 2023, la LNB jouit d'une bonne santé financière, avec une gestion saluée par tous. Cette croissance continue constitue l'un des socles de réussite, en 2024, de l'Offre Publique de Vente des actions de la LNB S.A. Pour beaucoup, cette réussite ne doit rien au hasard. Entrepreneur avant d'entrer en politique, Gaston Zossou a su profiter du



contexte ambitieux de la gouvernance actuelle du pays pour insuffler une nouvelle dynamique à la Loterie Nationale du Bénin, dont la marge de progression était peu valorisée avant 2016.

## Banque nationale du Rwanda : Changement au sommet !



Soraya Munyana Hakuziyaremye,  
gouverneure de la BNR

**L**a Banque nationale du Rwanda (BNR) change de direction. Le président Paul Kagamé a nommé Soraya Munyana Hakuziyaremye au prestigieux poste de Gouverneur de la banque centrale. Elle succède à John Rwangombwa, qui occupait cette fonction depuis 12 ans. Avant cette montée au sommet de la pyramide, Soraya Munyana Hakuziyaremye était vice-gouverneure depuis le 15 mars 2021. Ministre du Commerce et de l'Industrie du Rwanda d'octobre 2018 à mars 2021, elle a supervisé la mise en œuvre de la politique « Made in Rwanda », contribuant à une croissance annuelle moyenne de 9 % du secteur industriel et à l'augmentation des exportations. En tant que ministre, elle a également présidé le Conseil sectoriel de l'EAC (Communauté d'Afrique de l'Est) sur l'investissement et le commerce, et a participé à l'entrée en vigueur de l'accord sur la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECA). Pendant la pandémie de COVID-19, elle faisait partie du groupe de travail national sur la crise sanitaire, où elle supervisait la gestion du commerce intérieur et des flux transfrontaliers. Avant de rejoindre le gouvernement rwandais, Soraya M. Hakuziyaremye a occupé plusieurs postes de direction dans le secteur bancaire.

Elle a notamment travaillé comme vice-présidente du département des risques des institutions financières et des marchés financiers de la banque ING à Londres (2016-2018). Elle a également exercé au sein du groupe BNP Paribas à Paris, de la banque Fortis et de la Bank of New York Mellon à Bruxelles entre 2002 et 2011. Titulaire d'un diplôme de troisième cycle en gestion internationale de la Thunderbird Graduate School of Global Management (Arizona State University, États-Unis) et d'un master en ingénierie de gestion de la Solvay Business School (Université libre de Bruxelles, Belgique), elle est aussi ancienne élève du programme Executive Public Leaders de la Blavatnik School of Government (Université d'Oxford). Pour rappel, un nouveau vice-gouverneur a également été nommé. Il s'appelle Dr Justin Nsengiyumva. Ce dernier apporte une solide expertise dans l'élaboration des politiques économiques, la régulation financière et les stratégies économiques internationales. Avant sa nomination, il occupait depuis 2016 le poste de conseiller économique principal auprès de « l'Office of Rail and Road » du gouvernement britannique. Il a également assumé plusieurs responsabilités au sein du « Department for Work and Pensions » au Royaume-Uni.



Dr Justin Nsengiyumva,  
vice-gouverneur de la BNR



## PRESENTATION DE LA DIRECTION GENERALE DES FINANCEMENTS



### I- Crédation

Créée par Décret n°2021-454 du 8 septembre 2021 portant organisation du Ministère de l'Economie et des Finances, la Direction Générale des Financements (DGF) est née des cendres de l'ex-Direction de la Dette Publique et des Dons (DDPD), préalablement Direction centrale de la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique.

Suite au remaniement ministériel intervenu en octobre 2023, ce Décret a été abrogé par le Décret n°2023-960 du 06 décembre 2023 portant organisation du Ministère des Finances et du Budget.

### II- Missions

La Direction Générale des Financements (DGF) est chargée d'élaborer la politique et la stratégie d'endettement public, de mobiliser les ressources d'emprunts (intérieurs et extérieurs) et les dons. Elle assure également la gestion de la dette publique et de la trésorerie de l'Etat. En outre, elle pilote les missions de suivi et d'évaluation des projets et programmes de développement financés sur ressources extérieures.

### III- Organisation

La DGF est dirigée par un Directeur Général et deux Directeurs Généraux Adjoints. Elle a (07) sept Directions Centrales :

- **La Direction de la Négociation et de la Mobilisation des Financements Privés et de Marché** : elle émet et gère les titres d'État, négocie des emprunts et suit les marchés des capitaux. Elle assiste également les démembrements de l'État dans leurs émissions.
- **La Direction de la Négociation et de la Mobilisation des Financements Bilatéraux et Multilatéraux** : elle négocie les accords de financement, gère les demandes de retrait de fonds et suit les relations avec les créanciers et donateurs.
- **La Direction de la Trésorerie et de la Gestion de la Dette** : elle suit la stratégie de gestion de la dette, élaboré le calendrier des émissions de titres publics et gère les remboursements de la dette de l'Etat.
- **La Direction du Suivi et de l'Évaluation des Performances des Projets et Programmes** : elle suit l'exécution des projets, coordonne les missions de supervision et élaboré des rapports sur les performances des projets financés.
- **La Direction de la Stratégie, de la Gestion des Risques et du Reporting** : elle élaboré la politique d'endettement public, évalue les risques financiers et produit des statistiques et études pour éclairer les décisions de financement.
- **La Direction des Systèmes d'Information** : elle développe et gère le réseau informatique, assure la sécurité des données et forme le personnel à l'utilisation des outils numériques.
- **La Direction des Ressources Humaines et des Moyens Généraux** : elle Gère le recrutement et la formation du personnel, supervise les conditions de travail et administre le patrimoine et le budget de la Direction Générale.

Cinq (05) directions centrales de la DGF sont organisées selon la ligne **Front, Middle et Back Office** :

**Front Office** : Comprend la Direction de la Négociation et de la Mobilisation des Financements Privés et de Marché et la Direction de la Négociation et de la Mobilisation des Financements Bilatéraux et Multilatéraux, en charge de la mise en œuvre de la stratégie de gestion de la dette et de la négociation des emprunts et dons.

**Middle Office** : Géré par la Direction de la Stratégie, de la Gestion des Risques et du, responsable des questions de stratégie et de gestion des risques.

**Back Office** : Comprend la **Direction de la Trésorerie et de la Gestion de la Dette** et la Direction du Suivi et de l'Évaluation des Performances des Projets et Programmes, qui traitent des paiements et confirmations.

En outre, la DGF comprend deux (02) Services rattachés avec rang de Sous-directions :

- le Service des Affaires Juridiques
- le Service Communication, Archives et Documentation.

## Développement industriel

### ARISE IIP obtient 450 millions de dollars US d'Afreximbank



**L**a Banque Africaine d'Import-Export (Afreximbank) et ARISE IIP, principal promoteur et exploitant panafricain de parcs industriels de classe mondiale, ont signé une

facilité de crédit d'un montant de 450 millions de dollars US. Cette enveloppe financière servira au développement de parcs industriels (PI) et de zones économiques spéciales

(ZES) sur le continent. Une initiative qui s'inscrit dans l'objectif stratégique d'Afreximbank de promouvoir, faciliter et soutenir les écosystèmes d'industrialisation en Afrique. Cette facilité de crédit fait partie d'un financement global de 800 millions de dollars US, destiné à accompagner ARISE IIP dans le développement de PI et de ZES au Nigeria, au Kenya, en République Démocratique du Congo (RDC), au Malawi, ainsi que dans les projets GDIZ-Bénin, PIA-Togo, LAHAM Tchad-Tchad, PEIA-Côte d'Ivoire et BSEZ-Rwanda.

## UMOA-Titres

### Le Sénégal lève 38,5 milliards de FCFA auprès des investisseurs

**L**e Marché des Titres Publics de l'UMOA a connu une forte demande des investisseurs lors de la dernière adjudication d'émissions simultanées de Bons Assimilables du Trésor (BAT) de 364 jours, ainsi que d'Obligations Assimilables du Trésor (OAT) de 3 et 5 ans.

Sur une offre globale de 46,8 milliards de FCFA, le Trésor public du Sénégal a retenu 38,5 milliards de FCFA, dépassant ainsi son objectif initial de 35 milliards de FCFA. Le taux d'absorption s'est établi à 82,27 %, reflétant une confiance soutenue des investisseurs, avec un taux de couverture atteignant 133,71 %. Cette opération, clôturée le 28 février 2025, confirme l'intérêt du marché pour la dette souveraine sénégalaise.



**Boileau Loko**

### Un nouvel expert rejoint le cabinet de conseil AfriCatalyst

**L**'ex-chef de mission du Fonds Monétaire International (FMI) à Libreville, Boileau Loko, a rejoint le cabinet de conseil en développement AfriCatalyst. Basé à Dakar, ce cabinet mondial indépendant accompagne les décideurs africains dans l'élaboration de politiques économiques et financières adaptées aux enjeux du continent. L'arrivée de ce macroéconomiste chevronné dans le Pool d'experts d'AfriCatalyst n'est pas un hasard. Daouda Sembene, fondateur et PDG du cabinet, avait notamment travaillé sur un guide stratégique

destiné aux décideurs africains, détaillant les critères d'éligibilité et les objectifs de la Facilité de Résilience et de Durabilité (FRD) du FMI.

Avec 25 ans d'expérience au FMI, Boileau Loko a occupé plusieurs postes clés : chef de division, chef de mission, chef d'équipe et chef de projet. Il a également supervisé des recommandations de politique macroéconomique pour un large éventail d'économies avancées et émergentes. Son expertise apportera une valeur ajoutée indéniable aux travaux du cabinet.

## BRVM

### Ecobank CI lance le premier «Gender Bond» de 10 milliards de FCFA

**L**a filiale ivoirienne du groupe panafricain Ecobank a procédé au lancement d'une obligation innovante : le «Gender Bond Ecobank Côte d'Ivoire 6,5 % 2024-2029», d'un montant de 10 milliards de FCFA.

Annoncée le 3 mars 2025, cette émission obligataire est une première dans l'espace UEMOA. Son objectif est de promouvoir l'inclusion financière des femmes en facilitant l'accès au financement des entreprises dirigées par des femmes, dans le cadre du programme ELLEVER, une initiative panafricaine dédiée à l'entrepreneuriat féminin. L'opération est pilotée par la Société de Gestion et d'Intermédiation (SGI) du Groupe Ecobank. Elle prévoit une souscription minimale de 10 000 FCFA, un taux d'intérêt de 6,5 %, une maturité de 5 ans et un différé de deux ans. Cette initiative marque une avancée significative vers un accès élargi au financement pour les femmes entrepreneures en Afrique de l'Ouest.



## Offre sur la BIIC

### Le Bénin clôture l'opération avec plus de 100 milliards de FCFA mobilisés



**O**uvrée le 13 janvier 2025 par l'État béninois, l'Offre Publique de Vente d'une partie des actions de la Banque Internationale pour l'Industrie et le Commerce (BIIC) a été clôturée avec succès le 28 février 2025. Plus de 100 milliards de FCFA ont été mobilisés auprès des Sociétés de Gestion et d'Intermédiation (SGI) de la zone UEMOA, avec un taux de souscription de 33 %. Cette levée de fonds renforce la position du Bénin sur le Marché Financier Régional et témoigne

de son engagement à promouvoir l'actionnariat populaire tout en impliquant davantage le secteur privé dans la gestion des entreprises étatiques. Facilitée par EDC Investment Corporation (EIC), SGI chef de file, cette opération aboutira à l'inscription des actions de la BIIC au Dépositaire Central Banque de Règlement (DC/BR) avant leur cotation à la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM), garantissant ainsi plus de transparence pour les investisseurs.

## Cameroun

### Fitch Solutions prévoit une croissance économique de 4,2 % en 2025

**L**'économie camerounaise devrait connaître une dynamique positive en 2025. Après une croissance du PIB réel estimée à 3,7 % en 2024, celle-ci devrait atteindre 4,2 % cette année, selon un rapport de Fitch Solutions, intitulé «Cameroonian growth will accelerate in 2025 on improved domestic demand», publié le 3 mars 2025.

Le document met en avant plusieurs facteurs favorisant cette croissance, notamment la hausse des prix du cacao et la stabilisation des prix des carburants, après deux augmentations successives en

février 2023 et février 2024, dues à la réduction des subventions étatiques. D'autres projets d'infrastructures majeurs, comme la centrale hydroélectrique de Nachtigal et la deuxième phase d'expansion du port de Kribi, devraient également contribuer à la stabilité économique du pays. Toutefois, Fitch Solutions alerte sur un léger creusement du déficit budgétaire et un ralentissement de la production et des exportations de pétrole et de gaz. Malgré ces défis, le Cameroun semble être sur une trajectoire de croissance durable.

## Ghana

### Le projet de création d'une compagnie aérienne nationale relancé

L'administration du président John Dramani Mahama souhaite relancer le projet de création d'une compagnie aérienne nationale. Après plusieurs tentatives infructueuses avec Ashanti Airlines, Ethiopian Airlines et Egyptair, l'État a annoncé le lancement prochain d'un appel à manifestation d'intérêt transparent. L'objectif est de trouver un transporteur national efficace afin de réduire les tarifs sur les lignes où les compagnies étrangères bénéficient d'un monopole. Cette

initiative tranche avec la politique du précédent gouvernement, qui avait attribué en 2022 le projet à un groupement d'entreprises. L'enjeu dépasse la seule question des coûts et de la concurrence avec les compagnies internationales. Le futur transporteur national contribuera également au développement des infrastructures, à la création de centres de maintenance et à la formation de personnel spécialisé, soutenant ainsi les politiques économiques du gouvernement.



## Sao Tomé-et-Principe

### Le nouveau gouvernement suspend les taxes aéroportuaires



Après la destitution du Premier ministre Patrice Trovoada, due notamment à un désaccord avec le président de la

République sur l'instauration de nouvelles taxes aéroportuaires, ces dernières ont été suspendues le 1er février.

L'introduction de ces taxes faisait suite à l'octroi d'une concession de 49 ans pour l'aéroport de Sao Tomé à une entreprise turque. Le gouvernement actuel est en train de renégocier les termes du contrat afin de trouver un compromis qui ne pénalise ni la population ni le secteur touristique.

## Gabon

### La DGI collecte 1 080 milliards de FCFA de recettes fiscales en 2024

La Direction Générale des Impôts (DGI) a collecté 1 080 milliards de FCFA en 2024, enregistrant une hausse de 3 % par rapport à 2023. Cependant, ce chiffre reste inférieur aux objectifs fixés par la Loi de Finances Rectificative 2024, qui tablait sur 1 787,8 milliards de FCFA. Le taux de réalisation s'élève ainsi à 60,45 %, malgré la mise en place de Digitax, un outil numérique censé optimiser la collecte des recettes fiscales. Le ratio recettes fiscales/PIB demeure faible au Gabon (8,18 % en 2024), illustrant la faible diversification économique du pays et sa dépendance aux secteurs extractifs.

## Sénégal

### S&P abaisse la note du pays à «B» avec perspective négative



Le 28 février, S&P Global Ratings a abaissé la note à long terme du Sénégal, passant de «B+» à «B», avec une perspective négative. Selon l'agence de notation, cette dégradation est liée aux chiffres publiés par la Cour des comptes, qui signalent une détérioration des indicateurs budgétaires. S&P estime que la dette publique du Sénégal atteindra 106 % du PIB fin 2024, contre une prévision initiale de 77 %. Par ailleurs, le pays doit faire face à un pic de remboursement

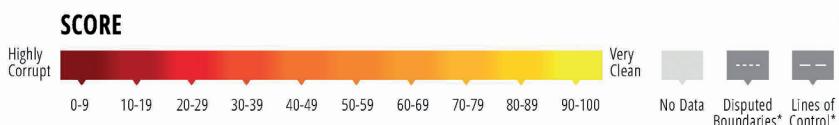
de sa dette en 2025 et 2026, notamment avec les échéances des eurobonds. Dans un contexte de rupture avec le FMI, cette situation pourrait provoquer des tensions de liquidité si de nouvelles sources de financement ne sont pas rapidement trouvées.

# CORRUPTION PERCEPTION INDEX 2024

AFRICAN UNION

**32 /100**

AVERAGE SCORE



\*The designations employed and the presentation of material on this map follow the UN practice to the best of our knowledge as of January 2025. They do not imply the expression of any opinion on the part of Transparency International concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries.

## Indice de perception de la corruption en Afrique

## Le Maghreb en zone de turbulence

Le dernier rapport de l'Indice de perception de la corruption de Transparency International dans le monde, rendu public mardi 11 février 2025, est tombé comme un couperet pour les pays du Maghreb. Leurs scores, inférieurs à 40 sur une échelle de 100 points, figurent parmi les plus faibles du continent.

► Par Jedna DEIDA

Pour les rédacteurs du rapport de l'IPC de Transparency International, les niveaux de corruption dans les 180 pays étudiés sont

alarmants. Les deux tiers des pays concernés n'atteignent pas la moyenne de 50 points sur 100, servant d'échelle de notation pour l'indice de perception de la corruption. L'Afrique, dont la majorité des pays reste dans

la zone rouge, avec 24 États en dessous de 30 points, ne déroge pas à cette tendance de forte prévalence de la corruption. La présence, en haut du classement IPC, de pays comme les Seychelles, le Cap-Vert, le



## SCORE COUNTRY/TERRITORY

72	Seychelles
62	Cabo Verde
57	Botswana
57	Rwanda
51	Mauritius
49	Namibia
45	Benin
45	Côte d'Ivoire
45	Sao Tome and Principe
45	Senegal
42	Ghana
41	Burkina Faso
41	South Africa
41	Tanzania
39	Tunisia
39	Zambia
38	Gambia
37	Ethiopia

37	Lesotho
37	Morocco
34	Algérie
34	Malawi
34	Niger
33	Sierra Leone
32	Angola
32	Kenya
32	Togo
31	Djibouti
30	Egypt
30	Mauritania
28	Guinea
27	Eswatini
27	Gabon
27	Liberia
27	Mali
26	Cameroon
26	Madagascar
26	Nigeria
26	Uganda
25	Mozambique
24	Central African Republic
23	Congo
21	Chad
21	Comoros
21	Guinea-Bissau
21	Zimbabwe
20	Democratic Republic of the Congo
17	Burundi
15	Sudan
13	Equatorial Guinea
13	Eritrea
13	Libya
9	Somalia
8	South Sudan

#CPI2024

[www.transparency.org/cpi](http://www.transparency.org/cpi)

This work from Transparency International (2025) is licensed under CC BY-ND 4.0

Botswana ou encore le Rwanda ne peut camoufler l'amère réalité. Le constat est sans appel : la « corruption perdure dans les pays d'Afrique ». Le Maghreb illustre bien cette tendance négative. Que ce soit en Tunisie, au Maroc, en Algérie, en Mauritanie ou encore en Libye, le portrait dressé par l'IPC de Transparency International n'est guère reluisant. L'ensemble des pays maghrébins

connaît un recul, aussi bien en termes de classement que de notation. Ces déclins interrogent l'efficacité des politiques publiques de lutte contre la corruption, manifestement inefficaces. Plusieurs raisons d'ordre politique ou judiciaire expliquent l'échec des stratégies de lutte contre la corruption, devenues aléatoires ou obsolètes du fait des manipulations gouvernementales. L'Indice de

perception de la corruption (IPC) 2024 révèle ainsi une situation alarmante pour le Maghreb, à l'image de celle du continent, où la corruption, la mauvaise gestion des deniers publics et le déficit démocratique freinent la croissance économique.

### Le Maghreb à la traîne dans le classement africain

Ce constat se reflète dans les scores du Maghreb, compris entre 39 et 13 points. Bien que, à l'exception de la Libye, ces pays ne figurent pas en zone rouge, ils stagnent dans le ventre mou du classement continental. Avec 39 points dans l'enquête IPC 2024, la Tunisie arrive en tête des pays maghrébins. Quinzième à l'échelle africaine, elle se classe 92e dans l'Indice de perception de la corruption 2024 (IPC), perdant un point par rapport à son score de 2023 (40). Le Maroc, qui la talonne, ne fait guère mieux avec 37 points en 2024, poursuivant une dégradation continue depuis 2018, où il avait enregistré 43 points. L'Algérie suit avec seulement 34 points, en recul après avoir obtenu 36 points en 2023. Viennent ensuite la Mauritanie (30 points), à un cheveu de la zone rouge, et enfin la Libye, engouffrée dans les profondeurs du classement IPC 2024. Elle obtient à peine 13 points, contre 18 en 2023. Pour la Libye, comme pour le Soudan du Sud et l'Érythrée, des circonstances atténuantes sont à chercher dans les ravages de la guerre. L'IPC, créé en 1995, faut-il le rappeler, est aujourd'hui le principal indicateur de la corruption dans le secteur public à l'échelle mondiale. Il classe 180 pays et territoires en fonction de la perception de la corruption dans le secteur public, en s'appuyant sur des données issues de 13 sources différentes.



## Intégration

# Bouaké, « 2e ville malienne » au monde

Bouaké, la plus grande métropole ivoirienne après Abidjan, la capitale économique, est un carrefour stratégique permettant d'accéder à toutes les villes du pays, qu'elles soient au Nord, au Sud, à l'Est ou à l'Ouest, ainsi qu'aux pays voisins comme le Burkina Faso, la Guinée et surtout le Mali. Ce dernier entretient depuis longtemps un lien très fort avec la ville située en plein centre de la Côte d'Ivoire, au point de l'assimiler presque à l'une de ses « provinces ».

► Par Ouattara Abdoul Karim

**I**s sont au moins un million de Maliens à résider à Bouaké. Avec les villes du Nord, du Nord-Est et du Nord-Ouest du pays, cette dernière relève du Consulat du Mali à Bouaké. Au total,

environ 6,2 millions de Maliens sont recensés par les consulats du Mali à Bouaké et à Abidjan, ce dernier couvrant la partie sud du pays jusqu'à Djébo-noua, à la lisière de Bouaké. Installé en Côte d'Ivoire peu

après les indépendances, M. Diakité, d'origine malienne, estime les chiffres ne sont pas ce qu'il y a d'important pour les expatriés maliens. Selon lui, c'est avant tout le lien entre Bouaké et le Mali qui compte. « Nous

sommes installés là et nous produisons de la richesse, c'est tout », affirme-t-il, avant d'ajouter : « Tout ce qu'on construit reste ici, tout ce qu'on cultive est également consommé sur place. On ne retourne pas au Mali avec quoi que ce soit. » Les Maliens qui viennent « se chercher » en Côte d'Ivoire, selon l'expression locale, et particulièrement à Bouaké, travaillent dans divers secteurs : commerce de gros et de détail, agriculture, transport, élevage, pêche, bâtiment et petits métiers (vendeurs ambulants d'accessoires de téléphones portables, de cocos frais, de chaussures de friperie, bagagistes, cordonniers et, plus récemment, conducteurs de motos-taxis). Dans la « capitale du centre » ivoirien, leur dynamisme est manifeste. « Figurez-vous que la plupart des grands immeubles de Bouaké, hormis ceux appartenant à l'État de Côte d'Ivoire, sont la propriété de ressort-

tissants maliens. Le Malien à Bouaké se sent comme chez lui », indique un de leurs compatriotes sous couvert d'anonymat. Une proximité géographique et culturelle déterminante. Les liens entre Bouaké et les émigrés maliens s'expliquent par deux facteurs majeurs. Le premier, selon une source proche du Consulat malien de Bouaké, est la proximité avec Bamako, située à 747,7 kilomètres, alors qu'Abidjan est à 1 089,3 kilomètres de la capitale malienne par voie terrestre. « Même quand Bouaké n'est pas la destination finale, elle est un passage obligé pour le Malien qui quitte Bamako. Lorsqu'il arrive pour la première fois en Côte d'Ivoire, même s'il fait escale à Ferkessédougou, il passe généralement par Bouaké pour se faire enregistrer au consulat avant de repartir ailleurs », explique la source consulaire. Et d'ajouter : « Souvent, il s'installe définitivement ici après un

simple passage, car presque tous les Maliens ont un parent à Bouaké. Et même lorsqu'ils n'en ont pas, la solidarité leur assure un accueil chaleureux. »

## Maliens et Ivoiriens à la fois

Le second facteur repose sur le brassage culturel, renforcé par l'intégration des Maliens dans la société locale. M. Diakité souligne que de nombreuses jeunes filles baoulé, originaires du centre de la Côte d'Ivoire, ont épousé des Maliens, devenant parfois premières, secondes, troisièmes ou quatrièmes épouses. D'autres hommes ont également fondé des foyers avec des femmes Tagbana, une ethnie du centre-nord. Ces unions ont donné naissance à de nombreux binationaux circulant librement entre la Côte d'Ivoire et le Mali. Certains enfants grandissent à Bouaké, partent régulièrement au Mali



et reviennent à leur guise, assumant pleinement leur double nationalité. Toutefois, cette appartenance mixte peut parfois poser problème. « Notre difficulté réside dans le fait qu'en Côte d'Ivoire, certains nous considèrent comme Maliens, tandis qu'au Mali, nous sommes perçus comme Ivoiriens. Mais cela ne nous dérange pas, car c'est à Bouaké que nous avons choisi de vivre », explique-t-il. Il illustre cette relation fusionnelle par une anecdote datant de février 2024, lors du quart de finale de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN 2023) opposant la Côte d'Ivoire au Mali à Bouaké. Un père malien s'est disputé avec ses propres enfants, pourtant nés de parents maliens, parce qu'ils soutenaient l'équipe ivoirienne en arborant ses couleurs, tandis que lui priait pour la victoire du Mali. « En dépit de l'intervention des anciens, le malentendu a failli dégénérer après la victoire ivoirienne. Mais tout est finalement rentré dans l'ordre. C'est dire à quel



point nos deux pays sont liés », conclut notre interlocuteur.

## Maliens de naissance, Ivoiriens de fait

Le député et premier adjoint au maire de Bouaké, le Dr Paul Dakuyo, appelle à faire la nuance entre les Maliens d'origine ivoirienne qui, en réalité, sont pour la plupart Ivoiriens. Selon lui, il est essentiel de différencier le Malien ayant conservé sa nationalité de celui qui est devenu Ivoirien. Il rappelle que nombre de Maliens installés

à Bouaké et exerçant dans le commerce, le secteur du bétail, les petits métiers, voire l'administration publique, sont désormais Ivoiriens de plein droit. Lorsqu'on lui demande si certains Maliens de Bouaké siègent au conseil municipal ou au conseil régional, l'élu reste prudent. « Même s'ils y sont, ce n'est pas en tant que Maliens, mais en tant qu'Ivoiriens. Beaucoup d'entre eux sont d'origine malienne, mais ils ne sont plus Maliens aujourd'hui », tranche celui qui vit à Bouaké depuis 1959.

## Une histoire d'amour...

► Par O.A.K

**E**ntre les Maliens et la ville de Bouaké, c'est un véritable mariage d'amour et de rai-son. Tous les quartiers de la ville comptent leur part de Maliens, qu'ils soient d'origine, Ivoiriens d'adoption ou Ivoiriens de naissance. S'ils sont particulièrement présents dans les quartiers traditionnels comme Dar-Es-Salam, Djamourou, Koko, Sokoura ou Belle Ville, ils résident également dans des quartiers reconnus comme majoritairement baoulés, tels qu'Ahougnassou, Broukro, Gonfreville, Air France, Zone, Kennedy et, plus récemment, Tollakouadiokro. Rien ne semble pouvoir séparer les Maliens de Bouaké. La longue crise politico-militaire de 2002, qui a divisé la Côte d'Ivoire en deux et fait de Bouaké l'épicentre de la rébellion armée, n'a en rien affecté le lien qui unit ces deux peuples.

Bien au contraire, le dynamisme des Maliens et de leurs frères de la sous-région a maintenu Bouaké debout malgré l'incertitude dans laquelle le pays était plongé. Intégrés qu'ils sont, il serait inimaginable de penser que le Malien puisse tourner un jour le dos à Bouaké. « Je suis né ici d'un père malien et d'une mère ivoirienne. J'ai poursuivi mes études à Bamako avant de revenir travailler à Bouaké. En 2010, c'est à l'Ambassade de Côte d'Ivoire que j'ai obtenu ma carte d'identité ivoirienne, avec laquelle j'ai participé à l'élection présidentielle. Je suis certes malien, mais je suis aussi ivoirien, au même titre que tous mes autres frères ivoiriens issus de diverses régions du pays », affirme sèchement un quadragénaire rencontré dans les locaux d'une structure locale.

# Un dynamisme économique en plein essor

► Par O.A.K

**B**ouaké s'impose comme un moteur économique majeur du pays. Grâce à sa position stratégique et à ses infrastructures modernes, la ville attire de nombreux investisseurs. Son marché, l'un des plus grands du pays, est un centre névralgique du commerce sous-régional, reliant la Côte d'Ivoire au Mali, au Burkina Faso et à la Guinée. Les secteurs de l'agriculture, du textile et du transport y sont particulièrement florissants. L'arrivée du nouveau maire a insufflé un vent de renouveau à la ville. Plusieurs projets d'aménagement urbain ont été lancés, notamment la réhabilitation des routes, la modernisation des marchés et l'amélioration des services publics. L'objectif est clair : faire de Bouaké une ville moderne, attractive et compétitive.

## Des infrastructures en pleine modernisation

Les grands chantiers en cours témoignent de cette volonté de transformation. La réhabilitation des voies principales, la construction de nouvelles écoles et centres de santé, ainsi que le développement d'un réseau de transport urbain plus efficace figurent parmi les priorités. De plus, la ville ambitionne de renforcer son attractivité avec la création de zones industrielles et l'implantation de nouveaux pôles économiques.

Entre tradition et modernité, Bouaké se positionne aujourd'hui comme une métropole en pleine mutation, où la richesse culturelle et le dynamisme économique se conjuguent pour bâtir un avenir prospère. Grâce à des initiatives structurantes et à une gouvernance visionnaire, la ville se donne les moyens de jouer un rôle clé dans le développement de la Côte d'Ivoire et de la sous-région.



Adama Coulibaly, Ministre ivoirien des Finances et du Budget

## « Le social reste une priorité pour le président Alassane Ouattara »

Le budget 2025, les politiques publiques en faveur du social et de la jeunesse, la dette du pays, l'élection prochaine du président de la Banque africaine de développement... Le Ministre ivoirien des Finances et du Budget, Adama Coulibaly, n'élude aucune question dans cet entretien grand format exceptionnel avec Impact Business.

► Propos recueillis par Léon Anjorin KOBOUDE et Mamadou Lamine DIATTA



### Quelles sont les grandes orientations du budget 2025 et comment contribueront-elles à la réduction de la pauvreté en Côte d'Ivoire ?

Les grandes orientations du budget 2025 s'articulent autour de plusieurs axes stratégiques visant à stimuler la croissance économique tout en favorisant l'amélioration des conditions de vie des populations et en consolidant les efforts de réduction de la pauvreté. De façon générale, ce budget assure la bonne exécution du Plan national de développement (PND) 2021-2025 et, en particulier, du Programme Social du Gouvernement (PSGouv) ainsi que du Programme Jeunesse du Gouvernement (PJ-Gouv).

En premier lieu, le budget met un accent particulier sur le développement des infrastructures (1 707,7 milliards de FCFA), notamment dans les domaines des transports (312 milliards), des infrastructures routières (430,1 milliards), de l'énergie (206,1 milliards) et de l'accès à l'eau potable (123,1 milliards). Ces investissements massifs dans les infrastructures visent à réduire les disparités territoriales, améliorer l'accès des populations rurales aux services de base et stimuler les activités économiques locales, favorisant ainsi la création d'emplois durables. Ensuite, une part significative des ressources budgétaires est allouée aux secteurs sociaux, notamment la santé (764,7 milliards), l'éducation (1 930,2 milliards) et la protection sociale (34,4 milliards). Le renforcement des systèmes de santé et d'éduca-

tion est crucial pour améliorer le capital humain, en particulier pour les populations les plus vulnérables. En parallèle, des programmes spécifiques d'assistance sociale et de transferts monétaires ciblés (16 milliards) seront intensifiés pour soutenir les ménages en situation de précarité tout en veillant à une meilleure inclusion des femmes et des jeunes. Par ailleurs, le budget 2025 met également un accent sur le développement agricole, la sécurité alimentaire et les ressources halieutiques (338,6 milliards). En investissant dans des technologies modernes, des infrastructures rurales et des programmes de soutien aux petits exploitants agricoles, le gouvernement entend renforcer la résilience des communautés rurales, qui constituent une part importante de la population. Une agriculture plus performante et mieux intégrée dans les chaînes de valeur permettra d'augmenter les revenus des producteurs et de réduire leur vulnérabilité face aux chocs économiques ou climatiques.

### **77,3 % des populations ont moins de 35 ans... Quelle est la stratégie de développement prévue pour faire de cette jeunesse un atout afin de capturer le dividende démographique ?**

Avec 77,3 % de la population âgée de moins de 35 ans, la Côte d'Ivoire a élaboré un plan d'action visant à placer la jeunesse au centre de sa politique de développement. C'est ainsi que le Président de la République a décrété l'année 2023 « Année de la Jeunesse ». Cette vision du Chef de l'Etat a été matérialisée par la mise en place du Programme jeunesse du gouvernement (PJ-Gouv) 2023-2025. Ce programme vise à renforcer l'autonomisation et l'insertion socio-professionnelle des jeunes. Doté d'un budget de 1118 milliards de FCFA, il prévoit d'impacter 1 500 000 jeunes sur trois ans. Ce programme couvre les domaines tels que la formation, l'emploi, l'entrepreneuriat et l'engagement citoyen, tout en améliorant leurs conditions de vie et leur bien-être. Par ailleurs, l'Etat soutient l'entrepreneuriat et la création d'emplois grâce à des mécanismes tels que les incubateurs et le financement des projets innovants, qui ont permis de lancer plusieurs centaines d'entreprises dirigées par des jeunes en 2023. Le document Côte d'Ivoire Solidaire prévoit en outre la création de 8 millions d'emplois d'ici 2030, ce qui contribuera à réduire significativement le chômage des jeunes.

### **En discutant avec l'Ivoirien lambda, on constate une amélioration progressive**

## **du pouvoir d'achat malgré l'inflation. Peut-on affirmer que le social est au cœur des politiques économiques de S.E.M. Alassane Ouattara ?**

Oui, il est tout à fait pertinent de dire que le social est au cœur des politiques économiques de S.E.M. Alassane Ouattara, Président de la République de Côte d'Ivoire, et ce, pour plusieurs raisons, notamment les actions concrètes mises en place sous sa présidence. Ainsi, bien que la Côte d'Ivoire ait été confrontée à des défis économiques nationaux et mondiaux, l'inflation fléchit néanmoins de 4,4 % en 2023 à 3,5 % en 2024 grâce à la mise en œuvre des mesures contre la cherté de la vie. En effet, plusieurs initiatives politiques et économiques ont été prises pour améliorer la vie des citoyens, en particulier les plus vulnérables. Avec la mise en œuvre du programme social du gouvernement (PSGouv) depuis 2019, l'amélioration de la protection sociale par l'instauration de la couverture maladie universelle est une priorité. Pour l'année 2024, le PSGouv a été exécuté à hauteur de 962,6 milliards de FCFA. Quant aux Filets Sociaux Productifs, de 2016 à 2024, 457 000 ménages vulnérables ciblés ont bénéficié de transferts monétaires trimestriels assortis de mesures d'accompagnement pour une meilleure inclusion sociale. Le coût budgétaire de cette activité est estimé à 155,844 milliards de FCFA pour l'année 2024. Par ailleurs, des investissements massifs dans les infrastructures ont été réalisés, en particulier dans les zones rurales, pour réduire les inégalités géographiques en matière de développement. Ces infrastructures incluent les projets routiers pour connecter les zones rurales aux grands centres économiques, l'extension du réseau électrique à travers le Programme Électricité Pour Tous, d'un montant de 3 milliards de FCFA en 2024, et le renforcement de l'accès à l'eau potable pour toucher une majorité de la population. De plus, au niveau de l'éducation et de la formation, 2 122 salles de classe ont été construites au préscolaire et au primaire, ainsi que 85 collèges de proximité. Par ailleurs, 20 hôpitaux ont été réhabilités et équipés, avec 242 nouveaux établissements ouverts, offrant des services de nutrition à travers les unités nutritionnelles thérapeutiques ambulatoires fonctionnelles (UNTA) pour l'alimentation du nourrisson et du jeune enfant (ANJE) dans les 113 districts sanitaires. De même, 12 000 logements sociaux, pour un coût estimé à 5 milliards de FCFA, ont été construits en 2024. Pour soutenir le pouvoir d'achat, plusieurs mesures d'ordre salarial ont été prises, notamment la revalorisation des salaires des fonctionnaires, des agents de l'Etat et des forces de défense et de sécurité. La mise en œuvre de ces mesures représente un

effort additionnel d'environ 227 milliards de FCFA par an. Dans ce même ordre d'idées, le Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti (SMIG) a été revu à la hausse et est passé, depuis trois ans désormais, de 60 000 FCFA à 75 000 FCFA, pour souager les travailleurs confrontés à la cherté de la vie. En outre, le président de la République a procédé à l'octroi d'une prime exceptionnelle de fin d'année aux fonctionnaires et agents de l'État, ainsi qu'à la revalorisation de leurs indemnités de logement. Par ailleurs, l'État a procédé au plafonnement des prix des produits essentiels comme le riz, l'huile et le sucre, à la subvention des carburants, à des exonérations fiscales sur certains produits importés et à des aides directes aux populations vulnérables. Il convient de souligner que les efforts du gouvernement ont permis de faire baisser le taux de pauvreté de 51,5 % en 2011 à 37,5 % en 2023, grâce à des politiques de redistribution des richesses et à un développement économique qui, bien que marqué par la croissance, intègre des dimensions sociales. En 2024, dans l'élan de l'amélioration des conditions de vie des populations, un montant de 3 404,8 milliards de FCFA est consacré aux dépenses pro-pauvres, en hausse de 3 % par rapport à 2023 (+87,2 milliards). Il est donc légitime d'affirmer que le social est au cœur des politiques économiques du président Alassane Ouattara.

## **La Côte d'Ivoire est le moteur économique de l'espace UEMOA, dont les pays connaissent l'inflation. Le taux d'inflation de votre pays est légèrement supérieur au seuil communautaire, fixé à 3 %. Comment réussissez-vous à contenir l'envolée inflationniste ?**

Depuis 2022, la Côte d'Ivoire a connu une évolution notable de son taux d'inflation, influencé par divers chocs exogènes, notamment la crise en Ukraine et les crises sécuritaires dans la sous-région. En 2022, le taux d'inflation a atteint 5,2 %, principalement en raison de la hausse des prix des produits alimentaires et énergétiques, conséquence de la conjoncture internationale. Grâce aux mesures prises par le gouvernement pour lutter contre la vie chère, ce taux a connu une légère baisse en 2023, se situant à 4,4 %. En 2024, ce taux est ressorti à 3,5 % grâce à une combinaison de mesures ciblées et efficaces mises en œuvre. Ces mesures ont concerné la stabilisation des prix des produits de première nécessité, rendue possible par des subventions sur des biens essentiels tels que le riz, l'huile, le sucre et les hydrocarbures,



permettant de limiter leur impact sur le pouvoir d'achat des ménages. En parallèle, nous avons pris des mesures pour réduire les coûts des transports et soutenir le secteur agricole, ce qui a contribué à maîtriser les coûts des intrants agricoles et à stabiliser les prix des produits alimentaires. Par ailleurs, une lutte active contre les pratiques spéculatives a été menée, notamment par le contrôle des prix et des marges commerciales, ainsi que par la sensibilisation des opérateurs économiques afin de promouvoir des pratiques commerciales responsables. Grâce à cet ensemble de mesures, nous avons réussi à maintenir l'inflation à un niveau relativement bas, malgré un contexte mondial marqué par des perturbations économiques. Notre objectif à moyen terme reste de ramener l'inflation sous le seuil de 3 % fixé par l'UEMOA, tout en poursuivant nos efforts pour protéger les populations les plus fragiles et ren-

forcer leur résilience face aux chocs économiques. Au niveau régional, la tendance baissière observée résulte également des effets de la politique monétaire conduite par la Banque centrale, qui s'est traduite par un relèvement des taux directeurs de 2,25 % en 2022 à 3,5 % en 2024.

## **Parlons de l'attractivité de l'économie ivoirienne. Quelles sont les récentes réformes gouvernementales pour attirer davantage les investissements étrangers?**

Le gouvernement a entrepris plusieurs réformes pour faciliter la création d'entreprises, notamment la simplification des procédures administratives par la création d'un guichet unique de création d'entreprises (CEPICI) et la dématérialisation des démarches administratives. De plus, un nouveau Code des investissements, visant à améliorer la compétitivité du pays en offrant de meilleures incitations fiscales et en réduisant les barrières à l'entrée pour les investisseurs étrangers, a été adopté en 2020. Par ailleurs, le gouvernement a fait de l'amélioration et de la modernisation des infrastructures économiques un axe central de son plan de développement, ce qui contribue à attirer plus d'investissements directs étrangers. La Côte d'Ivoire a également mis en place plusieurs zones économiques spéciales (ZES) et parcs industriels pour favoriser l'implantation d'entreprises étrangères dans des secteurs stratégiques. Cette volonté a été marquée par la création de parcs industriels agroalimentaires et de zones franches, telles que le parc industriel d'Akoupé-Zeudji et la zone franche industrielle de Yamoussoukro, qui attirent des investisseurs dans des secteurs comme l'agro-industrie, le textile et les nouvelles technologies. En outre, le gouvernement a entrepris des réformes du secteur financier, notamment le renforcement de la régulation du marché financier, les mesures de protection des investisseurs et la création de nouveaux instruments financiers pour attirer les investisseurs étrangers. Cela a permis l'augmentation de l'activité de la Bourse régionale des valeurs mobilières (BRVM). En définitive, les réformes mises en place par le gouvernement ont permis de rendre le pays plus attractif pour les investisseurs étrangers.

## **Plusieurs agences de notation reconnaissent que la Côte d'Ivoire est dans la catégorie des pays à risque faible. C'est certainement un motif**

## **de satisfaction pour le ministre des Finances et du Budget que vous êtes...**

Effectivement, la Côte d'Ivoire a fait dénormes progrès ces dernières années en matière de renforcement du cadre macroéconomique et d'assainissement de la gestion financière. Le fait que plusieurs agences de notation classent la Côte d'Ivoire parmi les pays à risque faible est un signe de reconnaissance du travail effectué par le gouvernement pour maintenir un environnement économique favorable. Ces agences de notation évaluent positivement la situation financière du pays, faisant de nous le 3ème État le mieux noté d'Afrique subsaharienne après le Botswana et l'île Maurice. Moody's a relevé la notation à Ba2 avec des perspectives positives en mars 2024, grâce aux avancées économiques et fiscales enregistrées. Quant à l'agence Standard & Poor's, elle a accordé à la Côte d'Ivoire une notation BB stable en septembre 2024, confirmant la solidité de l'économie. En ce qui concerne l'agence de notation financière Fitch Ratings, elle a confirmé, en janvier 2025, la note de la Côte d'Ivoire à BB, avec une perspective stable. L'OCDE a rehaussé la classification risque-pays de 6 à 5, illustrant la confiance dans la stabilité économique du pays. Cette perception positive du crédit de la Côte d'Ivoire est le fruit d'une approche prudente et stratégique vis-à-vis de sa dette, du respect des meilleures pratiques internationales en matière de gestion de la dette, ainsi que de la mise en œuvre de réformes économiques structurelles ambitieuses en matière d'assainissement des finances publiques, de renforcement du climat des affaires et de compétitivité économique. En effet, la mise en place de politiques budgétaires rigoureuses, associée à une réforme fiscale audacieuse visant à accroître les recettes publiques, a permis à la Côte d'Ivoire de maintenir la viabilité de ses finances publiques. Le gouvernement a également veillé à optimiser les dépenses publiques et à renforcer la transparence dans la gestion des finances publiques. Toutefois, maintenir cette position exige de poursuivre les réformes structurelles et de renforcer les fondements économiques pour garantir une croissance inclusive et une stabilité à long terme.

## **Malgré les performances de l'économie ivoirienne, les critiques pleuvent (notamment dans le rang des opposants) en ce qui concerne la dette du pays. Qu'en dites-vous ?**

À ce propos, il faut dire d'entrée de jeu que l'appréciation du niveau de la dette publique, qui se limi-

terait à une simple analyse de l'évolution du stock nominal de la dette, est insuffisante. En effet, si vous voulez évaluer le niveau d'augmentation du stock de la dette, il vous faut obligatoirement établir un parallèle entre cette évolution et celle de la richesse créée, c'est-à-dire le produit intérieur brut (PIB), qui est passé de 12 324,7 milliards de FCFA en 2010 à 47 790,9 milliards de FCFA à fin 2023, soit un taux d'accroissement moyen annuel de 11 %. Cette précision faite, il faut dire que la gestion de la dette publique de l'État de Côte d'Ivoire s'est considérablement améliorée ces dix dernières années. La situation actuelle est peu alarmante, non seulement du fait du quantum, mais aussi de la composition de la dette. En 2011, le ratio de la dette rapporté au PIB était de 69,2 %. À la faveur de l'initiative PPTE, ce ratio est tombé à 34,2 % en 2012, avant de progressivement remonter à 58,1 % à fin 2023, bien en deçà du seuil de 70 % défini pour l'UEMOA. Le FMI situe notre taux d'endettement bien en deçà de celui de pays tels que l'Afrique du Sud (73,4 %), le Kenya (73,1 %) ou le Brésil (81,2 %). Cette hausse s'explique principalement par la mise en œuvre de vastes programmes de relance et par la mise en place successive de plans nationaux de développement (PND), dont la mise en œuvre a nécessité le recours à l'endettement. Quant à la composition de la dette ivoirienne, les trois principaux risques du portefeuille sont maîtrisés grâce à la mise en œuvre régulière de la gestion des passifs, dont l'objectif est de couvrir les risques liés à l'endettement, notamment les swaps de devises, swaps de taux, swaps de dette et le reprofilage à travers les opérations de rachat, afin de couvrir respectivement le risque de change, le risque de taux d'intérêt, les lignes de dette et le refinancement. Il faudrait aussi noter que seulement 10,6 % du portefeuille est exposé à des fluctuations de change. En effet, le FCFA de l'UEMOA (XOF) demeure la monnaie dominante dans la dette ivoirienne (45,0 % du stock), suivie par l'euro (44,4 %) et le dollar U.S. (6,7 %). En outre, seulement 10,2 % du portefeuille de la dette est à des taux d'intérêt variables, et la maturité moyenne de l'ensemble du portefeuille de dette est de 7,1 ans. Pour mémoire, la récente émission d'eurobonds a été un succès et a achevé de convaincre tous les observateurs des performances de la Côte d'Ivoire en la matière, car elle a servi principalement à la gestion des passifs en vue de maintenir un risque de surendettement modéré. Cette opération a valu à la Côte d'Ivoire le prix du meilleur gestionnaire de risque de dette souveraine au monde, décerné par le prestigieux magazine financier international RISK. En outre, le pays, avec le concours de la Banque mondiale, a réalisé la première opération de



debt swap for development, qui a permis d'améliorer le profil de la dette publique et de générer d'importantes économies budgétaires. Le FMI a confirmé en décembre 2024 que la Côte d'Ivoire reste classée dans la catégorie de « risque modéré de surendettement », ce qui signifie que le pays dispose d'une capacité de remboursement solide malgré les différents chocs exogènes liés à la COVID-19 et à la guerre en Ukraine. Cela démontre que la gestion de la dette est robuste. Au total, nous avons une trajectoire d'endettement maîtrisée. La stratégie budgétaire actuelle prévoit une réduction progressive du



déficit public, qui passera de 4,0 % du PIB en 2024 à 3,0 % en 2025, respectant ainsi les normes de convergence de l'UEMOA et garantissant une trajectoire d'endettement maîtrisée.

**En tant que puissance économique ouest-africaine, la Côte d'Ivoire est confrontée à un grave défi humanitaire à la frontière du voisin burkinabé. Qu'est-ce que le gouvernement prévoit pour endiguer cette problématique dans**

## **le cadre de son Plan national de développement ?**

Environ 67 000 personnes ont trouvé refuge au nord-ouest de la Côte d'Ivoire à cause des attaques djihadistes au Burkina Faso. Ces mouvements de population ont mis sous pression les capacités d'accueil et de gestion des réfugiés. La crise humanitaire aux frontières du Burkina Faso a conduit le gouvernement ivoirien à adopter plusieurs stratégies pour y répondre efficacement. Il a mis en place des programmes d'accueil humanitaire pour les réfugiés burkinabés fuyant les violences, notamment en mettant en œuvre des dispositifs d'accueil dans des camps et sites d'hébergement temporaires, tout en garantissant l'accès aux services de base tels que l'eau potable, la santé, l'éducation et l'alimentation. Des mesures de sécurité renforcées ont également été mises en place à la frontière pour protéger les populations vulnérables et assurer leur sécurité face à l'insécurité. Dans le cadre d'un renforcement de la coordination avec les partenaires internationaux, la Côte d'Ivoire travaille en étroite collaboration avec des organisations telles que le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR), la Croix-Rouge internationale et d'autres agences humanitaires. La Côte d'Ivoire, face à la crise humanitaire à sa frontière avec le Burkina Faso, met en œuvre un ensemble de mesures pour accueillir, protéger et intégrer les populations déplacées, tout en soutenant les communautés locales et en contribuant au renforcement de la stabilité régionale.

**La course à la présidence de la Banque africaine de développement est ouverte et on note déjà quelques candidatures. Même si la Côte d'Ivoire n'a pas encore choisi son candidat, peut-on avoir votre position sur la question ?**

La Banque africaine de développement joue un rôle crucial dans le financement du développement économique de l'Afrique, en particulier en matière d'infrastructures, d'énergie, de gouvernance et de lutte contre la pauvreté. La Côte d'Ivoire, en tant que membre clé de la BAD, bénéficie directement de ses programmes de financement et de ses initiatives, et a tout intérêt à soutenir un leadership fort et visionnaire pour la Banque. La Côte d'Ivoire apportera son soutien à la candidature qui nous paraît la plus capable de représenter les intérêts de tout le continent de manière efficace et inclusive, tout en promouvant les enjeux énergétiques, technologiques, environnementaux et le développement du capital humain.

# Un bourreau du travail

► Par Yao Noël



**L**a soixantaine entamée, le ministre ivoirien des Finances et du Budget, Adama Coulibaly, incarne l'élégance et le port altier dans un style assez original. Ses collaborateurs et ceux qui ont établi des relations professionnelles et sociales avec lui reconnaissent et louent unanimement la discrétion du grand Argentier de la Côte d'Ivoire. C'est ce travailleur acharné qui, depuis plus d'une dizaine d'années, est aux commandes du ministère des Finances et du Budget, où il aura été tout d'abord directeur de cabinet, puis ministre. Auparavant, il avait mis ses aptitudes et compétences au service du système des Nations unies, notamment au PNUD (Programme des Nations unies pour le développement), d'abord à New York, puis au Togo, au Burundi, en Guinée et en République Démocratique du Congo. C'est la somme de toutes ces expériences qui aura valu à Adama Coulibaly de devenir argentier de l'État ivoirien et de glaner d'autres lauriers et distinctions. En décembre 2022, il est désigné par ses pairs de l'UEMOA (Union économique et monétaire

ouest-africaine), Président du Conseil des Ministres pour une durée de deux ans. Il ne s'arrêtera pas en si bon chemin. Il assumera, d'octobre 2022 à octobre 2023, les fonctions de Président du Groupe intergouvernemental des 24 (G24). Peu porté sur la parole abondante et préférant l'action concrète aux grands et beaux discours, ce père de quatre enfants est tout dévoué à la cause de la République de Côte d'Ivoire. Docteur en sciences économiques, le ministre Adama Coulibaly est un homme du sérial qui connaît et aime son job d'argentier de son pays. Il a pratiquement consacré toute sa vie à ce pays qui le mobilise au quotidien, et les membres de son équipe ministérielle en portent un éloquent et réel témoignage. M. Adama Coulibaly est incontestablement un « bourreau du travail », admet un cadre de son cabinet. « De toute ma carrière professionnelle, je n'ai jamais rencontré un aussi gros travailleur », affirme-t-il. « Même les dimanches ou les samedis, il peut vous appeler pour vous demander tel ou tel dossier ou pour vous confier tel boulot à faire », révèle un autre collaborateur. Au point où nombre d'entre eux se demandent si le ministre Adama Coulibaly a même des heures de repos, voire de sommeil, dans sa vie. Au bureau, à la maison, il travaille encore et toujours. Un vrai phénomène, cet homme discret, élu maire de Dimbokro, ville historique nichée au centre du pays.

## Quoi de plus normal ?

En tant que ministre des Finances et du Budget — ce qui veut bien dire ce que cela veut dire —, c'est à lui que le président Alassane Ouattara (lui-même économiste de renom, ancien directeur général adjoint de l'incontournable FMI) a confié l'insigne mission de piloter la mise en œuvre de la politique du gouvernement en matière financière, monétaire, budgétaire, douanière, fiscale, de gestion des marchés publics et de gestion statistique des finances publiques. Une lourde et exaltante responsabilité dont Adama Coulibaly s'acquitte quotidiennement depuis ses bureaux de la tour Sciam, en plein quartier d'affaires d'Abidjan-Plateau.



## Finance

# La Côte d'Ivoire séduit les investisseurs avec deux émissions

**La Côte d'Ivoire a confirmé son statut d'émetteur souverain crédible en réussissant deux levées de fonds en moins de 48 heures sur les marchés internationaux. Une performance remarquable dans un contexte financier mondial encore très tendu et volatil.**

► Par Jesdias LIKPETE

**L**a première opération, une émission d'Eurobond d'un montant de 1,75 milliard de dollars, a été bouclée depuis Paris par le ministre des Finances et du Budget, Adama Coulibaly. Libellée en dollars, l'émission bénéficie d'une couverture de change Euro-Dollar, limitant l'exposition du pays aux fluctuations de la monnaie américaine. Le taux d'intérêt de 6,45 % obtenu est en légère amélioration par rapport à la précédente émission de janvier 2024 (6,60 %), signe d'une perception positive du risque souverain ivoirien. L'engouement des investisseurs a dépassé les attentes, avec une demande qui a atteint 5,2 milliards de dollars, soit plus de trois fois le montant recherché. En une seule journée, plus de 180 investisseurs institutionnels ont répondu présent, assurant le

succès de cette émission et offrant à la Côte d'Ivoire des conditions optimales de financement. Dans le même temps, le pays a entrepris une gestion stratégique de sa dette en rachetant partiellement deux de ses obligations arrivant à échéance en 2028 et 2032, pour des montants respectifs de 300 et 400 millions de dollars. Cette démarche vise à réduire progressivement la pression sur le service de la dette et à optimiser la structure financière du pays.

### Une première historique: 220 milliards de FCFA levés en monnaie locale

Dans la foulée de cette réussite, la Côte d'Ivoire a procédé, le 26 mars, à une nouvelle émission obligataire libellée en francs CFA, pour un montant de 220 milliards de FCFA (soit 335 millions d'euros). Cette opération constitue une première

en Afrique, faisant de la Côte d'Ivoire le premier pays du continent à émettre une obligation en monnaie nationale sur les marchés internationaux. L'émission de ce nouvel instrument financier, qui a attiré 30 investisseurs internationaux de référence, témoigne de la solidité du profil de crédit ivoirien. Ce succès permet à la Côte d'Ivoire de diversifier ses sources de financement et de développer son marché domestique des capitaux. D'une maturité de trois ans, cette obligation, bien que libellée en francs CFA, sera réglée en euros et cotée à la Bourse de Londres. Avec ces performances, la Côte d'Ivoire confirme son accès compétitif aux marchés financiers internationaux et la robustesse de sa stratégie de gestion de la dette, dans un environnement économique mondial de plus en plus exigeant.

## Tresorpay-tresormoney

# La plateforme digitale de recouvrement des recettes et de paiement des dépenses publiques

**E**n Côte d'Ivoire, la modernisation des services publics par la digitalisation est désormais une réalité incontournable. Avec l'adoption du décret N°2024-272 du 08 mai 2025 portant généralisation de la plateforme TrésorPay et TrésorMoney, plateforme de recouvrement des recettes de l'Etat et de paiement des dépenses publiques, le Trésor Public franchit une étape décisive vers une gestion plus transparente et efficace des finances publiques.

Ce décret impose l'utilisation de cette plateforme à l'ensemble des administrations publiques et des démembrements pour le recouvrement des recettes et le paiement des dépenses, dans le but de moderniser les flux financiers et de garantir une meilleure traçabilité des transactions. Cette réforme ambitieuse soulève des enjeux majeurs pour les ordonnateurs, les comptables publics, et les citoyens, en tant que principaux acteurs de ce nouveau cadre numérique. Le décret fait désormais de TrésorPay-TrésorMoney, l'outil digital à utiliser, à titre exclusif, par toutes les administrations publiques et parapubliques, pour la collecte des recettes non-fiscales et le paiement des dépenses de masse



## Syntaxes

### Enseignement technique

- » Frais d'examen : **\*760\*2\*3#**
- » Frais de concours : **\*760\*2\*3#**
- » Frais d'inscription : **\*760\*2\*3#**

### Enseignement supérieur

- » Frais de pré-inscription : **\*760\*2\*3#**
- » Frais d'inscription : **\*760\*2\*5\*2\*1#**
- » Frais de soutenance BTS : **\*760\*2\*5\*2\*2#**
- » Frais d'examen BTS : **\*760\*2\*5\*2\*3#**

### Santé

- » Actes de santé : **\*760\*2\*5\*4#**

### Éducation nationale

- » Frais d'inscription : **\*760\*2\*5\*1\*1#**
- » Frais de Bonamas : **\*760\*2\*5\*1\*2#**
- » Frais d'examen : **\*760\*2\*5\*1\*3#**

### Contraventions

- » Vidéo verbalisation : **\*760\*2\*5\*3#**
- » Amendes forfaitaires : **\*760\*2\*3#**

### EPN (INFAS, ESATIC, INJS, INFPA, ISTC ...)

- » Frais de concours, inscription, scolarité, autres frais : **\*760\*2\*3#**

## Fortunes d'Afrique

# Quel père? Quel fils? Quel héritage?

**Ils ont bâti des empires économiques dans un environnement où l'industrialisation semblait hors de portée pour les entrepreneurs africains. De l'agroalimentaire à l'industrie lourde, en passant par l'élevage et le négoce, ces capitaines d'industrie ont marqué l'histoire économique de leur pays et, parfois, du continent entier. Mais qu'en est-il de la transmission de ces fortunes, que ce soit de leur vivant ou après leur décès, à la génération suivante ?**

► Par Jos Blaise Mbanga Kack

Si certains héritiers ont su faire prospérer l'héritage familial, d'autres se sont enlisés dans des querelles successoriales. Entre réussite, stagnation et déclin,

la deuxième génération fait face à des défis majeurs. Plongée au cœur de 25 grandes fortunes d'Afrique et des dynasties qui les façonnent.

### Jeannot Bemba Saolona, RDC : Une saga judiciaire



**L**e décès en 2009 de Jeannot Bemba Saolona, figure emblématique de l'ère Mobutu et magnat des affaires, a déclenché une bataille judiciaire acharnée autour de son immense héritage. Longtemps considérée comme l'une des plus grandes fortunes de l'ex-Zaire, devenu République démocratique du Congo (RDC), Jeannot Bemba dirigeait un conglomérat tentaculaire comprenant la SCIBE (Société Commerciale et Industrielle Bemba) et des investissements miniers.

Proche de Mobutu, au point que Jean-Pierre Bemba, son fils, a épousé une des filles préférées de l'ancien président, Jeannot Bemba a laissé derrière lui une fortune colossale. Mais la transmission de cet héritage s'est transformée en une véritable saga judiciaire. Des biens immobiliers aux comptes bancaires, en passant par les sociétés, chaque élément de la succession est devenu l'objet de litiges complexes, notamment en France.

Parmi les héritiers les plus connus figurent Jean-Pierre Bemba, aujourd'hui ministre dans le gouvernement de Félix Tshisekedi, et Françoise Bemba, sénatrice.

### Jean Kacou Diagou, Côte d'Ivoire : Une succession assurée à la tête de NSIA



**J**ean Kacou Diagou, incontournable figure du monde des affaires en Côte d'Ivoire et en Afrique de l'Ouest, a fondé en 1995 NSIA (Nouvelle Société Interafricaine d'Assurance). Grâce à son expertise et à sa vision, il a transformé NSIA en un géant panafricain, diversifiant les activités du groupe, notamment avec une prise de participation de 15 % au capital d'Orange Bank Africa en 2020. Aujourd'hui, le groupe NSIA, premier groupe de bancassurance et de micro-assurance en Afrique, est présent dans une dizaine de pays, avec un réseau de banques et de compagnies d'assurances florissant. Jean Kacou Diagou a préparé la relève en intégrant trois de ses enfants aux commandes du groupe. Bénédicte Kacou Diagou, sa fille aînée, occupe un rôle central en tant que Directrice générale du groupe et Directrice générale adjointe de NSIA Participation, supervisant l'évolution des filiales. Mansan Dominique Diagou, sa fille cadette, dirige le pôle assurance et joue un rôle clé auprès des filiales, tandis que Franck Olivier Diagou, son fils cadet, pilote NSIA Asset Management. Cette succession, savamment orchestrée, témoigne d'une transmission familiale réussie, garantissant la pérennité et le développement du groupe NSIA sur le continent.

## Aliou Sadio Sow, Sénégal : Le béton au service du développement



**A**liou Sadio Sow, fondateur de la Compagnie Sahélienne d'Entreprise (CSE), décédé en 2017, était un ingénieur en génie civil formé en France. Crée en 1970, son entreprise a su rivaliser avec les groupes français et chinois, s'imposant dans plusieurs pays africains. Parmi ses réalisations figurent le pont de l'Émergence à Dakar et des infrastructures majeures au Mali, en Guinée, au Niger et au Cameroun. Conscient de l'importance de la transmission, Aliou Sow, devenant président du Conseil d'administration, avait confié la gestion du groupe à ses fils avant sa disparition. Oumar Sow préside désormais le directoire, avec pour ambition de poursuivre l'œuvre de son père. Ardo Sow dirige la société de terrassement Soseter, et Mohamed Sow est à la tête de la Sidh, spécialisée dans l'immobilier. La success story la plus aboutie est celle de Yerim Sow. Entrepreneur touche à tout, il a su développer un vaste réseau d'entreprises personnelles en dehors des affaires familiales et a réussi à créer ses propres entreprises. Grâce à une succession solidement préparée, l'héritage de CSE demeure un modèle de pérennité.

## Béchir Ben Yahmed, Tunisie : Un legs médiatique bien entretenu



**B**échir Ben Yahmed, légende du journalisme africain, a fondé en 1960 à Tunis, le magazine Jeune Afrique, devenu depuis une référence incontournable pour couvrir l'actualité politique, économique et culturelle du continent. Au fil des décennies, Jeune Afrique a évolué pour s'adapter aux mutations du paysage médiatique. Le groupe s'est diversifié avec des publications comme The Africa Report et Jeune Afrique Business, ainsi que des événements tels que The Africa CEO Forum et Africa Financial Industry Summit.

Avant son décès en 2021, Béchir Ben Yahmed avait préparé sa succession. Ses fils, Amir et Marwane Ben Yahmed, jouent des rôles clés dans l'entreprise. Amir occupe le poste de Directeur général, tandis que Marwane est Directeur de la publication. L'héritage familial assure la préservation des valeurs et de la vision de Béchir Ben Yahmed, garantissant ainsi la pérennité de Jeune Afrique Media Group dans le paysage médiatique africain.

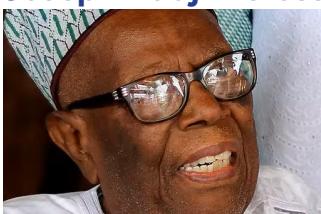
## Samuel Dossou Aworet, Bénin : Un patrimoine en or noir et des héritiers d'exception



**L**e Béninois Samuel Dossou Aworet, ex-conseiller d'Omar Bongo sur les questions d'hydrocarbures et président du groupe Petrolin, est une figure incontournable du monde des affaires en Afrique. Ingénieur de formation, il fonde Petrolin en 1992, bâtiissant un empire grâce au trading pétrolier. Aujourd'hui, son influence s'étend bien au-delà de l'or noir, couvrant des secteurs variés tels que l'aviation, les télécoms, l'immobilier, les infrastructures et les médias. Grâce à ses investissements stratégiques, il s'est imposé dans le secteur aéronautique avec Comfort Jet Services, une compagnie de voyages d'affaires basée au Togo et dirigée par son fils Hervé Dossou. Son portefeuille est tout aussi impressionnant puisqu'il est actionnaire de Bank of Africa, Orabank Gabon et BGFI Bank Bénin. Son patrimoine s'étend sur une douzaine de pays africains, témoignant de son envergure continentale.

Fidèle à une approche de transmission familiale, il a déjà positionné ses enfants à des postes clés : Michel-Ange Dossou est directeur général de Petrolin, Sidonie Dossou est administratrice de la Fondation Espace Afrique (Genève), tandis qu'Hervé Dossou, pilote, dirige Comfort Jet.

## Joseph Kadji Defosso, Cameroun : Un héritage brassé dans la réussite

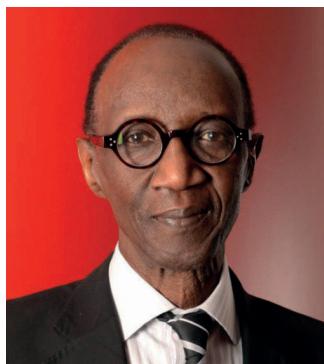


**P**atriarche d'une des familles les plus influentes du Cameroun, l'autodidacte Joseph Kadji Defosso, parti de son village natal à l'âge de 16 ans pour se lancer dans les affaires à Douala, a bâti un empire diversifié avant son décès en 2018. Dès 1960, il fonde le groupe Kadji, un conglomérat prospérant dans les matières plastiques (Polyplast), la minoterie, les céréales (SCC), les assurances (AGC), la brasserie (UCB), l'hôtellerie, le transport maritime, le sport et la distribution.

Visionnaire, il laisse derrière lui une fortune considérable et un empire bien structuré. Anticipant la relève, Kadji Defosso, père de plusieurs enfants, avait soigneusement préparé la transmission de son héritage. En 2010, il confie la gestion de l'Union des Brasseries du Cameroun (UCB) à l'une de ses filles, Nicole Kadji, qui en est aujourd'hui la directrice générale et dirige également la communication du groupe. L'un de ses fils, Gilbert Kadji, a pris les rênes de la Société des Céréales du Cameroun (SCC), un pilier du groupe.

Grâce à cette succession bien orchestrée, le groupe Kadji poursuit son expansion sous la houlette de ses héritiers, perpétuant ainsi le règne d'un empire familial qui continue de marquer l'économie camerounaise.

## **Pathé Dione, Sénégal : L'assurance d'un héritage pérenne**



**F**inancier sénégalais de renom, Pathé Dione, décédé en 2023, a marqué l'histoire de l'assurance en Afrique. En 1998, il fonde le groupe SUNU, qui signifie en wolof « notre bien à tous », résumant la philosophie de ce mathématicien devenu expert en assurance. SUNU est aujourd'hui le leader de l'assurance-vie dans la zone CIMA (Conférence interafricaine des marchés d'assurances), grâce à des acquisitions stratégiques. Présent dans 17 pays d'Afrique subsaharienne, SUNU réalise des chiffres d'affaires impressionnantes. Son expansion récente dans le secteur bancaire, avec la prise de Sunu Bank Togo, témoigne de sa vision novatrice. Prévoyant, Pathé Dione, père de cinq enfants, avait organisé dès 2011 la succession de son empire. Avant son décès, il avait confié les rênes du groupe à Mohamed Bah, tout en intégrant son fils Karim-Franck Dione, directeur zone hors CIMA, au comité de direction. Fort d'une solide expérience internationale au Canada et en France, Karim joue un rôle clé dans la gestion financière du groupe et siège aux conseils d'administration de plusieurs filiales.

Aujourd'hui, le groupe SUNU perpétue l'héritage de son fondateur en misant sur l'innovation et la stabilité. Sous la direction de son équipe historique, il poursuit son essor, honorant ainsi la mémoire de Pathé Dione, un bâtisseur dont l'impact continue de façonner l'avenir de l'assurance en Afrique.

## **Onsi Sawiris, Égypte : Une saga familiale pour l'éternité**



**P**ionnier de l'industrie égyptienne, Onsi Sawiris a posé les fondations d'un empire économique qui perdure au-delà de sa disparition en 2021. Dès 1950, il crée sa première entreprise de BTP, spécialisée dans la construction de routes et de canaux. Après l'épreuve de la nationalisation, il rebondit en Libye avant de revenir en Égypte, où il fonde en 1976 Orascom Construction. Sous son impulsion, le groupe devient un conglomérat diversifié actif dans la construction, le tourisme, la technologie et les télécommunications.

Ses trois fils ont repris le flambeau, chacun dirigeant un pan de l'empire familial. Naguib Sawiris, l'aîné, a transformé Orascom Telecom en un géant mondial avant de céder ses parts à Vimpelcom en 2010. Il continue d'investir dans les médias et la politique. Samih Sawiris, quant à lui, dirige Orascom Development, spécialisée dans la construction et la gestion des complexes hôteliers en Égypte, Suisse et Monténégro. Le plus discret, Nassef Sawiris, est pourtant le plus riche. À la tête d'Orascom Construction Industries, il a diversifié l'entreprise dans le ciment et les engrains, tout en multipliant les investissements aux États-Unis. L'héritage d'Onsi Sawiris, incarné par ses fils, continue d'influencer l'économie mondiale.

## **Abdelkader Bensalah, Maroc : Un héritage visionnaire, un avenir prometteur**



**L**'essor du groupe Holmarcom est intimement lié à la trajectoire d'une famille visionnaire. Fondé dans les années 1960 par feu Abdelkader Bensalah, entrepreneur audacieux et stratégique, le groupe a su s'imposer comme un acteur majeur de l'économie marocaine. En multipliant les acquisitions – Les Eaux Minérales d'Oulmès, le Comptoir Métallurgique Marocain, Orbonor Textile et Orbonor Céréales – et en se lançant dans les assurances avec l'achat d'Al Amane, l'Entente et Atlanta, il a jeté les bases d'un empire diversifié.

À son décès en 1993, son fils Mohamed Hassan Bensalah reprend les rênes en tant que Président-Directeur Général. Avec une vision claire, il restructure le groupe et accélère son développement à travers des alliances stratégiques et une expansion internationale.

Aujourd'hui, Holmarcom se positionne comme un leader dans la finance, l'agro-industrie, la logistique et l'immobilier, notamment avec Crédit du Maroc, Mass Céréales Al Maghreb, Atlanta Assurances et Air Arabia. Sa sœur, Miriem Bensalah Chaqrour, joue également un rôle clé en tant que vice-présidente et directrice générale des Eaux Minérales d'Oulmès. Sous sa direction, LEMO a consolidé sa domination du marché, atteignant 230 millions de dollars de revenus en 2024.

L'expansion d'Holmarcom se poursuit grâce à la gestion rigoureuse des héritiers.

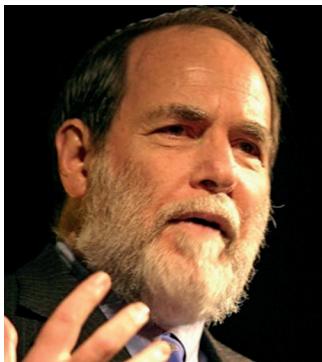
### Omar Tazi, Maroc : Pionnier de l'industrie pharmaceutique



**V**isionnaire et bâtisseur, Omar Tazi a marqué l'histoire de l'industrie pharmaceutique marocaine en fondant Sothema, un laboratoire qui a révolutionné le secteur. Grâce à son leadership et à son engagement, il a contribué au développement d'une industrie locale robuste, réduisant la dépendance du pays aux importations et favorisant l'accès aux médicaments pour des millions de Marocains.

Au fil des années, Sothema s'est imposée comme un acteur majeur du marché pharmaceutique, avec une capacité de production et d'innovation en constante évolution. Conscient de l'importance de la transmission, Omar Tazi avait préparé sa succession avant son décès survenu en 2020. Il avait démissionné de son poste de PDG en confiant la direction de l'entreprise à sa fille, Lamia Tazi, qui perpétue aujourd'hui son héritage en poursuivant la croissance et l'expansion du groupe. L'empreinte laissée par Omar Tazi dépasse le cadre de son entreprise. Il reste une figure emblématique de l'entrepreneuriat marocain, ayant jeté les bases d'une industrie pharmaceutique nationale forte et compétitive. Son héritage continue de prospérer à travers Sothema, qui maintient le cap sur l'innovation et l'excellence.

### Nicholas Oppenheimer, Afrique du Sud : Héritier du diamant, architecte d'un empire



**N**icholas Oppenheimer, né en 1945 à Johannesburg, incarne la troisième génération d'une dynastie qui a façonné l'industrie minière mondiale. Son grand-père, Ernest Oppenheimer, fondateur d'Anglo American en 1917, a bâti un empire autour du diamant et de l'or, notamment avec la prise de contrôle de De Beers en 1929. Son père, Harry Oppenheimer, a poursuivi cette expansion en diversifiant les activités du groupe dans l'acier, le sucre et le papier. Nicholas Oppenheimer rejoint l'entreprise familiale à 23 ans et gravit rapidement les échelons. En 1998, il devient président de De Beers, à une époque où le monopole du groupe sur le diamant s'effrite. Il orchestre alors une transformation stratégique avant de vendre, en 2012, la participation familiale à Anglo American, mettant ainsi fin à 85 ans de contrôle des Oppenheimer sur le marché mondial du diamant.

Son fils, Jonathan Oppenheimer, a suivi ses traces en intégrant d'abord Anglo American, puis en occupant plusieurs postes clés chez De Beers jusqu'en 2012. Il a joué un rôle majeur dans les transactions qui ont marqué la fin de l'ère Oppenheimer dans le commerce du diamant, tout en perpétuant l'héritage entrepreneurial familial à travers de nouvelles initiatives économiques.

### Aliko Dangote, Nigeria : Un empire cimenté



**A**liko Dangote, fils d'un riche exportateur d'arachides et petit-fils du fondateur du marché Dawanau au Nigeria, qui lui a appris les ficelles du monde des affaires, a bâti un empire industriel en transformant des ressources de base en produits indispensables. Son ascension fulgurante débute avec le ciment, une matière rare et onéreuse au Nigeria, avant de s'étendre au sucre, au riz, aux emballages et à la finance.

Malgré des revers, notamment la faillite de sa banque, il devient l'Africain le plus riche du monde, une position qu'il défend avec fierté.

Même s'il est encore actif, Dangote a positionné ses trois filles, Fatima, Halima et Mariya, à des postes stratégiques au sein du Dangote Group. Fatima, directrice exécutive des opérations commerciales, supervise les stratégies commerciales et l'image de marque du conglomérat. Halima, également directrice exécutive, joue un rôle clé au sein du groupe et siège aux conseils d'administration de plusieurs filiales, notamment NASCON Allied Industries et Aliko Dangote

Foundation. Mariya, l'aînée, veille sur la gestion des risques chez Dangote Sugar et est impliquée dans Dangote Cement et Dangote Peugeot Automobiles.

À travers cet héritage, Aliko Dangote assure la longévité de son empire, ancrant sa famille dans l'histoire industrielle de l'Afrique et du monde.

## **Samuel Foyou, Cameroun : Un industriel visionnaire et l'ascension de ses filles**



**D**iscret mais puissant, Samuel Foyou s'est imposé comme l'un des plus grands industriels du Cameroun. Parti de rien, il a érigé un empire diversifié allant de la brasserie à la cartonnerie, en passant par l'hôtellerie avec la construction à Douala, capitale économique du Cameroun, de Krystal Palace, un cinq étoiles et le plus grand hôtel de la ville, et la distillation. En l'espace de deux décennies, il a fondé avec son compatriote, le sénateur Sylvestre Ngouchingue, une banque dénommée Golden Bank, et racheté plusieurs entreprises stratégiques du groupe Foto, comme Plasticam, Fermencam et Sotrasel. Il s'est également lancé dans l'agro-industrie avec un projet de 2000 hectares d'arbres fruitiers destinés à la production de jus naturel. Aujourd'hui, il prépare la relève en mettant en orbite ses deux filles, Marielle Fankam Foyou et Edwige Foyou. La première occupe le poste stratégique de vice-présidente du groupe, tandis que la seconde est directrice générale de la holding et patronne de Plasticam. Leur implication traduit une volonté claire de pérenniser l'héritage familial tout en modernisant les structures du groupe. Avec un flair hors pair et une gestion rigoureuse, Samuel Foyou reste un acteur incontournable du paysage économique camerounais. Et avec l'engagement de ses filles, son empire semble promis à un avenir encore plus prospère.

## **Loufty Mansour, Égypte : Un pionnier de l'industrie égyptienne et un héritage familial durable**



**N**é en 1909 en Égypte, Loufty Mansour est le fondateur d'un empire familial qui continue de prospérer aujourd'hui. Diplômé du St John's College de Cambridge en 1933, il débute sa carrière au sein du gouvernement égyptien, où il joue un rôle clé dans l'exportation du coton égyptien, un produit de luxe convoité à travers le monde.

En 1948, il quitte la fonction publique pour se consacrer au secteur privé, créant Loufty Mansour and Sons, une entreprise qui devient rapidement un acteur incontournable du commerce international du coton. Mais en 1964, le gouvernement de Nasser nationalise son entreprise et ses biens. Loin d'abandonner, il rebondit à l'international, modernisant l'industrie cotonnière du Soudan et développant ses activités depuis Genève.

En 1975, il revient en Égypte et scelle un partenariat stratégique avec General Motors, ouvrant ainsi un nouveau chapitre dans l'histoire de la famille Mansour. À son décès en 1976, ses quatre fils, Ismaël, Youssef, Mohamed et Yasseen, ainsi que sa fille Rawya, héritent d'un empire en pleine expansion. Fidèles à sa vision, ils perpétuent aujourd'hui son héritage entrepreneurial, consolidant la place des Mansour parmi les grands noms du monde des affaires en Égypte et au-delà.

## **Paul Soppo Priso, Cameroun : Un héritage tourmenté**



**P**aul Soppo Priso, topographe de formation, a marqué l'histoire économique du Cameroun en bâtiissant un empire immobilier colossal. Entre 1950 et 1970, il investit massivement dans la pierre, acquérant un nombre impressionnant de terrains, notamment dans le quartier chic de Bonapriso à Douala. Il construit pour une clientèle aisée et occidentale, érigeant des résidences de prestige et développant plusieurs sociétés civiles immobilières, dont l'Union générale immobilière du Cameroun et l'Union générale immobilière de Douala. Son patrimoine ne se limite pas au Cameroun. Il possède des biens immobiliers en France, notamment dans les Hauts-de-Seine, et détient des actions dans de grandes entreprises occidentales. Sa fortune, estimée à plusieurs centaines de milliards de francs CFA, inclut également une dizaine d'entreprises et la première clinique privée du Cameroun.

Mais à sa mort en 1996, son héritage devient un champ de bataille juridique. Ses enfants, divisés par des conflits familiaux, peinent à en prendre le contrôle.

Aujourd'hui, malgré des tensions passées, la nouvelle génération tente de clore le marathon judiciaire et de reconstruire une histoire familiale marquée par le culte du secret du patriarche.

Jean-Paul Soppo Priso, le plus médiatisé des héritiers, s'efforce de redresser le groupe Soppo. Contrairement à l'idée répandue le réduisant à la polyclinique, ce groupe a en réalité générée une immense fortune, portée par l'un des premiers grands industriels du Cameroun.

### **Issad Rebrab, Algérie : Un géant de la sidérurgie et de l'agro-alimentaire**



Issad Rebrab, né en 1944, est le fondateur du groupe Cevital, le plus grand conglomérat privé d'Algérie. Après avoir débuté comme expert-comptable en 1968, il se lance dans l'entrepreneuriat en 1971 en créant Profilor, une entreprise de métallurgie qu'il considère comme la pierre angulaire de son empire. En 1991, il investit dans la sidérurgie et diversifie ses activités avec Cevital, qui s'étend aujourd'hui à 26 filiales couvrant l'industrie, l'agroalimentaire, la grande distribution et l'automobile. Visionnaire, il internationalise son groupe en s'implantant en Europe, au Maghreb et au Brésil. Il rachète Oxxo, Brandt France et le complexe sidérurgique Luccuni, consolidant ainsi sa présence en France, en Italie et en Espagne. Son patrimoine, estimé à plusieurs milliards de dollars, en fait l'un des hommes d'affaires les plus influents d'Afrique.

En 2022, Issad Rebrab prend sa retraite et cède les rênes à son fils Malik Rebrab. Désormais seul maître à bord, Malik réorganise le groupe et prend des décisions stratégiques pour assurer sa pérennité. Les autres enfants d'Issad Rebrab sont également impliqués dans la gestion de Cevital, perpétuant l'héritage familial.

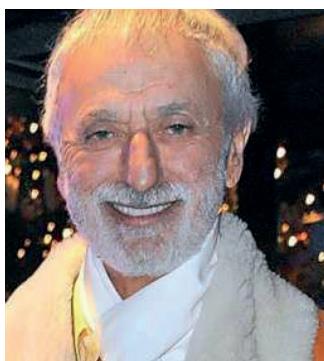
### **Pierre Billon, Côte d'Ivoire : La puissance agro-industrielle incarnée**



Pierre Billon est le fondateur du groupe agro-industriel SIFCA (Société immobilière et financière de la Côte africaine) en 1964. Premier groupe privé de Côte d'Ivoire, il a longtemps dominé les marchés du café et du cacao avant de quitter ce secteur pour se spécialiser dans les oléagineux, le sucre et l'hévéa.

En 2001, après son décès, son fils Jean-Louis Billon prend la direction de l'entreprise. Sous sa houlette, SIFCA devient un géant agro-industriel en Afrique de l'Ouest, notamment au Ghana, au Liberia, au Nigeria, au Sénégal et en France. Fortune parmi les plus importantes du pays, il incarne la réussite d'un héritier qui a consolidé l'entreprise familiale. Son leadership et sa vision stratégique font de SIFCA un acteur clé de l'économie régionale, toujours en expansion, contribuant au développement économique de la Côte d'Ivoire et de l'Afrique de l'Ouest.

### **Jean-Claude Mimran, Sénégal : L'héritage sucrier d'un stratège clairvoyant**



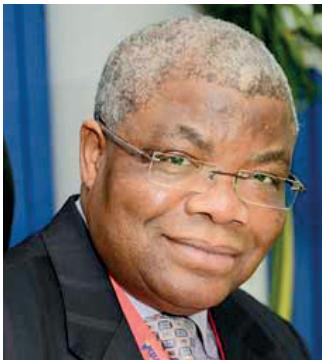
Jean-Claude Mimran, né en 1945, est un homme d'affaires et une figure incontournable de l'industrie agroalimentaire en Afrique de l'Ouest. Surnommé le «roi du sucre», il est le président du groupe Mimran, un conglomérat spécialisé dans la minoterie, la production de sucre, la distillation d'alcool et la manutention des matières premières.

Au Sénégal, il possède la Compagnie sucrière sénégalaise (CSS), qui exploite 8 000 hectares de canne à sucre et emploie plus de 5 000 personnes. Son impact économique est considérable, notamment sur la ville de Richard-Toll, dont la population est passée de 2 000 à plus de 60 000 habitants grâce aux activités de la CSS.

Aujourd'hui, à 77 ans, il gère les actifs avec l'appui de ses fils Nashon et David Mimran, deux de ses cinq enfants qui jouent un rôle important dans la gestion du groupe, acteur majeur en Afrique de l'Ouest et au-delà.

### **Richard Lowe, Cameroun : L'héritage dans l'assurance**

Richard Lowe, fondateur et PDG du groupe Activa Assurances, est une figure majeure du secteur des assurances en Afrique francophone. Après avoir bâti une solide carrière chez AGF Afrique, il crée Activa en 1998. Sous sa direction, Activa devient un acteur incontournable, s'étendant au Liberia, en Sierra Leone, au Ghana, en Guinée et même en France.



Visionnaire et ambitieux, Richard Lowe n'a de cesse de développer son entreprise, atteignant des chiffres d'affaires impressionnantes. Mais au-delà de son succès, il prépare aussi la relève. En 2023, son fils Jean-Philippe Lowe est nommé directeur général adjoint du groupe.

Diplômé en finances et assurances, Jean-Philippe Lowe a fait ses armes chez KPMG France et Accenture avant de revenir au Cameroun pour s'investir dans l'entreprise familiale. Sa nomination marque la volonté d'Activa de concilier héritage et innovation. Avec Jean-Philippe Lowe, la transition générationnelle semble assurée, garantissant à Activa une croissance continue et un avenir prometteur sur le continent.

## Mohamed Karim Lamrani, Maroc : Un héritage familial économique



**M**ohamed Karim Lamrani, disparu à 99 ans, a marqué l'histoire du Maroc tant par son rôle d'homme d'État que par son empire économique. Premier ministre à plusieurs reprises sous Hassan II, il a su jongler entre les affaires publiques et privées. Son groupe Safari, fondé dans les années 1940, est aujourd'hui l'un des plus influents du pays, actif dans le BTP, l'automobile, l'agriculture et le textile. Attaché aux valeurs de travail, de rigueur et de transparence, il a transmis cet héritage à ses enfants, en particulier à Saïda Lamrani Karim et Hassan Lamrani Karim, qui dirigent désormais le groupe. Saïda Lamrani, encouragée par son père visionnaire, s'est imposée dans un milieu masculin, devenant PDG de Safari et de la SMEIA, concessionnaire exclusif de Land Rover et BMW. Son expertise s'étend aussi à Jana Auto et Comicom, entreprises stratégiques pour l'agriculture marocaine. Discret sur sa fortune, Mohamed Karim Lamrani a laissé un empire prospère et une dynastie d'entrepreneurs. Son héritage se perpétue à travers ses enfants, garants de la continuité et de la croissance du groupe Safari.

## Aziz Akhannouch, Maroc : Le navire-amiral économique du royaume



**A**ziz Akhannouch, homme politique et entrepreneur influent, est à la tête d'Akwa Group, un conglomérat prospère opérant dans les secteurs de l'énergie, de la distribution, de la pétrochimie et de l'agriculture. Avec une fortune estimée à deux milliards de dollars selon Forbes en 2019, il figure parmi les hommes les plus riches du Maroc.

Au-delà de son rôle en politique, Akhannouch a construit un véritable empire économique qu'il léguera à ses enfants. En 2021, sa fille aînée, Soukaina Akhannouch, lui a succédé à la présidence d'Akwa Group à seulement 28 ans, témoignant d'une transition générationnelle bien orchestrée. Son autre fille, Kenza Akhannouch, a quant à elle choisi de suivre sa propre voie entrepreneuriale en lançant une entreprise de services esthétiques.

Visionnaire et stratège, Aziz Akhannouch prépare un héritage solide pour une descendance prête à perpétuer son influence dans le paysage économique marocain. Grâce à cette transmission familiale, Akwa Group semble assuré de maintenir sa place parmi les plus grandes entreprises du pays pour les décennies à venir.

## Paul Olambi, Congo-Brazzaville : Un héritage économique important



**P**aul Olambi, homme d'affaires congolais influent, est à la tête du groupe Sapro, un conglomérat opérant dans divers secteurs, dont le BTP, la parachimie, l'agroalimentaire, la distribution pétrolière et la gestion portuaire. Son influence dépasse les frontières du Congo, avec des implantations en Centrafrique, Côte d'Ivoire, France et Chine. Avec un chiffre d'affaires dépassant les 400 millions d'euros, il est l'un des plus puissants entrepreneurs d'Afrique centrale. Homme clairvoyant, Paul Olambi a également pris les rênes de la chambre de commerce, d'industrie, d'agriculture et des métiers du Congo depuis 1996. Dans une logique de transmission, il a confié en 2016 la direction de Sapro Mayoko à son fils, Paul Olambi Jr, un diplômé de Montréal. Fort d'une

expérience internationale à Abidjan, Paris, Londres, Genève et Dubaï, ce dernier cherche désormais à développer le groupe sur le marché africain après l'échec d'une filière d'exportation vers la Chine. Avec cette nouvelle génération aux commandes, le groupe Sapro s'inscrit dans une dynamique de pérennité et d'expansion sur le continent africain.

### Johann Rupert, Afrique du Sud : Le luxe et l'élégance au service de l'Afrique

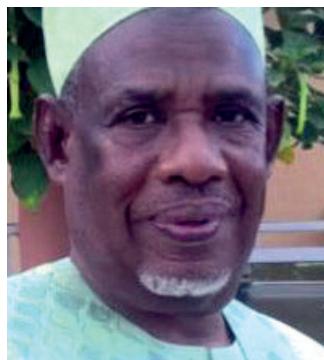


**J**ohann Rupert, première fortune d'Afrique, homme d'affaires sud-africain et président du groupe Richemont, est l'un des magnats les plus influents du secteur du luxe. Il a bâti une fortune estimée à 7,1 milliards de dollars selon le classement Forbes 2021, grâce à Richemont, propriétaire de marques prestigieuses comme Cartier et Montblanc. En parallèle, il dirige le groupe Remgro, spécialisé dans la gestion d'actifs.

Fils du légendaire Anton Rupert, Johann Rupert a su faire fructifier l'héritage familial, consolidant sa position parmi les plus grosses fortunes d'Afrique. Bien que basé en Suisse, son influence économique reste très présente en Afrique du Sud et au Luxembourg.

Johann Rupert est père de trois enfants : Anton Rupert Jr, Caroline Rupert et Hanneli Rupert. Tous trois sont appelés à jouer un rôle clé dans la préservation et l'expansion de l'empire familial. Hanneli Rupert, notamment, est déjà active dans l'univers du luxe et de l'art. Avec cette nouvelle génération, la famille Rupert continue d'incarner l'élégance et l'excellence du secteur du luxe à l'échelle mondiale.

### Nana Bouba, Cameroun : Héritage d'une puissance économique



**H**omme d'affaires influent et industriel camerounais, Nana Bouba Djoda est l'un des entrepreneurs les plus prospères du pays. Fondateur du groupe NBG, il a bâti un empire opérant dans l'agroalimentaire, la savonnerie, la distribution et l'élevage. En 2015, sa fortune était estimée à 310 millions de dollars, faisant de lui l'un des hommes les plus riches d'Afrique subsaharienne francophone. Parti de rien, cet originaire de Meiganga a débuté dans le commerce avant de se lancer dans l'industrie avec la création de Soacam en 1991, puis de l'entreprise Azur S.A. en 2001, spécialisée dans la raffinerie, la production et la commercialisation du savon et de l'huile de palme. Son influence économique s'est renforcée avec Cambeef, un projet agro-industriel intégrant élevage, boucherie et transformation du cuir.

Aujourd'hui, bien que discret et retiré dans son ranch de Balejam, Nana Bouba prépare sa succession. Ses fils occupent déjà des postes stratégiques dans cet empire solidement ancré dans l'économie camerounaise : Mohamadou Nana Bouba est directeur général de la holding et numéro deux d'Azur, la plus grande savonnerie nationale du Cameroun, tandis que Hamidou et Massoud Kamal supervisent d'autres filiales.

### Mohamed Ould Bouamatou, Mauritanie : La haute finance de père en fille



**H**omme d'affaires influent et grande figure de l'économie mauritanienne, Mohamed Ould Bouamatou est à la tête d'un empire industriel et financier qui fait de lui l'un des plus riches du pays. Banquier, assureur industriel et actionnaire dans plusieurs secteurs clés, il a notamment fondé la Générale de Banque de Mauritanie (GBM), un pilier du système bancaire national.

Depuis 2022, c'est sa fille Leila Bouamatou qui dirige l'institution, devenant ainsi la première femme à la tête d'une banque en Mauritanie. À seulement 35 ans, elle a modernisé la GBM en amorçant sa digitalisation, en l'ouvrant aux PME et en développant une filiale de finance islamique. Diplômée et forte d'une expérience à la BCME Londres et chez Deloitte Tunisie, elle s'impose comme l'héritière naturelle de son père.

Sous sa direction, la GBM continue d'élargir son influence dans le secteur bancaire mauritanien, perpétuant ainsi l'héritage de Mohamed Ould Bouamatou. Visionnaire comme son père, Leila Bouamatou incarne une nouvelle ère de leadership féminin dans la finance mauritanienne, confirmant que l'empire Bouamatou restera une référence pour les générations à venir.

## FORMULAIRE D'ABONNEMENT MAGAZINE



## COORDONNÉES

NOM : ..... PRENOM : .....

ENTREPRISE OU ORGANISATION : .....

ADRESSE : ..... VILLE : .....

EMAIL : ..... CONTACT : .....

## ABONNEMENT

Un an (12 numéros): 55 000 FCFA (84 Euros)  Deux ans (24 numéros): 110 000 FCFA (168 Euros)

Abonnement multiple d'un an (12 numéros):

(Fournir la liste des adresses des destinataires s'il ne s'agit pas d'un envoi groupé)

55.000 FCFA (84 Euros) \_\_\_\_\_ abonnements, soit un montant de : \_\_\_\_\_ FCFA (..... Euros)

Commande d'un numéro : 5000 FCFA (8 Euros)

Envoyez cette fiche d'abonnement en précisant votre mode de règlement

**Téléphone :** +229 01 97 30 43 83

**Adresse :** Maro militaire, rue 203, proche Bâtimat, Cotonou, Bénin

---

**Email :** contact@mindo-consultants.com

**IMPACT BUSINESS EST ÉDITÉ PAR MINDO CONSULTANTS**

## PORTEO BTP

# Plus d'infrastructures pour une transformation économique et sociale en Afrique

L'entreprise de BTP PORTEO se fait une place dans un secteur très concurrentiel. Au-delà de la qualité des routes et des édifices qu'elle construit, PORTEO contribue activement au développement économique et social de plusieurs pays africains.

► Par Charles Kouamé

**D**ébut 2025, une délégation du ministère gabonais des Travaux publics a pu constater l'avancement des travaux d'aménagement et de bitumage de l'axe stratégique Alembé-Mikouyi. Cette route, qui sera livrée dans les 48 prochains mois, dessert les provinces du Moyen-Ogooué, de l'Ogooué-Ivindo, de l'Ogooué-Lolo et du Haut-Ogooué. Un projet stratégique à forte valeur ajoutée, au regard de sa vocation économique. Confier à PORTEO la réalisation de ces travaux, menée à un rythme soutenu, a été saluée par la délégation, confortant ainsi le gouvernement gabonais dans son choix. « L'entreprise spécialisée dans les études, le développement des infrastructures routières et la réalisation des ouvrages d'art jouit d'une grande notoriété en Afrique de l'Ouest », mentionne le ministère des Travaux publics sur son site Internet. Cette réputation, PORTEO la doit d'abord au leadership de son fondateur et PDG, Hassan Dakhllallah, ivoirien établi à Abidjan, mais aussi à la qualité du travail de son équipe. Basée en Côte d'Ivoire, l'entreprise y a construit plusieurs ouvrages de grande qualité avant d'exporter son expertise au Bénin, au Togo, au Gabon et au Sénégal, tout en diversifiant ses investissements.



## Un bâtisseur

La liste des travaux réalisés (ou en cours) par PORTEO est longue. Au Bénin, on peut notamment citer l'aménagement de la piste cyclable de l'échangeur de Godomey, déjà achevé, ainsi que les chantiers en cours de l'autoroute Sèmè-Podji – Porto-Novo et du bitumage des axes Védoko – Étoile Rouge et Missessinto – Allada. Toujours rigoureuse dans le respect des cahiers des charges et des délais d'exécution, PORTEO BTP renforce la confiance placée en elle par l'État béninois en accordant une prime au professionnalisme et à la rigueur. En Côte d'Ivoire, l'entreprise a conduit plusieurs projets routiers d'envergure, comme l'aménagement et le bitumage en 2x2 voies de Grand-Bassam – Carrefour Assouindé, les voies

piétonnes du stade d'Ebimpé et ses 2 000 places de parking extérieur, ainsi que le renforcement de l'autoroute du Nord. Au Togo, elle a également contribué à de nombreux chantiers routiers, dont la reconstruction du grand marché de Lomé. PORTEO ne se limite pas aux infrastructures routières. L'entreprise de Hassan Dakhllallah se distingue également dans la réalisation d'infrastructures stratégiques. Fin janvier 2025, à Libreville, elle a signé un accord d'investissement stratégique avec Dr Thierry Wandji, PDG de Cybastion, et le général de brigade Bonjean Rodrigue Mbanza, ministre gabonais de l'Économie numérique et des Nouvelles Technologies de l'Information, pour la construction du Data Center du Gabon.

## Un nouveau modèle durable...

Hassan Dakhllallah milite pour un développement durable et une industrialisation accrue du BTP en Afrique. « L'Afrique doit cesser d'exporter ses matières premières pour les racheter transformées à des prix exorbitants. Nous devons construire nos infrastructures avec nos propres ressources et nos propres talents », affirme-t-il. Dans cette optique, PORTEO investit dans des unités de production de matériaux de construction afin de réduire la dépendance aux importations et d'améliorer la rentabilité des projets, réduisant par ricochet les coûts de production. Contrairement à la majorité des entreprises du secteur, qui mutualisent leurs ressources au risque de retarder les livraisons, Hassan Dakhllallah a adopté une approche radicalement différente : celle de l'indépendance. Alors que d'autres hésitent à engager des investissements massifs dans l'acquisition d'engins et d'équipements, PORTEO a choisi de réinvestir systématiquement ses bénéfices et de mobiliser des financements conséquents pour construire un groupe autonome et ultra-performant. Cette stratégie repose sur une vision à long terme et une certitude inébranlable : internaliser les ressources critiques pour garantir l'excellence opérationnelle. Cette approche disruptive dans le BTP permet à PORTEO de respecter des délais serrés et de livrer des infrastructures de haute qualité. L'entreprise adopte également des technologies innovantes, comme la digitalisation des chantiers et l'utilisation de matériaux à faible empreinte carbone, afin de répondre aux défis environnementaux. Un choix risqué au départ, mais qui s'est révélé un puissant levier de différenciation, conso-

lidant la réputation de PORTEO comme un leader du secteur.

## Une approche RSE inspirante

Conscient d'évoluer dans un secteur porteur de richesses et de valeur ajoutée, PORTEO s'engage activement dans une politique de responsabilité sociale d'entreprise (RSE) ambitieuse. L'entreprise et son PDG impactent positivement l'ensemble de la société grâce à une approche sociale durable et authentique. PORTEO n'est pas seulement un bâtisseur d'infrastructures, elle est aussi un créateur d'opportunités. Avec plus de 10 000 emplois directs et indirects générés, le groupe joue un rôle clé dans l'économie ivoirienne et ouest-africaine. Son impact va au-delà des chiffres : il investit massivement dans la formation des talents locaux, favorisant l'émergence d'une main-d'œuvre qualifiée et compétente. Grâce à des partenariats avec des institutions académiques et des programmes de formation internes, PORTEO développe un vivier d'ingénieurs et de techniciens capables de répondre aux exigences des infrastructures modernes. En intégrant les PME locales dans sa chaîne d'approvisionnement, il stimule également l'économie et crée un effet multiplicateur sur l'emploi et la prospérité des communautés locales. Hassan Dakhllallah a toujours prôné un modèle de création de richesses fondé sur le partage. Avant même la création de la Fondation PORTEO, il œuvrait déjà discrètement pour le bien-être de son entourage, de ses employés et des populations locales. Aujourd'hui, cette fondation assure une gestion efficace des initiatives sociales et garantit un impact durable. Un exemple marquant est le projet de cantines scolaires

autonomes initiées par la Fondation. « Plutôt que de financer simplement les repas des enfants, nous avons formé des femmes à produire des légumes qu'elles vendent aux cantines. Le prix des repas a baissé, les femmes gagnent un revenu et les enfants mangent mieux », explique Dakhllallah. L'impact est tangible : dans certaines écoles, le taux de réussite a bondi de 30 % à 82 % grâce à une meilleure alimentation des élèves. À la tête d'un groupe performant, visionnaire et humaniste, Hassan Dakhllallah incarne parfaitement un modèle inspirant pour l'Afrique. Pas surprenant que PORTEO accumule les distinctions, notamment le Prix national d'Excellence en Côte d'Ivoire, le prestigieux Best Quality Leadership Award 2024, ainsi que le Prix de la Meilleure entreprise dans le secteur des routes et ouvrages d'art, dans la même année.



Autoroute de Grand Bassam construite par PORTEO BTP



## Crise en RDC

# Des pertes fiscales annuelles de plus d'un milliard de dollars

Depuis les années 1990, l'Est de la RDC est plongé dans un conflit complexe aux causes ethniques, politiques et économiques. L'occupation de Goma par le M23 en janvier 2025 a exacerbé la crise, avec des conséquences dévastatrices sur l'économie locale, la fermeture des banques, ralentissement du secteur minier et flambée des prix des produits de première nécessité, la fermeture des compagnies aériennes.

► Par Roger KABENGELE

**C**oncentrée principalement dans les provinces du Nord-Kivu, du Sud-Kivu et de l'Ituri, cette guerre fratricide est caractérisée par la présence de nombreux groupes armés étrangers. Les conséquences de ce conflit sont devenues dévastatrices pour plusieurs secteurs, dont l'éducation, les mines, la finance, entre autres.

Dans le secteur financier, les banques qui opéraient à Goma, ville située dans la province du Nord-Kivu, telles qu'Equity Banque, Rawbank, BCC, Ecobank, restent fermées suite à une décision de Kinshasa depuis l'occupation de cette ville par le M23. « Cela fait pratiquement deux mois que les banques sont fermées, impossible de retirer le salaire. Nous vivons dans une situation extrêmement difficile : obligés de payer le

loyer, la nourriture, de prendre soin des enfants, mais avec quel argent ? Nous demandons que les autorités prennent des mesures urgentes pour trouver des solutions à cette situation à laquelle fait face la population du Nord-Kivu et du Sud-Kivu », déclare ce mardi 11 mars 2025, Nyamuisi Yannick, un habitant de Goma. Le secteur minier, pourtant un levier clé pour l'économie congolaise, n'est pas épargné par cette

crise à l'Est de la RDC. De nombreuses entreprises minières ont fermé, et les travailleurs sont au chômage. Placide Mbanza, juriste économique à l'Université de Lubumbashi, estime que cette situation constitue une véritable menace pour la croissance des recettes fiscales.

### **Le tourisme, les transports aériens et la fiscalité au point mort**

« Des groupes rebelles, comme le M23, prennent le contrôle de nombreuses zones minières, utilisant les ressources pour financer leurs activités militaires. Ils imposent des taxes illégales aux exploitants miniers, ce qui réduit les profits dans le secteur minier. L'insécurité empêche les entreprises et les travailleurs de fonctionner normalement, entraînant même une baisse de la production minière. De nombreuses entreprises minières telles que la Société Minière de Bisunzu (SMB) et Kivu Gold ont fermé en raison de l'instabilité. Pourtant, l'État génère des recettes à partir du fonctionnement des entreprises pour financer le

budget national », déclare-t-il. Les villes de Goma et Bukavu sont envahies par des déplacés de guerre qui fuient les localités occupées par le M23. Ces localités alimentaient pourtant ces villes en produits de première nécessité comme la tomate, le maïs, le soja, etc. Le déplacement des populations a entraîné la hausse des prix de ces produits de première nécessité et les mauvaises conditions des vies. « Les populations quittent Sake, Kanyabayonga, Masisi suite à la guerre et envahissent Goma et Bukavu. Or, on recevait la tomate, les choux, le soja de ces entités grâce aux cultivateurs. Aujourd'hui, pour acheter une tomate, il faut 1000 FCFA. Vous imaginez combien nous souffrons à cause de cette guerre ? », s'indigne Pascal Nduyiri, un habitant de Goma. Par ailleurs, l'occupation de Goma et Bukavu a entraîné la suspension des vols vers ces grandes villes de l'Est. Ce qui constitue un véritable coup au tourisme et les devises qu'il générerait, ces localités accueillant un important flux de touristes en raison de leur proximité avec des sites naturels comme le

Parc National des Virunga (près de Goma) et le Lac Kivu (près de Bukavu). « Depuis l'occupation de Goma, Bukavu par le M23, il n'y a aucun vol ici », se désole Aimé Banza, habitant de Goma. À cause de la guerre qui sévit depuis plusieurs années dans l'est du pays, la RDC perd chaque année, selon un rapport publié en 2018 par la Banque mondiale, environ 1,4 milliard de dollars américains en revenus fiscaux en raison de l'exploitation illégale de ses ressources naturelles, principalement par des groupes armés. La guerre en RDC est exacerbée par l'implication de pays voisins tels que le Rwanda et l'Ouganda, selon les rapports des Nations Unies, qui ont des intérêts stratégiques et parfois des relations conflictuelles avec la RDC. Selon un communiqué en date du mardi 11 Mars 2025 de la présidence angolaise à l'issue de la rencontre à Luanda entre le président Angolais et Félix Tshisekedi, l'Angola médiateur dans cette crise a dévoilé que le président Félix Tshisekedi est enfin prêt pour les discussions directes avec le M23.



Professeur Jean Emmanuel PONDI

## « Dans le flou de la guerre, certains tirent les ficelles »

Jean Emmanuel PONDI, universitaire, politologue et écrivain, est un internationaliste reconnu et consultant. Dans cette interview, ce spécialiste aux multiples casquettes livre une analyse sans concession sur le conflit qui secoue la frontière de la République démocratique du Congo.

► Propos recueillis par Jos Blaise Mbanga Kack



### Comment expliquer les origines de la guerre entre la RDC et le Rwanda ?

Il existe naturellement plusieurs explications à ce phénomène malheureux qui oppose deux pays frères africains et qui a causé, à ce jour, des millions de morts et des centaines de milliers de déplacés. Ce sont probablement des raisons économiques qui expliquent que le Rwanda ait profité du terrible génocide dont il a été victime pour s'infiltrer en RDC afin de poursuivre des génocidaires qui s'y seraient réfugiés en avril 1994. Cependant, d'après les conventions internationales, il revenait plutôt aux Forces armées zairoises (FAZ), à la fin du génocide, de ramener les présumés fugitifs rwandais vers leur pays pour les remettre aux autorités de Kigali. En lieu et place de ce processus, les Forces de défense rwandaises ont pris sur elles de pénétrer

sur le territoire zairois pour finalement s'y installer et rapatrier les génocidaires rwandais. Au fil du temps, la convoitise rwandaise sur les très nombreux minéraux précieux situés à l'Est du Congo a probablement constitué la principale raison du déclenchement du conflit RDC-Rwanda à partir de 2021. Qu'il le reconnaîse ouvertement ou pas, le Mouvement du 23 mars 2022, connu sous l'appellation M23, constitue le bras armé de l'outil d'expression rwandaise sur les biens du Congo. Dans le même temps, Kigali avance l'argument du devoir qui incombe à l'État rwandais de protéger ses populations contre la survenue d'un nouveau génocide que prépareraient les Forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR), soutenues par Kinshasa.

**Une opinion largement répandue affirme que le Rwanda soutient le M23 et sert de paravent aux grandes puissances pour exploiter les ressources de la RDC, souvent qualifiée de « scandale géologique ». En tant qu'internationaliste, quelle est votre analyse de cette lecture du conflit ?**

Dans le type de questions que vous posez, il y a toujours un aspect idéologique très fort dont il faut tenir compte et dont il faut peut-être aussi se méfier, en fonction de la personne qui y répond. À l'analyse, les chercheurs ont tendance à ne mettre en avant que les arguments qui renforcent leurs croyances préalables et à minorer ceux qui contredisent leurs convictions profondes.

Je n'échapperai peut-être pas à ce dilemme de l'analyste face à des questions aussi complexes. Il convient d'abord de comprendre l'attrait réel qu'exerce le Rwanda sur l'Europe du XXI<sup>e</sup> siècle. En effet, contrairement à beaucoup de pays africains, il faut reconnaître que le

Rwanda est un pays bien organisé et structuré, où toutes les institutions de l'État fonctionnent efficacement. Au plan infrastructurel, force est de reconnaître également que les équipements qui s'y trouvent sont en excellent état, dans un environnement d'une extrême propreté. Pour revenir à votre question, de toute évidence, si l'on observe la progression du M23, la composition majoritairement anglophone de ses forces et la modernité de ses équipements, on peut penser qu'il existe effectivement un lien entre cette structure militaire et le Rwanda, dont le penchant pour une certaine modernité technologique est indéniable. S'agissant de votre deuxième interrogation concernant les rapports entre le Rwanda et les pays occidentaux, les accords UE-Rwanda du 19 février 2024 sur « les chaînes de valeur durables pour les matières premières » apportent une réponse claire quant à la profondeur des liens entre ces deux entités. Il est question dans cet accord que les Européens achètent au Rwanda des matières premières telles que l'étain, l'or, le cobalt, le coltan, le tungstène et le lithium, alors même que ces ressources se trouvent sur le sol de la RDC et non sur celui du Rwanda.



**Qu'il le reconnaisse ouvertement ou pas, le Mouvement du 23 mars 2022, connu sous l'appellation M23, constitue le bras armé de l'outil d'expression rwandaise sur les biens du Congo.**

On est donc en droit de se demander si les fameuses « chaînes de valeur durables » dont parle l'Union européenne ne sont pas en réalité basées sur le recours à des anti-valeurs que sont la contrebande et le recel. En effet, c'est bel et bien la RDC qui détient, selon les connaissances actuelles, 70 % des réserves mondiales de cobalt, indispensable à la fabrication des téléphones portables et des véhicules électriques. L'essentiel des mines de cobalt se trouve autour de la ville de Kolwezi. Ce même Congo démocratique possède encore 20 à 30 % des réserves mondiales de coltan, notamment dans la mine de Rubaya, dans le Nord-Kivu. L'un des dérivés du coltan, le tantale, est essentiel à la fabrication des produits électroniques, notamment des condensateurs de téléphones et d'ordinateurs. On pourrait dresser une longue liste de ces minerais

rares et précieux qui abondent dans ce pays bâti des dieux, tels que le cuivre, le lithium, l'or et le diamant, dont la présence n'est nullement signalée dans le sous-sol rwandais. De toute évidence, les Occidentaux ont probablement estimé qu'il serait

moins fastidieux d'exploiter les richesses fabuleuses de l'Est du Congo par l'intermédiaire d'une bureaucratie africaine bien huilée, capable de leur fournir les quantités demandées dans les délais requis. C'est un raisonnement bien quellogique d'un point de vue opérationnel, est totalement condamnable sur les plans éthique et du droit international.

**L'expression « économie de guerre » est souvent utilisée. Que signifie-t-elle exactement ?**

Le concept d'économie de guerre peut être défini selon au moins deux perceptions. D'abord, en Occident, pendant les guerres conventionnelles que furent la Première et la Deuxième Guerre mondiale (1914-1918 et 1939-1945), il s'agissait de la production d'armement pour renforcer les systèmes de défense des pays concernés, avec l'utilisation d'une main-d'œuvre majoritairement féminine dans les usines de fabrication de ces armes. Dans ce contexte économique, tous les biens de consommation étaient rationnés à cause de leur rareté. La deuxième acceptation de l'économie de guerre



renvoie à ce qui se passe en Afrique aujourd'hui. Ici, les forces armées ou de défense sont utilisées pour accaparer des ressources économiques au nom des États, ou des bandes rebelles exploitent ces « trésors de guerre » pour asseoir leur domination politico-économique. Dans ces conflits, 80 % des victimes sont des civils, principalement des femmes et des enfants, alors qu'il y a trente ans, ces pourcentages étaient inversés. Dans ce contexte sociologique, la minorité qui pille s'enrichit tandis que la majorité, qui subit ces pillages, s'appauvrit. Un paradoxe, puisque ces richesses appartiennent aux populations dont la condition économique devient de plus en plus préoccupante. D'où l'ingérence croissante des organisations gouvernementales et non gouvernementales.

**Professeur, en analysant le conflit entre la RDC et le Rwanda, peut-on identifier**

## **un camp gagnant et un camp perdant ? Quelle solution préconisez-vous pour y mettre un terme ?**

Finalement, qui est gagnant et qui est perdant dans cette guerre ? C'est la question que vous posez. Mais ma réponse est que les deux protagonistes sont les véritables perdants, si l'on considère le nombre de morts, de déplacés et d'impactés. Qui plus est, les infrastructures des régions concernées sont totalement détruites et à reconstruire. Et ce sont encore les Occidentaux qui gagneront de l'argent en menant ces reconstructions, des deux côtés. En outre, il faut éviter d'adopter le point de vue géopolitique de certains pays occidentaux qui, avec leurs complices africains, orchestrent aujourd'hui le dépeçage de la RDC, comme ce fut le cas hier pour le Nigeria avec la guerre du Biafra. Loin de prôner un émiettement du continent africain, les Africains, observateurs et consciencieux du sens de la marche du monde devraient comprendre que la force et la puissance résident dans le nombre et la diversité des cultures, et non dans leur fragmentation. La proposition qui vise à diviser la RDC en quatre petits États encore plus vulnérables qu'elle ne l'est aujourd'hui ne saurait être une solution aux véritables problèmes des populations concernées. C'est une solution, certes, pour les multinationales, les capitaux étrangers avides de contrôler des ressources rares, et pour les politiciens dont le sort des peuples ne semble être qu'une préoccupation périphérique – pour ne pas dire plus. La solution la plus rationnelle à ces guerres fratricides est d'abord la prise de conscience du personnel politique congolais, qui, à quelques exceptions près, ne semble pas à la hauteur des défis graves menaçant la survie de leur nation. Du côté rwandais, il serait peut-être utile de rappeler aux autorités la nécessité de se conformer aux règles du droit international, qui, pour l'instant, ne semblent pas être appliquées. À mon sens, face à la situation actuelle entre ces deux pays, la conscientisation est de loin préférable à la partition.

## **Depuis le début du conflit, l'Union africaine observe un silence assourdissant. Comment interprétez-vous cette attitude ?**

Il est à espérer que le silence de l'Union africaine cache une activité diplomatique discrète, qui aboutira à des propositions concrètes pour résoudre ces crises dans un futur proche.

## Crise du foncier urbain

# Le pouvoir coutumier ivoirien fait de la résistance

**Le foncier urbain ivoirien est en crise, entre conflits coutumiers, fraudes et lenteurs administratives. Tandis que les litiges se multiplient, le gouvernement tente de réformer un système miné par des décennies de dysfonctionnements.**

► Par Bamba MAFOUMGBÉ

**P**our Bamba Alex Souleymane, consultant et journaliste, la crise du foncier urbain qui secoue la Côte d'Ivoire depuis plusieurs mois trouve en partie ses origines dans la gestion du pouvoir coutumier générationnel. Cette gestion entraîne fréquemment des destitutions de chefs traditionnels qui se règlent bien souvent devant l'administration territoriale ou les tribunaux. Ainsi, le camp vaincu ne transmet pas toujours les dossiers relatifs au patrimoine foncier. Lors du passage de témoins, les nouveaux détenteurs du pouvoir coutumier ne sont pas suffisamment informés des transactions passées ou des litiges en cours. Chacun signe des attestations villageoises à des acquéreurs, empêche l'argent et laisse ces derniers livrés à eux-mêmes dans un labyrinthe administratif où certains cadres valident l'authenticité de documents douteux. Face aux nombreux contentieux, parfois violents, le gouvernement ivoirien, sur proposition du ministre de la Construction, du Logement et de l'Urbanisme, a conçu l'Attestation de Droits d'Usage (ADU) pour remplacer les fameuses attestations villageoises (voir encadré sur l'ADU).

### Une administration

#### vulnérable en proie aux intérêts économiques

Dans un contexte où l'administration est poreuse, des acteurs économiquement et politiquement influents exploitent les failles du système pour acquérir de vastes parcelles de terrains en vue de projets immobiliers. Cependant, ces projets se heurtent parfois à l'opposition de communautés villageoises revendiquant la propriété du foncier. À vrai dire, les conflits fonciers dans le District d'Abidjan et d'autres régions du pays ont des racines profondes. Les tensions récurrentes entre les propriétaires fonciers traditionnels et les investisseurs mettent en évidence la complexité et l'ancienneté du problème. De Djorokobité à Elokoté (sous-préfecture de Bingerville), avec le projet Riyad City bloqué par 58 familles revendiquant la propriété du terrain, en passant par Bessikou à Songon, la tension monte. Parfois, ces litiges débouchent sur des affrontements entre communautés. Concernant le projet Riyad City, porté par GAIA Côte d'Ivoire, l'entreprise a acquis le terrain en 2022 après vérification et validation des documents fonciers par les autorités compétentes. L'Arrêté de Concession Définitive (ACD) a été délivré, mais cela n'a pas empêché l'émergence de contestations locales. Selon Siriki Sangaré, PDG d'Opes Holding et président



de la Chambre nationale des promoteurs et constructeurs agréés de Côte d'Ivoire, la multiplication des attributions et des ventes conflictuelles constitue l'un des problèmes majeurs. À Djorokobité, au centre des tensions actuelles, « il est fréquent que plusieurs parties détiennent des droits sur une même parcelle. Les documents de propriété (attestations ou titres) sont parfois délivrés par

des instances différentes : chefferies, autorités locales ou administratives, ce qui entraîne des conflits immédiats de propriété », explique M. Sangaré. Il ajoute que l'absence de formalisation des pratiques coutumières et la coexistence du droit coutumier et du droit moderne accentuent ces discordances.

## Absence d'un cadastre numérisé centralisé

L'un des autres problèmes majeurs réside dans la délivrance multiple de documents pour une même parcelle. L'usage de documents falsifiés et la lenteur des procédures administratives et judiciaires exacerbent les tensions. Les litiges fonciers restent ouverts pendant de longues périodes en raison d'un système judiciaire inefficace. L'absence d'un cadastre numérique et centralisé complique encore davantage la situation. En Côte d'Ivoire, les règles issues du droit coutumier coexistent avec celles du droit étatique sans réelle harmonisation, créant un environnement juridique incertain et propice aux conflits. Selon M. Sangaré, la résolution des conflits fonciers en Côte d'Ivoire nécessite une réforme globale du système de gestion foncière : modernisation du cadastre, harmonisation des régimes de droit, renforcement de la coordination institutionnelle et accélération des procédures judiciaires. « Ces mesures, accompagnées d'une sensibilisation accrue et d'un dialogue constant entre les parties prenantes, permettront de restaurer la sécurité juridique et de favoriser un développement harmonieux du secteur foncier », affirme-t-il. Face au désordre causé par la prolifération d'aménageurs et de cabinets sans réelle expertise, le Conseil national de l'Ordre des architectes de Côte d'Ivoire

(CNOA-CI), dirigé par Joseph Amon, alerte sur la nécessité de mieux encadrer les projets immobiliers. L'Ordre insiste sur l'importance de faire appel aux architectes certifiés aussi bien pour l'aménagement du cadre

bâti que pour l'acquisition de terrains. Il rappelle également son rôle dans la collaboration avec la Chambre nationale des notaires de Côte d'Ivoire afin de sécuriser juridiquement les transactions immobilières.

## La solution de l'Attestation de Droit d'Usage Coutumier

**L**'Attestation de Droit d'Usage Coutumier (ADU) repose sur trois signatures : celles du chef du village, du président du comité foncier et de l'opérateur technique aménageur (lotisseur). Toutefois, lors du lancement officiel de l'ADU, le lundi 1er juillet 2024 à Abidjan-Plateau, le ministre de la Construction, du Logement et de l'Urbanisme, Bruno Nabagné Koné, a précisé que seule la signature du chef du village est obligatoire. « Nous insistons sur le fait que la signature de l'ADU demeure une prérogative des parties prenantes aux lotissements. Et dans les parties prenantes aux lotissements, le ministère ne figure pas. Des trois signatures prévues, la seule qui est obligatoire, c'est celle du chef. Les deux autres ne peuvent pas signer sans le chef du village », a-t-il déclaré. Pour instaurer davantage de transparence et de démocratie dans le processus de délivrance de ce document, qui remplacera les attestations villageoises souvent attribuées dans des conditions douteuses, une assemblée décidera de la répartition des lots et des modalités de délivrance des ADU. « Si la procédure dit que ce sont deux des trois personnes qui signent, c'est ce que nos services vérifieront. Si la procédure dit que c'est uniquement le chef du village qui signe, nous nous contenterons de la signature du seul chef du village », a souligné le ministre. Face aux inquiétudes exprimées par certains chefs de villages, Bruno Nabagné Koné a tenu à rassurer que cette réforme ne diminue en rien leur pouvoir par rapport à l'ancienne procédure. L'ADU, document administratif établissant un lien juridique entre une personne et une parcelle, est devenu depuis le 1er janvier 2025, l'unique document requis pour entamer la démarche d'obtention de l'Arrêté de Concession Définitive (ACD). Dotée d'un QR code, elle élimine tout risque de double attribution. En dehors de l'ADU, aucun autre document, notamment l'attestation villageoise, ne sera admis dans la procédure d'acquisition d'une parcelle à partir de cette date, selon Bruno Nabagné Koné. Il a également mis en garde les futurs acquéreurs contre l'usage des attestations villageoises, désormais caduques. « L'ADU est une route sécurisée, un document qui garantit à 100 % l'acquisition d'une parcelle et simplifie la procédure pour obtenir l'ACD », a-t-il ajouté. Actuellement, plus de 2000 lotissements non approuvés existent en Côte d'Ivoire, un problème auquel le gouvernement entend remédier. Un vaste programme est en cours pour régulariser ces situations. Ainsi, depuis le 1er juillet 2024, le ministère a exigé que tous les guides villageois, où sont enregistrées les demandes de parcelles, soient figés afin de sécuriser les transactions foncières.



Le chef d'Etat tchadien, Mahamat Idriss Deby Itno, et Anas Sefrioui, président du Groupe Ciment d'Afrique (CIMAFA)

## Tchad

# Entre cherté, flambée et pénurie du ciment

Depuis une décennie, le Tchad fait face à une triple problématique : la cherté, la pénurie et des pratiques de surenchère autour du ciment. Plusieurs facteurs expliquent cette situation, et une politique économique adaptée semble essentielle pour stabiliser le marché, répondre aux besoins des consommateurs et réduire les coûts.

► Par Déli Sainzoumi Nestor

**E**n 2011, le Tchad inaugurait sa première usine de ciment à Baoré, dans la province du Mayo-Kebbi Ouest. Cette usine, d'une valeur de 46 milliards de francs CFA, était destinée à produire annuellement 200 000 tonnes pour une durée de 25 ans. Financé par un prêt de la Chine via EximBank et géré par la Société Nationale du Ciment (SONACIM), ce projet visait à réduire la dépendance aux im-

portations et à stabiliser les prix. En 2017, une deuxième unité de production, capable de produire 500 000 tonnes de ciment extensibles à un million, a vu le jour avec CIMAFA Tchad, filiale du groupe CIMAFA, un des leaders africains de la production de ciments et de matériaux de construction. Malgré ces installations prometteuses, le Tchad peine à satisfaire une demande annuelle estimée à 700 000 tonnes, recourant aux importations depuis

le Cameroun et le Nigéria.

## Des prix en constante augmentation malgré la production locale

En dépit de la présence de deux grandes usines, le sac de ciment de 50 kg coûte entre 8 500 et 9 500 FCFA, soit le prix le plus élevé de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC). Au premier trimestre 2025, ce prix a atteint 12 000 à 13 000

FCFA dans les grandes villes du pays, exacerbant la frustration des consommateurs. Ces entreprises devraient participer à la chaîne de production pour améliorer l'offre locale avec 1,7 million de tonnes par an. Cependant, elles semblent piégées par des problèmes techniques et logistiques qui soutiennent l'inflation continue des prix du ciment sur le marché. De plus, la dépendance aux matières premières importées et les coûts énergétiques élevés aggravent la situation. Pour l'inspecteur des finances publiques, Guy Dabi Bag-Leyba, cité par le Cercle de Réflexion et d'Orientation sur la Soutenabilité de l'Économie Tchadienne (CROSSET), la hausse du prix du ciment au Tchad est liée aux investissements publics et privés, notamment les grands travaux présidentiels comprenant la construction d'écoles, d'hôpitaux, de stades et de viaducs, qui auraient contribué à la hausse de la demande publique estimée à 55 %. Selon le ministre du Commerce et de l'Industrie, Guibolo Fanga Mathieu, « cette situation est due à des difficultés d'approvisionnement en matières premières essentielles à la production de ciment, notamment le clinker, qui doit être acheminé par voie ferrée ». Le ministre a précisé que le dernier incident survenu en février 2025 sur la ligne ferroviaire camerounaise de Camrail a retardé les livraisons. « Les commandes, déchargées au port de Douala en raison de l'absence de façade maritime pour notre pays, n'ont pas pu être transportées dans les délais », a-t-il expliqué.

### Facteurs structurels et économiques

Le marché tchadien souffre de nombreux obstacles. Le manque de concurrence,

combiné au monopole exercé par les quelque deux acteurs, notamment la SONACIM, maintient les prix élevés. De plus, les taxes, droits de douane et coûts logistiques sont répercutés sur les consommateurs. Le ciment tchadien, acheminé par le port de Douala, au Cameroun, sur une distance de 1 700 kilomètres, est particulièrement affecté par l'état des infrastructures routières et les frais de transport. Comparée à celle des pays voisins comme le Cameroun, le Gabon ou le Nigéria, la situation tchadienne montre des disparités frappantes. Au Cameroun, un sac de ciment coûte entre 4 000 et 5 000 FCFA, soit moitié moins qu'au Tchad. Cela s'explique par une production locale abondante, des infrastructures de transport mieux développées, une politique fiscale plus favorable et une moindre dépendance aux importations. Le Nigéria, avec un prix oscillant entre 2 500 et 3 000 FCFA, bénéficie également de coûts de transport réduits et d'une production locale abondante.

### Un appel à la régulation du marché

Face à la situation, les consommateurs comme Yacoub Saleh Ourada dénoncent la spéculation. Selon lui, un prix raisonnable à N'Djamena ne devrait pas dépasser 5 550 FCFA. Il appelle le gouvernement à encourager la transparence dans la chaîne d'approvisionnement et à sanctionner les spéculateurs. « Le Gouvernement doit encourager la transparence dans la chaîne d'approvisionnement du ciment pour éliminer les pratiques spéculatives. Des audits réguliers et des sanctions appropriées contre les spéculateurs pourraient stabiliser le marché et contribuer au développement économique durable du Tchad », affirme-t-il. Pour répondre à cette crise, une politique économique rigoureuse est indispensable, visant à réduire les coûts de production, à diversifier les sources d'approvisionnement et à encourager une concurrence équitable. La stabilisation du marché du ciment est un enjeu crucial pour soutenir le développement infrastructurel et économique du Tchad.



**Guibolo Fanga Mathieu, Ministre du Commerce et de l'Industrie du Tchad**

## « Tchad : vers l'autosuffisance et la régulation des prix du ciment »

Pour réduire la dépendance à l'importation et maîtriser les prix, le ministre tchadien du Commerce, Guibolo Fanga Mathieu, annonce des plans pour de nouvelles cimenteries et une production locale. Il promet également une régulation rigoureuse grâce au Comité de régulation du marché, dont l'objectif est de stabiliser les prix pour les consommateurs.

► Propos recueillis par Déli Sainzoumi Nestor



### Quelle est la politique économique actuelle du Gouvernement tchadien en matière de production du ciment ?

Tout d'abord, je vous remercie de m'avoir accordé cette occasion afin de m'entretenir avec votre magazine au sujet de la cherté, mais également de la flambée du prix et de la pénurie du ciment que le Tchad connaît en ce moment. En effet, en raison de divers facteurs conjoncturels, le Tchad traverse, il faut le reconnaître, depuis quelque temps, des difficultés d'approvisionnement en ciment. Ces perturbations ont entraîné une hausse soudaine du prix et conduit à une déplorable situation de pénurie du ciment sur le marché national. Ces facteurs conjoncturels résultent, entre autres, du coût élevé de production, des contraintes liées à l'importation des matières premières, des difficultés de transport, de l'éloignement des ports, etc. Dans ce contexte négatif, vous avez entièrement raison de dire que le prix d'un sac de 50 kilogrammes de ciment coûte cher au Tchad, comparativement aux autres pays de la zone CEMAC.

Dans la dynamique de recherche de solutions alternatives, qui sont en droite ligne avec les orientations des plus hautes autorités, le ministère que je dirige entrevoit, en plus des cimenteries existantes, la SONACIM et la CIMAF, la création de nouvelles cimenteries afin de réduire la dépendance aux importations. Pour accompagner et soutenir de manière conséquente cet effort, il est primordial d'assurer localement la production des matières premières essentielles à la fabrication du ciment comme le clinker. Cela est faisable, car cette précieuse ressource est disponible au Tchad. Par ailleurs, nous nous devons de rappeler que la production nationale actuelle est très insuffisante. Elle est de l'ordre de 400 000 tonnes alors que les besoins en consommation oscillent entre 800 000 et 1 000 000 de tonnes par an. À cet égard, il nous faut produire davantage de ciment pour couvrir les besoins domestiques. Je trouve ici l'occasion d'inviter les investisseurs nationaux et étrangers à se positionner dès maintenant pour profiter des opportunités d'investissements dans ce secteur à fort potentiel.

### Le Gouvernement du Tchad arrivera-t-il à homologuer le prix du sac de ciment comme il l'a fait pour les autres produits de première nécessité ?

Évidemment. Des dispositions nécessaires sont d'ores et déjà prises à cet effet. Je veux citer le Comité de régulation du marché de ciment, mis en place depuis quelques années. Ce Comité est investi de la mission de réguler les activités d'importation et de distribution du ciment sur le marché national. Il peut, à ce titre, assurer l'homologation du prix du ciment, notamment par la détermination de la structure du prix, tant pour le ciment importé que pour celui produit au niveau local. Le ministère, sous notre égide, s'emploiera à dynamiser ce Comité afin de garantir un meilleur suivi des activités du secteur de la cimenterie au Tchad.



# Expertise en Intelligence Économique

Des informations contextualisées pour  
des décisions stratégiques éclairées

 +225 27 22 54 84 40

 [Info@bloomfield-intelligence.com](mailto:Info@bloomfield-intelligence.com)

# L'Afrique et sa diaspora

► Par Jos Blaise Mbanga Kack



**A**illeurs dans le monde, les diasporas sont si actives qu'elles sont devenues le moteur de l'économie, la véritable locomotive du développement. Prenons l'exemple de la Chine. Après Mao, qui avait jeté les bases d'un développement structuré autour d'un principe clair : « La Chine ne consomme pas ce qu'elle ne produit pas et ne produit pas ce qu'elle ne consomme pas », et loin de se replier sur elle-même, elle a su mobiliser sa diaspora à travers le monde. À une époque, les autorités chinoises ont encouragé leurs ressortissants à partir aux quatre coins du globe, sans distinction de pays, pour y capter le meilleur de chaque culture, de chaque économie, de chaque avancée technologique. Résultat ? Aujourd'hui, on ne compte plus les Chinatowns implantés dans les grandes métropoles du monde. Là où ils s'installent, les Chinois ouvrent des restaurants, des commerces, des entreprises... et, progressivement, renvoient vers leur pays du savoir (knowledge), de la technologie, du savoir-faire. Le succès de cette stratégie est indéniable: la diaspora chinoise est aujourd'hui la plus influente et la plus performante au monde, que ce soit en matière d'économie, de business, de retour sur investissement ou encore de représentation internationale. Difficile de faire un pas sur la planète sans croiser une présence chinoise. De quoi donner raison à Napoléon et à Alain Peyrefitte, qui avaient théorisé : « Le jour où la Chine s'éveillera, le monde tremblera. » Et il faut croire que ce jour est arrivé. Le monde tremble bel et bien. Aux États-Unis, certains journaux s'amusent même à dire : « Take

care », insinuant que bientôt, même la Maison-Blanche pourrait être achetée par les Chinois. Sur le continent africain, la diaspora peine encore à jouer ce rôle moteur. Certes, celle du Mali est souvent célébrée, car ses travailleurs émigrés envoient régulièrement de l'argent à leurs familles restées au pays. What next ? Ces transferts, bien que précieux pour le quotidien des ménages, restent des miettes à l'échelle économique. Certains diront qu'ils participent au PIB, mais dans quelle proportion ? Ce qui est clair, c'est que dans plusieurs pays d'Afrique, les transferts massifs des émigrés dépassent les montants de l'aide publique au développement. C'est déjà ça de gagné ! Ailleurs, les diasporas ne se contentent pas d'envoyer de l'argent : elles maîtrisent la technologie, la domestiquent, puis reviennent racheter ce qui n'appartenait pas aux nationaux. Elles prennent les commandes du développement, investissent, construisent, innovent. Pendant ce temps, dans certains pays comme le Cameroun, la diaspora se heurte à un mur administratif : l'impossibilité d'avoir la double nationalité. Là-bas, on est camerounais et rien d'autre. Si vous obtenez un passeport étranger, oubliez toute ambition d'investir officiellement au pays. Un véritable frein au retour et à l'investissement. Pourtant, la diaspora camerounaise est l'une des plus dynamiques au monde. On disait même autrefois en plaisantant que si l'on croisait un Noir dans un pays lointain, si ce n'était pas un Sénégalais, c'était un Camerounais ! Justement, parlant du Sénégal, Léopold Sédar Senghor l'avait bien compris. À une époque où son pays ne comptait que sur la pêche, l'arachide et le tourisme, il a fait de la diaspora un levier stratégique. Résultat : dans de nombreuses villes d'Afrique, les épiceries et les boutiques étaient toutes désignées par : « la boutique du Sénégalais ». Les Sénégalais étaient partout. Et mieux encore, ils ont su s'imposer dans les grandes instances internationales : Banque mondiale, Nations unies, multinationales... Ils ont pris en main leur destin, structurant un réseau solide qui soutient l'économie et l'influence du Sénégal à l'échelle mondiale. Ce sont d'ailleurs les premiers diplomates du pays. Alors, la diaspora africaine pourrait-elle être ce que la diaspora chinoise est devenue? La réponse dépendra de plusieurs facteurs : une meilleure organisation, un retour sur investissement stratégique, et surtout, une volonté politique d'intégrer pleinement ces forces vives dans l'économie locale. Il est temps d'arrêter de voir la diaspora comme une simple caisse de résonance financière et de l'envisager comme un levier puissant de développement. Allez, ramenez et faites l'essentiel.



**GÉRARD  
SENAC,**

## **Le BTP, le sport et les arts africains en bandoulière**

Dresser avec précision le portrait de Gérard Sénac est loin d'être une sinécure tant l'éclectisme qui jalonne le parcours impressionnant de ce passionné d'Afrique s'impose comme un facteur déterminant difficile à détricoter.

► Par MLDIATTA

**S**énac, Français d'origine, est à la fois citoyen sénégalais et africain. Une icône du BTP (son cœur de métier) mais également un mécène des arts, du sport et du social. Autant dire que cet homme multidimensionnel, président honoraire d'Eiffage Sénégal après en avoir été le PDG impactant, a fini par se confondre

avec tous les segments de notre vivre-ensemble. L'aventure africaine de ce septuagénaire démarre en août 1973 lorsqu'il débarque au Gabon comme jeune conducteur de travaux à la Sofra TP Fougerolle, devenue par la suite Eiffage. Un véritable conte de fées, d'autant que toute sa carrière professionnelle s'est déroulée au sein de la même société et sur le continent africain.

Tour à tour directeur des travaux en Centrafrique, au Niger, au Cameroun, puis directeur d'agence au Gabon, au Cameroun et en Côte d'Ivoire, sa carrière professionnelle connaît un tournant décisif en 1989 lorsqu'il est propulsé Président-Directeur Général (PDG) d'Eiffage Sénégal, avec une action et un rayonnement dans les pays limitrophes que sont le Mali, la Guinée, la Gambie, le Cap-Vert et la Mauritanie. En arrivant d'Abidjan en 1989, Sénac avait trouvé la filiale sénégalaise de Fougerolle mal en point et quasiment en situation de mettre la clé sous la porte. À force de foi, ce bourreau de travail, qui n'hésitait pas à mettre la main dans le cambouis des chantiers peu accueillants, a su gagner l'estime et le respect de ses collaborateurs en mettant en œuvre un management par l'exemple. Au Sénégal, où il a fini par établir ses quartiers, l'homme a fait de ce mastodonte du BTP africain l'un des leaders du secteur, avec une solide réputation bâtie sur des projets phares et structurants du pays, dont le plus emblématique et le plus représentatif demeure sans doute la réalisation en construction de la première autoroute à péage en concession d'Afrique de l'Ouest. L'infrastructure relie allègrement Dakar au reste du pays, en attendant qu'Eiffage achève un autre projet aussi stratégique : l'extension de la ligne du Train Express Régional (TER) reliant la capitale sénégalaise à l'aéroport international de Diass sur une distance de 53 kilomètres. Sous sa direction, l'entreprise française Eiffage a réalisé d'autres chantiers d'envergure, comme les travaux du port de Dakar, la réhabilitation du pont Faidherbe de Saint-Louis, la ville tricentenaire, sans oublier l'édification du ponton de Carabane, une île historique et touristique de la Casamance naturelle. Cet ouvrage, livré en 2013, est un joyau infrastructurel qui tient à cœur à Gérard Sénac, surtout qu'il a permis de désenclaver cette partie méridionale du Sénégal, en proie à un conflit armé depuis plus de quarante ans. Autant dire qu'Eiffage s'est positionné comme un géant africain du BTP en termes de référence professionnelle et de qualité des travaux. Titulaire de plusieurs médailles et distinctions, dont le titre de commandeur des Arts et des Lettres du Sénégal, l'ordre de la Légion d'honneur (France), la médaille équatoriale (Gabon), l'ordre national du Mérite du Mali, ce patron, esthète dans l'âme, reste également très engagé en tant que président du Club des investisseurs français au Sénégal (CIFAS).

## Un patron proche des couches populaires

Aujourd'hui, Gérard Sénac assume et vit pleinement sa « Sénégalité » par le biais de ses actions sociales discrètes et efficaces. Outre sa casquette de bâtisseur, il est également mécène du sport et des arts

africains. L'homme a popularisé la collection de l'entreprise éponyme en tableaux et sculptures, avec à la clé pas moins de 400 œuvres qui trônent sur les rayons de la Maison Eiffage, construite et inaugurée le 31 mars 2022 pour les expositions des jeunes artistes. Un local situé à 100 mètres des bureaux historiques d'Eiffage Sénégal. Très impliquée dans la vie culturelle du pays, cette maison des arts est devenue le lieu privilégié pour faire éclore les nouveaux talents dans des domaines aussi variés que la peinture, la sculpture, la musique et même le cinéma. Sénac a commencé à mettre en place cette forme de mécénat en 1994, ce qui a ensuite permis l'élosion et la reconnaissance d'innombrables talents. Au fil des années et des nombreuses expositions qui se sont déroulées à son siège classé patrimoine historique, Eiffage Sénégal s'est constituée une collection comportant des centaines de pièces qu'elle va désormais enrichir par une politique d'achats systématiques. Président de la Biennale internationale des arts Dak'Art pour trois mandats en 2008, 2010 et 2012, Sénac a enfin réussi à réaliser son vieux rêve : conjuguer son métier d'entrepreneur et sa passion de découvreur et de promoteur de talents. On ne saurait aussi occulter sa relation avec le défunt sculpteur sénégalais, l'immense Ousmane Sow, ce qui témoigne fortement de son engagement au profit des acteurs culturels. Tout en continuant à faire jouer un « rôle citoyen » de premier plan à son entreprise, il est pratiquement le pionnier de la RSE au Sénégal. À son crédit, il convient d'intégrer les actions sociétales qu'il mène depuis plus de 30 ans, bien avant que ne soient formalisés les principes d'une démarche de responsabilité sociale d'entreprise. Ses activités sociales gravitent autour de l'ONG Kinkéléba, qui rayonne dans la zone de Tambacounda, à l'est du Sénégal, en construisant notamment des centres de santé et d'autres édifices pour promouvoir l'éducation. Et puis, peut-on réellement parler de Gérard Sénac sans mentionner son rôle moteur dans le lancement et le rayonnement du marathon international de Dakar, une institution qui porte son empreinte et son image et qui redonne au Sénégal une dimension intéressante en termes de soft power ? Depuis 2016, l'ingénieur des travaux publics est donc l'initiateur de ce moment sportif phare du running, qui a rassemblé près de 20 000 coureurs de 72 nationalités différentes lors de la toute dernière édition. Après Paris, Berlin, New York ou encore Amsterdam, la capitale sénégalaise tient son marathon, un rendez-vous qui s'impose auprès du grand public comme une occasion unique d'allier endurance, passion, découverte et plaisir. En somme, un événement qui résume toute la personnalité de Sénac !



**JOE WASHINGTON  
EBINA,**

## **L'héritier bâtisseur**

De génération en génération, Joe Washington EBINA incarne l'héritage économique et entrepreneurial de la famille EBINA. Mais loin de se contenter d'être le dépositaire d'un patrimoine prospère, il s'impose comme un acteur économique influent et un philanthrope engagé.

► Par Grace-Nature

**L**'économie et le social sont, selon lui, indissociables. Il en a fait son credo. Bâtir, investir, mais aussi aider : telle est sa philosophie. Loin d'un capitalisme aveugle et déconnecté des réalités sociales, il œuvre au quotidien pour améliorer les conditions de vie des plus vulnérables. Car pour lui, la véritable richesse ne réside pas uniquement dans l'accumulation des biens, mais dans la capacité à impacter positivement la société. Diplômé en management des affaires aux États-Unis, Joe Washington EBINA n'est pas seulement l'héritier d'un empire : il en est l'architecte du futur. Son expertise managériale lui permet de gérer avec efficacité les actifs laissés par son père, Charles EBINA, figure emblématique du paysage économique congolais. Co-responsable de l'Hôtel Saphir, il veille à ce que ce complexe, fleuron de l'hôtellerie brazzavilloise, continue de rayonner malgré les vents contraires. Les défis ne manquent pas : l'approvisionnement erratique en électricité qui pénalise l'activité, la pénurie de carburant, la fiscalité étouffante... Mais rien ne le détourne de son ambition. Aux côtés de son frère Joe Cyr, il s'efforce de préserver et d'agrandir cet héritage familial, apportant à la fois innovation et résilience dans un secteur en constante mutation.

## Une dynastie ancrée dans l'histoire économique du Congo

L'ascension de Joe Washington EBINA n'est pas le fruit du hasard. Il s'inscrit dans une lignée d'hommes de vision et de détermination. Son grand-père, Daniel ÉBINA, fut un agriculteur et un grand commerçant dont la réputation a traversé les décennies. Son père, Charles ÉBINA, a bâti un empire : fondateur de l'Hôtel Saphir, créateur de plusieurs établissements scolaires dans l'hinterland, promoteur d'un patrimoine immobilier considérable... Un véritable capitaine d'industrie, dont le legs continue de prospérer sous la houlette de ses fils. Joe Washington ne s'est pas contenté d'hériter : il a enrichi. Outre les biens familiaux, il a su développer ses propres entreprises, investissant massivement dans l'immobilier et diversifiant ses activités, malgré un climat économique peu favorable. Sa détermination est inébranlable : « Si la richesse d'un milliardaire est divisée par huit enfants et que ses descendants conservent leur statut de milliardaire après son décès, imaginez donc ce qu'a été cet homme... L'Hôtel Saphir, à lui seul, générait des milliards en chiffre d'affaires chaque année. Mon

père était un homme travailleur ; aujourd'hui, je m'efforce de travailler différemment », confie-t-il.

## Un engagement au-delà des affaires

Mais l'entrepreneuriat n'est qu'une facette de Joe Washington EBINA. L'autre, tout aussi essentielle, est son engagement humanitaire. Depuis 2006, il préside la Fondation Charles EBINA YOMVOULA, créée pour honorer la mémoire de son père et poursuivre ses actions en faveur des plus défavorisés. Éducation, santé, autonomisation économique : autant de domaines où il investit son temps et ses ressources. À son tour, il rêve déjà de transmission. Un flambeau qu'il souhaite voir porté par ses enfants, perpétuant ainsi l'héritage familial qui, de Daniel ÉBINA à Charles ÉBINA, a façonné une part de l'économie congolaise. « Si l'un de mes enfants désire poursuivre l'œuvre que j'ai entamée en tant que père, pourquoi pas ? », glisse-t-il avec humilité. Héritier, bâtisseur, visionnaire : Joe Washington EBINA incarne une nouvelle génération d'entrepreneurs africains, conjuguant tradition et modernité, ambition et responsabilité.





**PRISCA ROSELINE  
MAMADOU,**

## **Une femme d'influence**

Prisca Roseline Mamadou s'impose comme une figure incontournable du monde des affaires en Centrafrique. Discrète mais puissante, cette baronne de l'immobilier et des hydrocarbures conjugue ambition, générosité et leadership.

► Par Landry Nguéma NGOKPÉLÉ

**D**ans le paysage économique centrafricain, un nom brille avec éclat : Prisca Roseline Mamadou. Patronne du holding BAC2KJ, elle incarne l'excellence entrepreneuriale au féminin et s'impose comme une référence incontournable dans le secteur de l'immobilier et des hydrocarbures. Son ascension fulgurante, jalonnée de sacrifices, de persévérance et de vision stratégique, en fait une icône du monde des affaires en Centrafrique.

**À la tête d'un gigantesque parc immobilier et d'une flotte impressionnante de stations-service qui s'étendent de Bangui aux provinces**

À la tête d'un gigantesque parc immobilier et d'une flotte impressionnante de stations-service qui s'étendent de Bangui aux provinces, cette femme d'affaires influence les cercles économiques et politiques, tout en restant d'une discréction admirable. Peu de gens connaissent réellement son visage, pourtant son nom résonne dans toutes les sphères d'influence du pays.

**Une femme d'affaires influente et engagée**

Travailleuse acharnée, Prisca Roseline Mamadou a su se forger une place parmi les figures les plus influentes du pays. Son savoir-faire, sa patience et son audace lui ont permis de consolider son empire en diversifiant ses investissements, notamment dans le secteur bancaire et commercial. Son ascension exceptionnelle ne l'a pas éloignée du peuple. Généreuse et engagée, elle multiplie les dons en faveur des déshérités, sans distinction religieuse ni communautaire. Protestants, catholiques, musulmans, tous ont bénéficié de son soutien indéfectible, faisant d'elle une femme respectée au-delà des considérations sociales et religieuses. Épouse et mère de quatre enfants, elle parvient à conjuguer vie familiale, responsabilités professionnelles et engagements sociaux avec une rare aisance. Son poste de directrice financière et comptable au ministère de l'Administration et de la Sécurité publique, qu'elle occupe depuis plus de 14 ans, témoigne de son expertise et de son intégrité.

**Des ambitions au-delà des frontières**

Si Prisca Roseline Mamadou a conquis la Centrafrique, elle ne compte pas s'arrêter là. Femme de défis, elle envisage désormais d'élargir son empire au Cameroun, le géant économique de la CEMAC (Communauté économique des États de l'Afrique centrale). Ses fréquents séjours à Douala et Yaoundé lui ont permis de peaufiner ses ambitions avec des projets concrets dans la grande distribution, l'importation et la représentation de grandes marques, ainsi qu'un dépôt de ciment pour renforcer le secteur du BTP. En parallèle, elle aspire à intégrer le cercle très fermé de l'Association mondiale des femmes chefs d'entreprises (FCEM) et à animer la section centrafricaine. Un objectif qui rappelle le parcours de la regrettée Camerounaise Françoise Foning, ex-présidente de cette prestigieuse organisation.

**Une femme d'exception au service du progrès**

Prisca Roseline Mamadou est bien plus qu'une entrepreneure à succès : elle est une visionnaire qui incarne le dynamisme, l'audace et la générosité. Dans un pays en quête de modèles inspirants, elle représente l'espoir et l'ambition d'une Centrafrique qui se construit sur des bases solides. Rien ne semble pouvoir l'arrêter, et tout porte à croire que son empreinte dans le monde des affaires dépassera bientôt les frontières de son pays. Son histoire est une source de motivation pour toutes les femmes qui rêvent de s'imposer dans un monde économique en constante évolution.

**Prisca Roseline Mamadou est bien plus qu'une entrepreneure à succès: elle est une visionnaire qui incarne le dynamisme**



## OLUGBENGA AGBOOLA,

# L'architecte de la révolution Fintech en Afrique

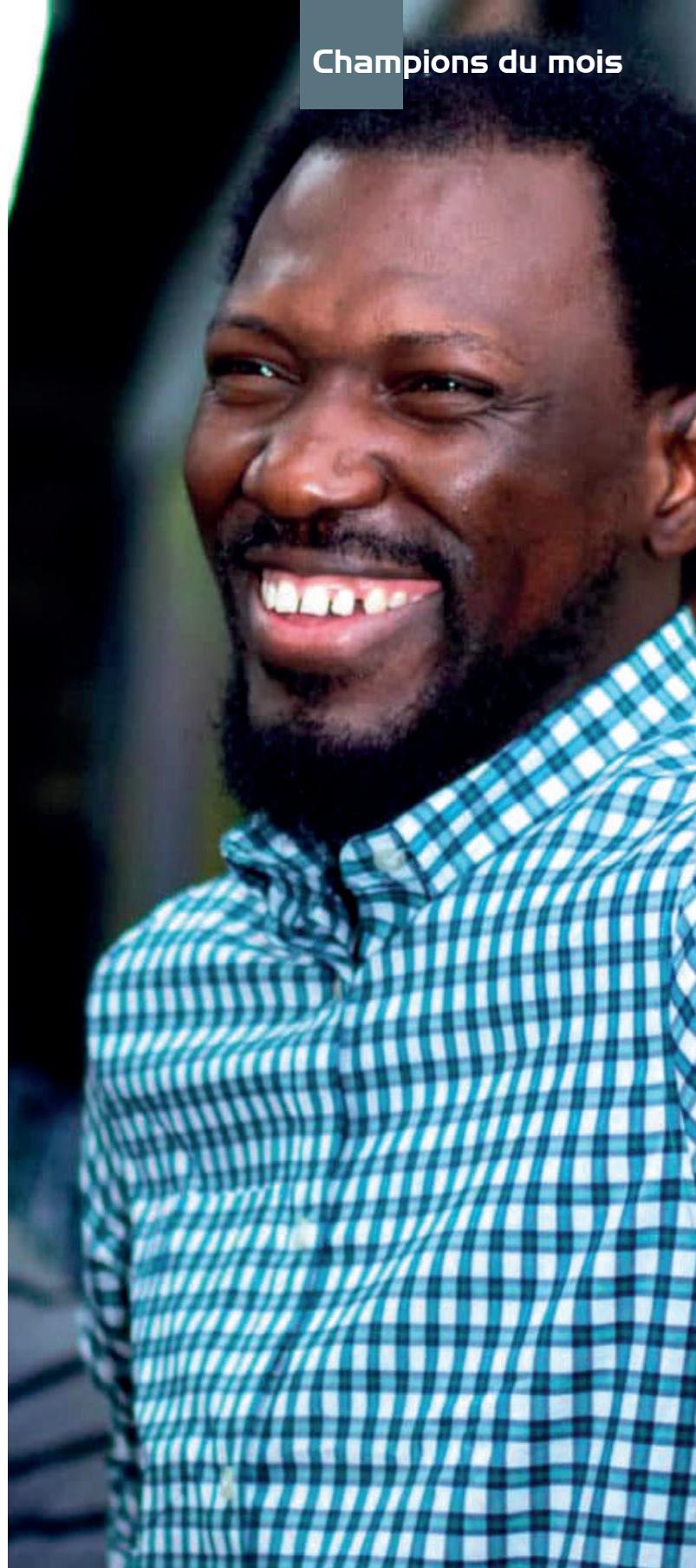
Diplômé du MIT et ancien de PayPal, Olugbenga Agboola, fondateur de Flutterwave, a su transformer son expertise en un levier de développement économique pour l'Afrique. Reconnu par Time Magazine et honoré par le président nigérian, ce visionnaire connecte le continent au monde grâce à des solutions de paiement innovantes. Portrait d'un entrepreneur qui façonne l'avenir de la technologie en Afrique.

► Par MLDIATTA

O lugbenga Agboola, PDG et fondateur de Flutterwave, incarne l'esprit d'innovation et de leadership qui propulse l'Afrique sur la scène technologique mondiale. Cet entrepreneur nigérian, diplômé en

génie logiciel et titulaire d'un MBA du prestigieux MIT Sloan School of Management, a su transformer son expertise en un levier de développement économique pour les économies émergentes. Né à Lagos en 1985, Olugbenga Agboola a forgé son expérience au sein de géants de la tech et de

la finance, tels que PayPal, Google et Standard Bank. Avant de cofonder Flutterwave en 2016 avec Iyinoluwa Aboyeji, il a dirigé une entreprise Fintech spécialisée dans les méthodes de paiement alternatives, acquise par une grande banque nigériane. Cette réussite précoce a posé les bases de sa vision : simplifier les transactions financières pour les entreprises africaines et au-delà. Flutterwave, la plateforme de paiement qu'il a créée, est devenue un pilier de l'écosystème Fintech africain. En permettant aux entreprises de réaliser des transactions transfrontalières de manière fluide, Olugbenga a contribué à connecter l'Afrique au reste du monde. Son leadership a valu à Flutterwave une reconnaissance internationale, faisant de lui une figure incontournable de l'innovation financière. Les réalisations d'Olugbenga Agboola ne sont pas passées inaperçues. En 2020, il a été nommé « Jeune leader d'entreprise de l'année » par African Leadership Magazine et a figuré sur la liste « 40 Under 40 » du magazine Fortune. En 2021, Time Magazine l'a inclus dans sa liste « Next 100 », soulignant son influence croissante. En octobre 2022, le président nigérian Muhammadu Buhari lui a décerné le titre d'Officier de l'Ordre du Niger (OON), une distinction nationale honorant ses contributions à la technologie et au développement économique. Au-delà de Flutterwave, GB Agboola siège au conseil d'administration du US-Africa Business Center et est membre de plusieurs organisations influentes, dont le Milken Institute Africa Business Leaders Council et le Wall Street Journal CEO Council. Ces engagements témoignent de sa volonté de promouvoir les échanges économiques et technologiques entre l'Afrique et le reste du monde. Avec plus de 15 ans d'expérience dans la Fintech, Olugbenga continue d'inspirer une nouvelle génération d'entrepreneurs africains. Son parcours, marqué par des succès répétés et des reconnaissances prestigieuses, illustre le potentiel de l'Afrique à devenir un leader mondial de l'innovation. Pour GB, l'avenir est clair : transformer les défis en opportunités et faire de la technologie un outil d'inclusion et de croissance. Olugbenga Agboola est bien plus qu'un entrepreneur : c'est un bâtisseur d'avenir, dont l'impact dépasse les frontières du Nigéria pour toucher toute l'Afrique et au-delà.





## Programme d'ajustement structurel (PAS)

# Une thérapie économique controversée

Dans les années 1980, l'Afrique, étranglée par la dette, se tourne vers le FMI et la Banque mondiale. En échange de leur aide, ces institutions imposent des Programmes d'Ajustement Structurel (PAS) : privatisations, coupes budgétaires, ouverture des marchés. Présentés comme un remède, ces plans ont souvent aggravé la pauvreté et fragilisé les États.

► Par Jesdias LIKPETE

**A**u début des années 1980, de nombreux pays africains se retrouvent au bord du gouffre financier. Endettés jusqu'au cou, ils peinent à rembourser les

prêts contractés dans les années 1970, lorsque les taux d'intérêt étaient encore bas et les crédits internationaux abondants. Mais la donne change brutalement : la hausse des taux décidée par les États-Unis et les pays occidentaux fait exploser le

coût de la dette, plongeant les États africains dans une spirale sans commune mesure. Face à l'urgence, ces pays, dont le Bénin, le Burkina Faso, le Cameroun, la Côte d'Ivoire, le Gabon, le Ghana, le Mali, le Niger, la République démocratique

du Congo, etc., n'ont d'autre choix que de solliciter l'aide du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale. Pour leur accorder des prêts et rééchelonner leurs dettes, ces deux institutions imposent des réformes radicales : réduction des dépenses publiques, privatisations, ouverture des marchés. L'objectif affiché est de stabiliser les économies, restaurer la croissance et rassurer les créanciers internationaux. Pourtant, cette approche uniformisée ne tient pas compte des spécificités de chaque pays. Qu'il s'agisse du Bénin, du Gabon, du Sénégal, du Nigeria ou de la Zambie, tous se voient imposer les mêmes recettes, comme si un même traitement pouvait soigner des maux différents.

## Une pilule économique aux effets amers

Les remèdes les plus amers sont censés guérir les maladies les plus graves. Mais dans les années 1980 et 1990, la potion administrée par le FMI et la Banque mondiale aux économies africaines a surtout laissé un goût de cendre. Pour réduire les déficits, les pays africains concernés ont été obligés de tailler dans les dépenses publiques. Éducation, santé, infrastructures... tout y passe. Les hôpitaux manquent de médicaments, les écoles ferment, les salaires des fonctionnaires sont gelés. Ensuite, les entreprises publiques sont bradées à des investisseurs privés, souvent étrangers. L'eau, l'électricité, les transports... des secteurs entiers passent sous contrôle privé, avec pour conséquence une flambée des tarifs. Les plus pauvres, déjà fragilisés, seront les plus touchés car incapables d'avoir accès aux services de base. Enfin, le marché doit être «libéré». Moins d'État, plus de concurrence, ordonnent les

institutions financières. Résultat : des entreprises locales, incapables de rivaliser avec les géants internationaux, mettent la clé sous la porte. L'industrie s'effondre, le chômage explose. Ce qui devait être un traitement de choc se transforme vite en poison lent. Et la colère commence à monter.

## Colère, crises et contestations : le rejet des PAS

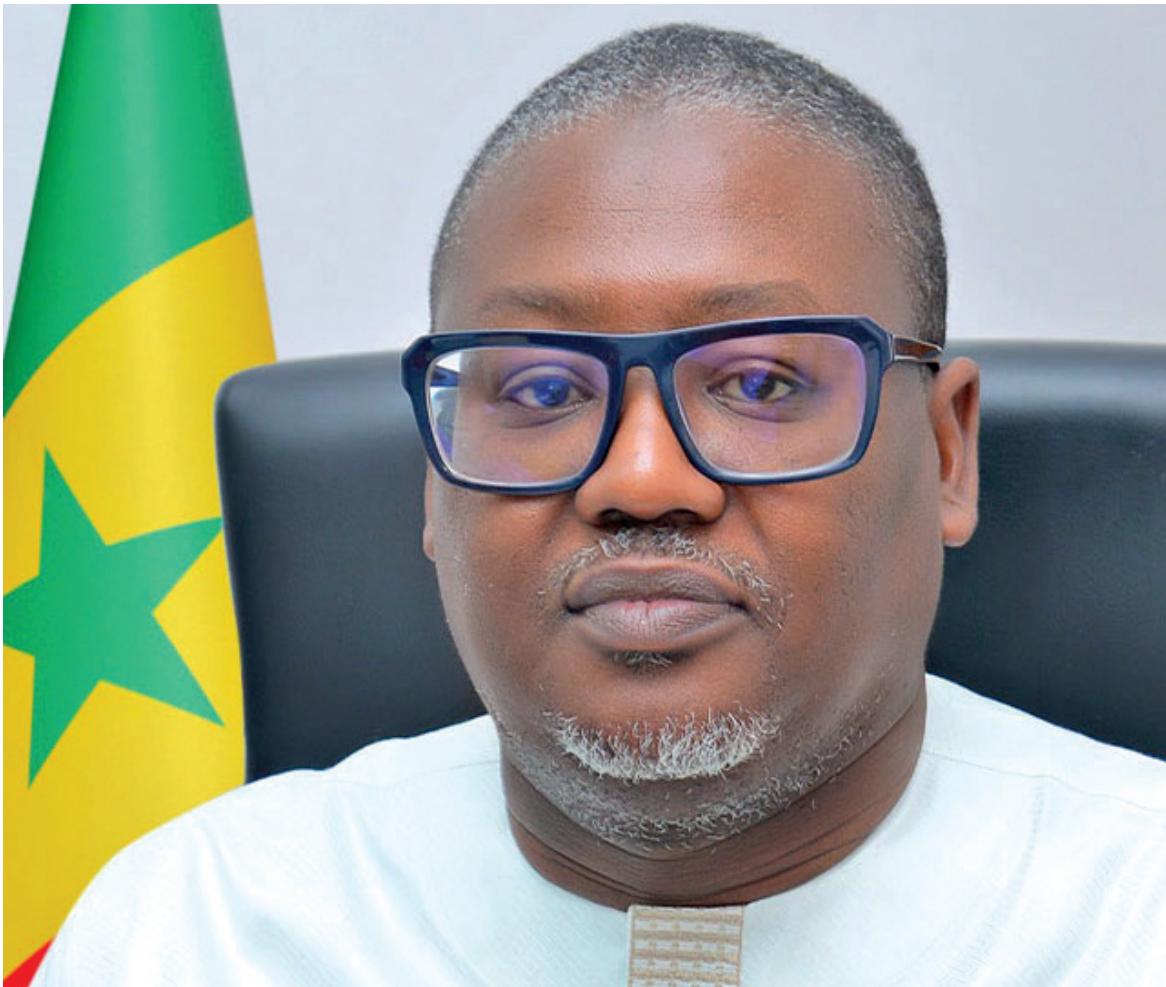
Dans les rues de Bamako, Dakar ou Abidjan, la tension monte. Les années passent, mais l'amélioration promise ne vient pas. Pire, la pauvreté s'aggrave. En 1989, au Bénin, les enseignants et les fonctionnaires, épouisés par des salaires impayés et des conditions de vie précaires, déclenchent une grève générale. Le pays est paralysé. Ailleurs, la colère prend une tournure plus violente. Les «émeutes de la faim» éclatent un peu partout sur le continent. En 1989 au Gabon, en 1993 au Nigeria, en 1994 en Zambie... À chaque fois, le même scénario : une nouvelle hausse des prix, une population

excédée qui descend dans la rue, et des gouvernements qui répondent par la répression. Face aux critiques, même d'économistes de renom tels que Joseph Stiglitz, et aux échecs visibles, les PAS sont officiellement abandonnés, à la fin des années 1990. Mais pour beaucoup, le mal est fait. Une génération entière a subi les conséquences de ces politiques. Et les séquelles, elles, mettent du temps pour s'estomper.

## Un héritage encore visible aujourd'hui

Si officiellement les PAS appartiennent au passé, il n'en demeure pas vrai qu'ils ont laissé des traces. Dans de nombreux pays africains, on note un retard considérable dans des domaines vitaux comme l'éducation, la santé et les infrastructures publiques, affaiblis par des années de restrictions budgétaires. Beaucoup d'États peinent encore à reconstruire ces services essentiels. L'Afrique a certes tourné la page des PAS, mais elle en subit encore les notes de bas de page.





## Suspension du contrat d'électricité entre la Senelec et le Congo

# La coopération Sud-Sud mise à mal

**Le mariage n'a duré que le temps d'une rose ! Le contrat d'affermage de dix ans attribué à la Société nationale d'électricité du Sénégal (Senelec) pour assurer la distribution et la commercialisation de l'électricité au Congo-Brazzaville vole en éclats deux semaines après sa signature.**

► Par Boubacar GASSAMA

Ceux qui espéraient voir, dans une coopération Sud-Sud, une entreprise africaine, sénégalaise en particulier, gérer la distribution et la commercialisation de

l'électricité au Congo-Brazzaville devront déchanter. Le gouvernement congolais a décidé de suspendre le contrat deux semaines après sa signature. Une tournure rocambolesque qui en a surpris plus d'un. « Je vous demande de sus-

pendre la procédure de mise en affermage du service public de distribution en vue de la vente de l'électricité et d'en informer la Senelec qui ne manquera pas de comprendre le bien-fondé de la démarche gouvernementale. » Ces propos sont du Premier

ministre congolais, Anatole Collinet Makosso. Ils figurent dans un courrier adressé au ministre de l'Énergie et de l'Hydraulique, à qui il a demandé la suspension du contrat et la mise en place d'une commission technique interministérielle pour vérifier les conditions de conclusion de l'accord. De sources concordantes, le ministre congolais de l'Énergie et de l'Hydraulique a expliqué, dans une correspondance adressée à Pape Toby Gaye, directeur général de la Senelec, avoir été contraint par «un contexte caractérisé par une contestation syndicale». Selon les informations, la puissance syndicale a finalement pris le dessus sur une collaboration exemplaire, pourtant en parfaite harmonie avec la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF), qui encourage les pays africains à faire confiance aux entreprises du continent sur la base de l'expertise et de la compétence. L'État congolais a donc cédé face à la grogne de l'unique distributeur d'électricité du pays, le Syndicat de l'Énergie Électrique du Congo (E2C), qui s'est senti menacé. Le fait que la Senelec l'ait supplanté n'a certainement pas plu, même si la société sénégalaise a été choisie en toute transparence après un appel d'offres international. Pourtant, lors de la cérémonie de signature entre la Senelec et les autorités congolaises, ces dernières avaient rassuré les partenaires sociaux, qui menaçaient de se mettre en grève. Elles s'étaient engagées à garantir que le personnel d'Énergie Électrique du Congo (E2C) transféré à Socelec conserverait ses droits et avantages ainsi que son ancienneté, après un audit du personnel en poste. Il était question d'allier l'expertise sénégalaise et la main-

d'œuvre congolaise. Le directeur de la filiale de la Senelec au Congo avait souligné que les ingénieurs sénégalais avaient effectué plusieurs visites et savaient ce qu'il fallait faire. «Avec l'appui des cadres de l'E2C, qui constituent l'essentiel de la Société d'Électricité du Congo, on relèvera le défi de résoudre les problèmes en procédure d'urgence», avait-il assuré. Des garanties qui, apparemment, n'ont pas suffi à convaincre des travailleurs sceptiques, qui ont campé sur leur position.

### **Un orgueil touché ?**

La presse internationale, qui a relayé ce revirement de dernière minute, évoque des raisons extra-professionnelles. Certains journaux ont interrogé des spécialistes établis au Congo, qui estiment : «C'est le fait que la Senelec soit une société étrangère qui pose problème.» Un argument difficile à défendre, puisque tous les autres préteurs au contrat d'affermage ne sont pas seulement étrangers, mais aussi non africains. Il s'agit du Chinois Inhemeter, du Suisse Hydro Operation, du Libanais Mrad Company for Trade, Industry and Contracting, et de l'Israélien PowerCom. L'application effective du droit d'établissement, prôné par les textes communautaires et ceux de l'Union africaine, semble donc encore lointaine. Pourtant, ces directives garantissent à une entreprise africaine la possibilité de concourir dans un autre pays du continent sans restriction et dans les mêmes conditions que ses concurrents locaux.

### **Les énormes défis qui attendent le prochain adjudicataire**

Que ce soit la Senelec ou une autre entreprise, la mission de la prochaine société chargée

d'assurer la distribution et la commercialisation de l'électricité au Congo-Brazzaville ne sera pas de tout repos. La principale ambition du partenariat entre l'État congolais et son futur prestataire est de réduire les pertes d'énergie sur le réseau existant. Une tâche ardue, en raison de la vétusté des infrastructures : postes de transformation obsoletes, lignes de moyenne et basse tension dégradées... La conséquence immédiate est la récurrence des délestages. Un autre défi de taille pour «le remplaçant de la Senelec» sera le faible taux d'électrification du pays. En milieu rural, ce taux est inférieur à 10 %, tandis qu'il atteint 47 % en zone urbaine. Une situation paradoxale, selon de nombreux observateurs, au regard des importantes ressources pétrolières et gazières du pays. Enfin, le phénomène des branchements électriques sauvages, qui fait partie du paysage à Brazzaville, constitue un problème majeur. La Société d'Électricité du Congo a toujours dénoncé cette pratique frauduleuse, qui accroît les pertes et réduit l'efficacité du réseau.





## RSE et ISR

# Deux leviers stratégiques pour une économie durable en Afrique

Dans un monde où les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) prennent une place prépondérante, les entreprises et les institutions financières sont appelées à repenser leurs modèles économiques. Catherine Diop, Directrice Générale du Cabinet Conseil-RSE en Côte d'Ivoire, nous éclaire sur les concepts de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) et d'Investissement Socialement Responsable (ISR), ainsi que sur leur impact dans le contexte africain.

► Par Kevin da SILVA

**La RSE et l'ISR sont deux concepts proches mais avec des nuances. Expliquez-nous-en quoi consiste chacun des deux et quels en sont les**

### **domaines d'application ?**

En premier lieu, il faut savoir que la RSE est l'acronyme utilisé pour parler de la Responsabilité Sociétale de l'Entreprise. L'acronyme ISR, quant à lui, fait référence à l'Investissement Socialement Responsable, un pan de la

finance durable. La RSE est une démarche qui définit la stratégie de durabilité d'une entreprise. Plus précisément, la RSE est, par définition, le principe par lequel une entreprise décide volontairement d'intégrer, dans ses processus opé-

rationnels et ses décisions stratégiques, les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) de son époque. L'ISR, en revanche, est une stratégie d'investissement à double niveau qui consiste à concilier performance financière et impact social/environnemental. L'ISR concerne essentiellement les institutions financières de développement et les banques. Il s'agit pour elles de privilégier les investissements qui contribuent au développement d'une économie durable et inclusive, tandis que la RSE consiste, pour une entreprise, à marquer son engagement volontaire à s'inscrire dans un processus de transition durable. La RSE est une nouvelle dimension qui nécessite que les entreprises revoient leur modèle économique et leur stratégie de croissance en mettant davantage l'accent sur les indicateurs du développement durable. Les entreprises sont aujourd'hui confrontées aux exigences d'un marché mondial qui évolue en tenant désormais compte des défis climatiques, écologiques et sociétaux. Elles sont invitées, à travers un cadre réglementaire international qui se corse de plus en plus avec des normes, directives et lois, à considérer ces défis comme majeurs et à mener des initiatives pour les intégrer dans leur stratégie de développement. La RSE est l'unique canal par lequel une entreprise passe pour intégrer ces enjeux de durabilité. L'ISR est l'un des labels les plus reconnus dans le secteur financier, permettant à une institution financière de décliner sa stratégie RSE et d'impacter l'écosystème économique et financier.

## **Quels sont les objectifs principaux de la RSE et de l'ISR ? Qui sont les**

### **principaux acteurs ou bénéficiaires de chacune de ces démarches ?**

Comme déjà mentionné précédemment, le principal objectif de la RSE est d'inscrire une entreprise dans l'univers de la durabilité. Lorsqu'on devient une entreprise responsable, le profit n'est plus l'unique intérêt. Les Anglo-Saxons ont pour habitude d'utiliser le triptyque « people – planet – profit » pour résumer la notion de RSE. La croissance n'est plus mesurée uniquement par la performance financière, mais aussi par la performance extra-financière, c'est-à-dire les initiatives que l'entreprise mène pour impacter durablement le monde. La RSE s'articule autour de trois volets : la prise en compte des enjeux sociaux et communautaires, la prise en compte des enjeux environnementaux et climatiques et la prise en compte des indicateurs d'une bonne gouvernance. Il s'agit là de trois niveaux d'enjeux que l'on appelle communément l'ESG. Le premier bénéficiaire de la RSE est l'entreprise elle-même, car elle embarque l'ensemble de ses parties prenantes internes et externes dans un processus vertueux qui, lorsqu'il est bien mené, améliore inéluctablement la performance globale de l'entreprise. En effet, une RSE bien structurée et alignée sur les recommandations internationales telles que la norme ISO 26000, le Global Reporting Initiative (GRI), les référentiels sectoriels ou encore les normes de performance des institutions financières de développement, communément appelées DFI, permet à l'entreprise d'améliorer ses processus métiers, de réduire sa consommation énergétique, d'améliorer les conditions de travail et de renforcer le sentiment d'appartenance du personnel.

La démarche RSE déclenche généralement un processus de conduite du changement avec des collaborateurs plus motivés et donc plus engagés. Par ailleurs, grâce au principe d'analyse de double matérialité (matérialisation de l'impact de l'entreprise sur l'environnement et la société, et matérialisation de l'impact financier de la RSE sur l'entreprise), qui s'applique dans la construction de la stratégie RSE/ESG de l'entreprise, les enjeux environnementaux et climatiques, jadis ignorés par les entreprises, sont mieux considérés et pris en compte, tant dans les décisions stratégiques que dans les investissements. Enfin, il est rare de voir une entreprise pratiquer la RSE de façon structurée en respectant les normes exigées par les référentiels internationaux et se retrouver confrontée à un problème de gouvernance. La RSE permet de réduire considérablement l'exposition aux risques métiers et à la mauvaise gouvernance. L'ISR, quant à lui, est un label généralement utilisé dans le monde de la finance. Il s'agit d'un principe qui vise à faire l'intermédiation entre les acteurs à capacité de financement et les acteurs ayant des besoins en financement, en vue d'orienter les capitaux vers des investissements dits « vertueux » et durables. Ces investissements contribuent à relever certains défis, notamment la lutte contre les effets néfastes du changement climatique sur l'environnement, les économies et, par ricochet, les populations.

### **Comment la RSE influence-t-elle la stratégie des entreprises, et en quoi l'ISR guide-t-il les décisions des investisseurs ? Pouvez-**



### **vous nous donner des exemples concrets ?**

La RSE, lorsqu'elle est bien structurée, devient un levier stratégique pour les entreprises. Elle permet de se différencier sur le marché et de s'aligner sur les tendances économiques mondiales du moment, qui exigent de prendre en compte des défis sociétaux très sérieux tels que la transition énergétique, les émissions de gaz à effet de serre (GES), la réduction de la pauvreté, la croissance économique, l'inclusion financière ou encore la gestion du genre en société. Aujourd'hui, nul n'est censé ignorer que ce sont là les préoccupations majeures de notre ère. La suite logique pour une

banque engagée dans une démarche RSE est de viser le label ISR. Lorsqu'une banque sollicite un bailleur de fonds pour combler ses besoins en financement, bien souvent, les conditions attachées à cet appui financier exigent qu'elle privilégie le financement de projets verts ou dans les secteurs prioritaires de l'économie. En somme, à travers l'ISR, les investissements ne sont plus uniquement orientés vers le profit, mais également vers le développement économique durable.

### **Quels sont les défis spécifiques liés à la mise en œuvre de la**

**RSE et à l'adoption de l'ISR en Côte d'Ivoire? Comment votre cabinet accompagne-t-il les entreprises et les investisseurs dans cette démarche ?**

L'implémentation de la RSE dans le tissu économique ivoirien devient une réalité, mais reste encore timide. Rappelons que les PME représentent plus de 90 % des forces vives de notre économie, mais bon nombre d'entre elles ne se sentent pas encore concernées par la RSE. Certaines ne disposent pas de budget alloué à ce type d'initiative et d'autres, bien que disposant de suffisamment de

ressources pour investir dans une démarche RSE, ne la perçoivent pas comme prioritaire. La raison est simple : il n'existe pas, à ce jour, de cadre réglementaire national fort qui oblige les entreprises à s'engager dans la RSE. Pour l'heure, la RSE n'est pas contraignante. Elle reste une initiative volontaire. Il faut souligner toutefois qu'avec la montée des normes, directives et réglementations à l'échelle internationale, les entreprises ivoiriennes seront contraintes, à terme, de s'engager dans une démarche RSE, surtout si elles interagissent avec des prestataires de services, des fournisseurs ou des clients à l'étranger. Prenons l'exemple de l'Europe : depuis janvier 2024, nous avons assisté à l'entrée en vigueur d'une nouvelle directive, la CSRD (Corporate Sustainability Reporting Directive), qui renforce le cadre réglementaire européen en matière de durabilité. La CSRD concerne un grand nombre d'entreprises et l'ensemble de leur chaîne de valeur (fournisseurs, prestataires, clients). À titre d'exemple, une PME ivoirienne qui travaille dans la chaîne de valeur agricole sera contrainte de disposer, au minimum, d'une politique RSE si elle ambitionne de conquérir des parts de marché sur l'espace européen. Le cabinet Conseil-RSE Côte d'Ivoire, que je dirige aujourd'hui, a pour mission principale d'accompagner les entreprises dans la mise en place de leur démarche RSE. Nous avons trois domaines d'activités, qui sont le Conseil en structuration, le Conseil en déploiement de stratégie ESG élaborée par les sièges des multinationales, mais difficile à implémenter dans notre contexte africain et la Formation des équipes aux thématiques liées à la RSE et au développement durable.

## **Observez-vous une évolution dans la manière dont les entreprises et les investisseurs perçoivent la RSE et l'ISR en Côte d'Ivoire et en Afrique ? Quelles sont les tendances actuelles et futures dans ce domaine?**

La RSE évolue plutôt bien en Côte d'Ivoire, malgré la réticence de certains opérateurs économiques à s'y engager. Certaines institutions fortes, telles que la CGECI, qui compte 27 groupements et associations professionnelles et représente près de 80 % du secteur privé moderne, s'intéressent de plus en plus à l'évolution de la RSE dans le tissu économique ivoirien. Elle dispose d'une commission dédiée à cette question. Les partenaires au développement travaillent également à créer un cadre incitatif pour la promotion de la RSE. Tout ceci est prometteur et les perspectives sont bonnes. Nous sommes optimistes et croyons que le domaine du conseil en RSE et développement durable sera très porteur dans les prochaines années.

## **Quels conseils donneriez-vous à une entreprise ou à un investisseur qui souhaite s'engager dans une démarche RSE ou ISR?**

Pour s'engager dans l'ISR, il faut d'abord s'engager dans une démarche RSE. Celle-ci répond à une méthodologie précise, qui part d'un diagnostic jusqu'à l'élaboration de la stratégie ESG. Une fois les enjeux bien définis, l'implémentation et le pilotage de la démarche deviennent aisés. Le monde est au seuil de grandes transformations structurelles et les économies sont

toutes en mutation vers un développement plus durable et plus inclusif. Pour y parvenir, la contribution des entreprises est essentielle. C'est à travers une démarche RSE bien articulée et respectueuse des indicateurs standardisés qu'elles pourront véritablement impacter leur environnement économique. Le conseil que je pourrais donc donner aux entreprises, de façon générale, est de ne pas hésiter à s'engager dans une démarche RSE, car c'est le fer de lance d'un modèle économique durable. Nous proposons des formules adaptées à la taille de l'entreprise et veillons à contextualiser les démarches. D'ici à 2027-2028, la RSE deviendra obligatoire sur les marchés occidentaux, américains et peut-être même asiatiques. Alors, de toute évidence, elle le sera également sous nos tropiques. S'engager dès aujourd'hui est un atout stratégique pour rester compétitif dans un monde en pleine transition.





Ghana

## Deux hommes du séraïl pour booster les finances

À peine installé, le nouveau chef de l'État ghanéen, John Dramani Mahama, a fait appel à deux compétences établies et reconnues pour redresser une économie et des finances en difficulté depuis quelque temps. Il s'agit du ministre des Finances, Dr Cassiel Ato Baah Forson, et du gouverneur de la Banque du Ghana, Dr Johnson Pandit Andit Asiama.

► Par Yao Noël

**P**résentés comme les «Mahama Boys», ces deux promus affichent chacun un beau pedigree universitaire, attes-

té par un PhD en économie. Le premier, Dr Forson, ministre des Finances, est un financier de renom, à la fois parlementaire et habitué des allées gouvernementales. Il a déjà occupé le

poste de ministre délégué aux Finances de 2013 à 2017, avec la responsabilité de la préparation et de l'exécution du budget, du Trésor et de la gestion de la dette. À 46 ans, cet ancien membre

du Conseil des directeurs de la Banque du Ghana et du Conseil du cacao est diplômé d'Oxford, où il a obtenu un Master en sciences de la taxation, ainsi que d'un PhD et d'un Master en économie de l'Université des sciences et technologies Kwame Nkrumah (Kumasi). Sur le plan parlementaire, il a été un acteur influent, représentant depuis l'an 2000 la circonscription d'Ajumako, dans la région centrale, au Parlement ghanéen en tant que député. En janvier 2023, Dr Forson a été nommé chef de la minorité parlementaire, chargé des affaires gouvernementales dans la neuvième législature, fonction qu'il a occupée jusqu'au 23 janvier 2025. Auparavant, il a siégé pendant six ans à la Commission des finances du Parlement, avant d'être membre de la Commission parlementaire et vice-président de la Commission des affaires extérieures entre 2009 et 2013.

Négociateur chevronné de la facilité de crédit avec le FMI, il apparaît comme un homme d'expérience, outillé et aguerri, prêt à relever des finances ghanéennes en récession ces dernières années.

### **Banque du Ghana, cap sur la stabilité**

Tout comme lui, le nouveau gouverneur de la Banque du Ghana, âgé de 57 ans, nommé le 3 février 2025, est une référence au sein de l'institution qu'il dirigera désormais. En effet, Dr Johnson Pandit Asiama, titulaire d'un PhD en économie de l'Université de Southampton (Angleterre), accède à la tête de la Banque centrale, où il a accumulé près de 25 ans d'expérience. Il y a joué un rôle clé dans la formulation de la politique monétaire, la régulation de la stabilité financière et la surveillance

bancaire. Son expertise lui a valu d'être nommé gouverneur adjoint de la Banque centrale en avril 2016, fonction dans laquelle il a contribué de manière significative au renforcement du secteur financier ghanéen. C'est sur la base de cette expérience que le président John Dramani Mahama l'a désigné pour mettre en place une politique monétaire et de change efficace, garantissant un système financier stable en soutien à la croissance économique du pays. Au Ghana, où ces deux «cracks» désormais à la tête du ministère des Finances et de la Banque centrale jouissent d'une solide réputation de travailleurs acharnés et modèles, il ne fait aucun doute que l'économie et les finances du pays de Kwame Nkrumah connaîtront sans doute un nouveau souffle et une meilleure santé sous l'administration NDC du président John Dramani Mahama.



## Finances

# Nouakchott va étrenner sa bourse grâce à la London Stock Exchange

**Les avis d'appel d'offres publiés par la Banque Centrale de Mauritanie (BCM) ont déclenché le compte à rebours pour la mise en place de la première Bourse Nationale de Valeurs Mobilières de Nouakchott (BNVMN).**

► Par Jedna DEIDA

**C**e projet, porté par les autorités mauritaniennes depuis 2014, a été régulièrement ajourné faute de « visibilité ». Pour elles, l'objectif de la BNVMN est de « mobiliser des financements de long terme, promouvoir la transparence et diversifier le système financier », assure un proche collaborateur du gouverneur de la BCM. La concrétisation imminente du projet marque l'aboutissement d'un long processus, désormais encadré par une loi récente (Loi n°2024-035) adoptée par le Parlement mauritanien. Cette loi vise à « renforcer l'indépendance de la banque centrale, assurer la stabilité financière, suivre le rythme des évolutions technologiques rapides et encadrer la supervision de l'infrastructure

des marchés financiers attendue », tout en modernisant les marchés de capitaux du pays. Cette avancée s'inscrit dans le cadre des réformes profondes du système financier, menées tambour battant par la BCM depuis sa prise en main par l'actuel gouverneur, Dr Mohamed Lemine Dhehbi, il y a juste deux ans. Durant cette période, plusieurs initiatives ont, coup sur coup, vu le jour, notamment le marché interbancaire des changes, le système de règlement brut en temps réel (RTGS), les systèmes de transfert automatisé (ATS), le projet de gouvernance des données et la mise en œuvre de la stratégie nationale d'inclusion financière. La mise en place de la BNVMN est, par ailleurs, boostée par un fructueux partage d'expériences avec le London Stock Exchange

(LSE) ou Bourse de Londres. Lors de la visite du gouverneur de la BCM à Londres en novembre 2024, la directrice générale du LSE, Julia Hoggett, a souligné que ce partenariat « représente l'engagement de la Mauritanie en faveur de l'intégration financière internationale, mais marque également une étape importante pour le développement des marchés financiers ». L'objectif, in fine, pour les autorités mauritaniennes semble être de développer la BNVMN, d'assurer un volume de transactions attractif et de permettre aux entreprises dynamiques du pays d'y être cotées. La bourse devrait aussi servir de plateforme pour le financement, l'investissement et l'épargne. Saura-t-elle relever ces défis ? Wait and see.





## Sénégal

# Le Tout-numérique pour transformer l'administration

Le Sénégal a lancé son «New Deal Technologique» le 24 février 2025 à Dakar. Cette vision du président Bassirou Diomaye Diakhar Faye se veut une stratégie numérique ambitieuse, inclusive et résolument tournée vers le futur. Dotée d'un budget de plus de 1000 milliards cfa, l'initiative a pour principal objectif la transformation en profondeur les démarches administratives grâce à l'intégration de solutions numériques.

► Par Boubacar GASSAMA

**S**'attaquer aux tares d'une administration souvent plombée par la lourdeur et son manque de célérité dans le traitement des dossiers : c'est l'une des ambitions majeures du Sénégal, qui mise sur la digitalisation des services publics pour y parvenir. Le «New Deal Technologique», lancé par le président Bassirou Diomaye Faye, prévoit la mise en place d'un guichet unique citoyen, une plateforme centralisée qui servira d'interface unique entre les usagers et l'administration pour toutes

les démarches administratives. Ce dispositif comprend la création d'une plateforme numérique intégrée permettant d'accéder à des services tels que la création d'entreprise, les impôts, le cadastre et les paiements en ligne. Ce modèle inédit pour le pays garantira une accessibilité permanente aux services publics en ligne, 24h/24 et 7j/7, avec une assistance dédiée aux usagers. Il vise également à sécuriser l'accès aux services numériques, protéger les données personnelles et offrir un accès multicanal, en intégrant

les langues nationales, les chatbots et un support vocal. Cette vision du président Faye prévoit aussi l'introduction d'une identité numérique universelle, qui facilitera l'accès aux services pour tous les Sénégalais, améliorant ainsi l'inclusion numérique et la transparence administrative.

### Stopper l'évasion fiscale et lutter contre la corruption

Dans le cadre de la modernisation de l'administration, les services publics seront équipés de

systèmes interopérables, ce qui, selon le ministère de la Communication, améliorera la performance administrative et réduira l'évasion fiscale grâce à un élargissement de l'assiette fiscale. L'ONG Tax Justice Network estime qu'en 2020, le Sénégal, en raison des effets de la COVID-19, a subi une perte fiscale de plus de 259 millions de dollars (161 milliards de F CFA) due à l'évasion fiscale. Pour assurer une mise en œuvre efficace, le «New Deal Technologique» prévoit la formation de milliers de diplômés et d'experts certifiés chaque année afin de soutenir la transformation numérique de l'administration et du secteur privé. Alioune Sall, ministre de la Communication, des Télécommunications et du Numérique du Sénégal, a déclaré : « La transformation digitale des services publics est un levier stratégique pour renforcer l'efficacité de l'administration, améliorer la

qualité du service et garantir une relation plus fluide avec les citoyens et les entreprises. » À cela s'ajoute l'aspect «dématérialisation des procédures administratives», qui, selon le ministère, permettra d'éliminer les intermédiaires, de réduire les délais de traitement et d'améliorer la transparence grâce à des bases de données centralisées et sécurisées. Cela contribuera également à lutter contre la spéculation et la corruption en augmentant la traçabilité des transactions. De nombreux spécialistes s'accordent à dire que la dématérialisation des procédures administratives jouera un rôle crucial dans la réduction des délais de traitement et l'amélioration de la transparence grâce à une gestion plus efficace des données publiques.

## Un budget de 1 105 milliards de F CFA pour

### atteindre les objectifs

Évalué à 1 105 milliards de F CFA, le «New Deal Technologique» traduit une volonté forte de bâtir une société de l'information, en intégrant les TIC dans tous les secteurs de l'économie sénégalaise d'ici 2034. Il vise à faire du pays un hub numérique régional et international, renforçant ainsi sa position sur la scène technologique africaine. Selon le ministère de la Communication, sur ce budget total de 1 105 milliards de F CFA, 950 milliards ont déjà été mobilisés, dont 150 milliards proviennent de financements privés. Les 800 milliards restants sont prévus dans l'Agenda de transformation «Vision Sénégal 2050». Il reste ainsi 155 milliards de F CFA à financer pour concrétiser ce plan. Le Sénégal aspire à devenir une référence en matière d'innovation numérique en Afrique, tout en attirant investisseurs et talents technologiques du continent et d'ailleurs. Les changements majeurs attendus amènent le président Faye à qualifier le «New Deal Technologique» d'initiative audacieuse, qui renforcera la souveraineté numérique du Sénégal et mettra l'innovation au service du progrès social et économique. Selon le chef de l'État, le «New Deal Technologique» vise à transformer la gestion publique en numérisant les services administratifs, tout en encourageant une collaboration active entre l'État, le secteur privé et les partenaires au développement. Pour l'homme fort de Dakar, cette synergie permettra de déployer des infrastructures robustes, favoriser la recherche et l'innovation, et adopter un cadre législatif propice à la confiance et à la sécurité numérique.





**Gabon**

## Africa N°1 renoue avec son héritage médiatique

**La radio africaine Africa N°1 est de retour sur les ondes après un long silence «forcé», conséquence d'un arrêt des programmes en 2018 dû à une série de difficultés, notamment un redressement judiciaire toujours en cours et un différend non résolu avec l'actionnaire majoritaire libyen.**

► Par Aziz Adewale TCHANDI

**D**ésormais, Africa N°1 émet à nouveau à Libreville sur sa fréquence FM historique (94.5 FM) et diffuse en direct sur sa page Facebook, relayant ses principales tranches de programmes : la matinale, la mi-journée et l'édition du soir. Les auditeurs ont redécouvert avec plaisir des voix et des figures emblématiques de la radio en Afrique,

parmi lesquelles Ludovic Kouumba, Geremi Nzamba, François Duc Moukwangui, Théophile Ndong Edda, Eugène Ellang Mba, Rodrigue Asseyi, Sylvain Moudouma Nzamba et Maurice Bouyomba. Les programmes ont repris progressivement depuis un site temporaire aménagé dans l'enceinte du stade de l'Amitié sino-gabonaise à Angondjé (nord de Libreville), à la faveur du dialogue national inclusif organisé

après le coup d'État du 30 août 2023. Si les difficultés persistent, la volonté du Général de Brigade Brice Clotaire Oligui Nguema, président de la transition, de relancer ce fleuron du paysage médiatique gabonais et africain est saluée par l'opinion. Beaucoup espèrent un retour rapide à la normale. Laurence Ndong, ministre de la Communication et des Médias, s'emploie activement à concrétiser cette ambition, avec un objectif fixé à

septembre 2025, date prévue de la livraison du siège historique de la radio, actuellement en rénovation à proximité du ministère des Affaires étrangères. « Il faudra, pour une relance apaisée, une bonne séparation avec l'actionnaire majoritaire libyen, toujours présent. Mais ce n'est pas tout : le redressement judiciaire en cours reste l'autre épine dans le pied du Grand Tam-Tam africain », soutient-il surtout.

### La renaissance du Gabon

Avec le retour d'Africa N°1, le Gabon retrouve un de ses symboles médiatiques et se repositionne sur la scène internationale. Cette radio a fait rayonner le pays à travers l'Afrique et au-delà. Eugène Ellang Mba rappelle que l'influence de Libreville et du président feu Omar Bongo Ondimba reposait en partie sur deux piliers : la compagnie aérienne Air Gabon et Africa N°1. Nombreux sont les Africains qui, bercés par cette radio, ont choisi de s'installer au Gabon, séduits par l'image qu'elle véhiculait. L'élection présidentielle, qui débute dans moins d'un mois, offrira à Africa N°1 l'opportunité de proposer des programmes enrichis, ouverts à tous les can-

didats dont les dossiers ont été validés. La décision de relancer cette radio prestigieuse avait été prise par le président de la transition peu après le coup d'État du 30 août 2023. Depuis, Laurence Ndong, ministre de la Communication et des Médias, déploie des efforts constants pour concrétiser ce projet de manière durable. Aujourd'hui, Africa N°1 est dirigée par Eli Al Amber Aboubakar, administrateur-directeur général de nationalité libyenne, et un syndic judiciaire. Le projet de relance prévoit, d'ici la fin de l'année, un retour de la radio en FM dans les capitales africaines où elle était autrefois diffusée. Il s'agit de Dakar, Lomé, Cotonou, Porto-Novo, Abidjan, Niamey, Bamako, Ouagadougou, N'Djamena, Bangui, Yaoundé, Douala, Brazzaville, Kinshasa, Libreville, Malabo, Lagos..., soit 36 correspondants à travers l'Afrique. Cette nouvelle phase inclut également l'exploitation des plateformes numériques et des technologies modernes de l'information et de la communication. Cyril Edzo Ndong, entrepreneur d'une cinquantaine d'années, estime que la renaissance

de cette radio permettra au Gabon de retrouver un poids stratégique dans les relations internationales. De son côté, Seidik Abba, journaliste indépendant spécialiste du Sahel et de l'Afrique, a exprimé sa joie lorsqu'il a appris la nouvelle lors d'un entretien téléphonique il y a quelques mois. « Le retour d'Africa N°1 est une excellente nouvelle », a-t-il souligné. Les souvenirs restent intacts. Impossible d'oublier le journal de 13 heures, animé par John Joseph Mbourou, ou encore son service des sports, considéré comme l'un des meilleurs de son époque, avec notamment la grande émission du dimanche «Africa Sport», portée par Léon Folquet, Roni Mba Minko, Albert Edou Nkoulou, Hyacynthe Mba Allogho et Francis Sala Ngoua Beaud. Et que dire des aventures mystérieuses de Patrick Nguema Ndong, qui ont marqué des générations d'auditeurs ? Sans oublier Denise Boukandou, alias «Mademoiselle Africa», animatrice vedette des programmes de variétés de l'après-midi, qui a fait les beaux jours de la radio panafricaine.



## Mali

# Des taxes qui font grincer les dents

C'est par un communiqué laconique, en date du mercredi 5 mars 2025, que la société Orange Mali a informé sa clientèle du début de l'application de la nouvelle taxation sur les recharges téléphoniques et les retraits d'argent sur Orange Money.

► Par Moussa DIARRA

**Orange vous informe que, conformément aux textes en vigueur, une contribution est désormais appliquée sur vos recharges, vos factures ainsi que vos retraits d'argent », annonce l'opérateur de téléphonie.** La société poursuit en donnant des détails : « Un prélèvement spécifique de 10 % est appliqué sur toutes vos recharges de crédit auprès de nos distributeurs, vos recharges par carte à gratter ainsi que vos achats de crédit, de forfaits (Séwa, Internet Mobile, Ne Taa) et abonnements (Fibre, So'Box Mobile/Fixe) via Orange Money. » « Un prélèvement spécifique de 1 % est appliqué sur toutes vos opérations de retrait d'argent Orange Money », indique le communiqué de la société de téléphonie. La société Moov Africa Malitel a également adressé des messages similaires à sa clientèle. La mise en application de la taxe sur les communications et les opérations mobiles, ainsi opérée par les sociétés de télécommunications du Mali, suscite de vives réactions au sein de la population. La décision intervient dans un contexte économique difficile, marqué par une hausse des prix des denrées de première nécessité et une crise énergétique persistante, bien qu'une amélioration de la fourniture d'électricité ait été notée à Bamako depuis le début du Ramadan.



Selon les autorités, cette taxe servira à alimenter un fonds destiné au financement des infrastructures de base et des projets de développement social.

### Pris de court

Toutefois, l'annonce de cette taxe a pris les Maliens de court, car aucune campagne de sensibilisation préalable n'a été menée. Face à un début de grogne des consommateurs, le Premier ministre, le général de division Abdoulaye Maïga, et le ministre de l'Économie et des Finances, Alousseni Sanou, ont dû intervenir pour expliquer les motivations de cette mesure. L'opinion n'en demeure pas moins divisée sur la question. Certains considèrent cette taxe comme une nécessité pour renflouer les caisses de l'État, confronté à d'importantes difficultés financières. D'autres,

en revanche, jugent que cette mesure arrive à un moment inopportun. Pour ceux-ci, les autorités auraient dû commencer par réduire leurs propres traitements et avantages. « Au lieu de baisser, les budgets des institutions ont augmenté en 2025. L'exemple devrait venir d'en haut », déplorent certains citoyens, exprimant leur mécontentement. Certes, le président de la Transition a renoncé à une partie de son fonds de souveraineté, mais cela n'a pas suffi à dissiper les critiques. Maintenant que la décision est appliquée, les consommateurs se demandent si les fonds collectés seront gérés de manière transparente. « Si le fonds pour l'effort de guerre de 2021, auquel les citoyens avaient contribué avec enthousiasme et sans arrière-pensée, avait été expliqué

du début jusqu'à la fin de sa gestion, on aurait été moins regardants sur ce genre d'initiative. Mais comme les gens n'ont jamais vu la finalité de cette somme, ils sont sceptiques à l'égard de ce nouveau prélevement », déclare, perplexe, MD. L'État devra rassurer les citoyens en communiquant clairement sur les montants collectés et leur affectation aux projets prévus. Sans cela, le gouvernement risque de renforcer la méfiance de la population, comme ce fut le cas lors du fonds de soutien à l'effort de guerre sous la Transition de 2012.

## Le narratif officiel

Tout est parti d'un communiqué du Conseil des ministres tenu le mercredi 5 février 2025 au Palais de Koulouba, sous la présidence du général d'armée Assimi Goïta, président de la Transition, chef de l'État. Au cours de cette session ordinaire, le ministre de l'Économie et des Finances, Alousseni Sanou, a présenté au Conseil des ministres, qui les a adoptés, des projets de textes portant création, organisation et modalités de gestion du Fonds de soutien aux projets d'infrastructures de base et de développement social. « Dans la perspective d'une transformation structurelle de l'économie et d'un développement humain inclusif et durable, les principales problématiques qui se posent à notre pays sont relatives, notamment, au déficit d'infrastructures de base, à la persistance des inégalités sociales et aux insuffisances du système productif national », plaide le gouvernement. Le gouvernement a donc décidé de mettre en place ce Fonds, « destiné à soutenir financièrement les initiatives publiques visant à améliorer les conditions de vie des populations en facilitant l'accès

aux infrastructures essentielles dans divers secteurs, notamment le secteur énergétique. » Ce Fonds sera nourri exclusivement par un prélèvement spécifique sur la consommation des services commerciaux des communications téléphoniques et les opérations de retrait dans le cadre des transferts d'argent via le mobile money. C'est en fait un paquet de textes fiscaux que le gouvernement du Mali a adopté, dont un projet de loi portant modification de la Loi n°06-067 du 29 décembre 2006, modifiée, portant Code général des impôts. L'Annexe fiscale à la Loi n°2012-063 du 26 décembre 2012 portant loi de finances pour l'exercice 2013 a institué, au profit du budget de l'État, une taxe dénommée « Taxe sur l'accès au réseau des télécommunications ouvert au public. » Le projet d'ordonnance adopté modifie le Code général des impôts et porte à 7 % le taux de la taxe sur l'accès au réseau des télécommunications ouvert au public, initialement de 5 %. Il est applicable à toute personne titulaire d'une licence d'exploitation du réseau des télécommunications ouvert au public, délivrée par ou pour le compte de l'État du Mali. Elle est assise sur le chiffre d'affaires des entreprises de télécommunication. « Le secteur des télécommunications a connu un essor prodigieux au cours des 20 dernières années grâce à l'utilisation généralisée des technologies de l'information et de la communication. Cette croissance devrait entraîner une hausse subs-

tentielle des contributions fiscales des opérateurs du secteur. » Le paquet de législation fiscale contient aussi un projet d'ordonnance portant institution de la Contribution spéciale de solidarité et d'une taxe spéciale sur la consommation de certains biens et services. Le Programme de transition fiscale de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) ambitionne de réaliser le transfert progressif de la pression fiscale de la fiscalité de porte vers la fiscalité intérieure, tout en contribuant à la consolidation du marché commun. La mise en œuvre de ce programme, au niveau national, a entraîné une rationalisation et une baisse importante des taux nominaux des droits de porte, suite à la mise en place du Tarif extérieur commun (TEC). « La baisse des droits de porte a entraîné une réduction de leur contribution aux ressources budgétaires de l'État. Le projet d'ordonnance adopté institue une Contribution spéciale de solidarité et une taxe spéciale sur la consommation de certains biens et services pour le financement des programmes de développement », se justifie Bamako.

## Communiqué

Chers clients,

Orange vous informe que conformément aux textes en vigueur, une contribution est désormais appliquée sur vos recharges, vos factures ainsi que vos retraits d'argent.

- Un prélèvement spécifique de **10%** est appliqué sur toutes vos recharges de crédit auprès de nos distributeurs, vos recharges par carte à gratter ainsi que vos achats de crédit, de forfaits (Séwa, Internet Mobile, Ne Taa) et abonnements (Fibre, So'Box Mobile /Fixe) via Orange Money
- Un prélèvement spécifique de **1%** est appliqué sur toutes vos opérations de retrait d'argent Orange Money

Ces prélèvements sont reversés au profit du Fonds de Soutien aux projets d'infrastructure de base et de développement social

Merci de votre compréhension et de votre fidélité.



## Coton béninois

# Du champ à l'usine pour une économie transformée

**Le gouvernement du Bénin, dans sa politique d'industrialisation, a décidé de ne plus exporter la totalité de sa production, mais d'en transformer une bonne partie sur place. Mise en application depuis le 1er mars 2024, cette décision vise à accélérer le développement socio-économique du pays par l'industrialisation des matières premières agricoles.**

► Par Ronie Floride AGAMMA

**P**rincipal produit d'exportation du pays, le coton béninois a, en ce moment, le vent en poupe. Il confère au Bénin, depuis 2019, la première place parmi les pays africains producteurs. Une position méritée au regard des efforts fournis par les acteurs du secteur, qui représentent 40% des entrées de devises et 12 à 13% du PIB. Selon le ministère de

l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche, la capacité de production du coton est passée de 229 222 tonnes de fibre de coton en 2016 à 728 000 tonnes en 2021, avec une projection d'un million de tonnes d'ici 2026. « La production a augmenté de 139% par rapport à la campagne de référence 2015-2016. Les rendements, qui étaient de 877 kg par hectare en 2015-2016, ont atteint 1198 kg par hectare en 2024-2025, illustrant l'amélioration

continue de la productivité dans la filière. L'objectif du gouvernement est désormais d'atteindre une production d'un million de tonnes de coton d'ici 2026», a indiqué le ministre Gaston Dossouhoui à l'issue de la campagne cotonnière 2024-2025. Grâce à cette campagne, le Bénin espère une production de 640 000 tonnes de coton graine pour une valeur brute estimée à moins de 192 milliards de FCFA. Une énorme potentialité de pro-

duction qui pousse le gouvernement à dynamiser le secteur par l'industrialisation, signe de la renaissance du coton béninois.

## L'industrialisation, signe de la renaissance du coton béninois

Si la production a augmenté, une majeure partie de cette matière première était exportée à l'état brut. Une situation que le gouvernement a voulu changer par la prise d'une décision audacieuse, soutenue par une vision et une volonté politique. C'est celle d'accélérer le développement socio-économique du pays par l'industrialisation des matières premières agricoles, dont le coton. Par cette décision, le pays veut donner plus de valeur à cette fibre naturelle essentielle qui, jusque-là, est sous-évaluée à l'extérieur, avec le kilogramme vendu à moins d'un dollar. C'est également une manière pour le Bénin de rompre avec la pratique consistant à tout exporter vers le Bangladesh et autres pays, pour ensuite importer des vêtements. Selon le secrétaire général de la présidence du Bénin, Wilfried Léandre Houngbedji, cette décision s'applique également au soja et au cajou : « Plus d'exportation brute pour créer des emplois ici et générer de la plus-value pour l'économie nationale. » D'après Létondji Beheton, directeur général de la Société d'Investissement et de Promotion de l'Industrie (Sipi), le pays générerait à peu près 400 à 500 millions de dollars en termes de revenus lorsque le coton était exporté brut. Avec le programme de transformation du coton en cours, le Bénin peut espérer atteindre une valeur marchande d'environ 11,6 milliards de dollars. Pour témoigner de son engagement profond envers les chaînes d'approvisionnement durables,



le Bénin a besoin de grandes usines de transformation. Une problématique que le gouvernement a voulu régler en lançant, en 2019, l'installation de la Zone Industrielle de Glo-Djigbé (GDIZ).

## GDIZ, fleuron de la transformation du coton

Plus grand parc industriel textile du monde, où plusieurs usines sont entrées en production, la GDIZ révolutionne la transformation locale. Elle est développée par la Société d'investissement et de promotion de l'industrie (Sipi) et l'État béninois pour porter la transformation de 1 % à 12,5 % de fibre de coton par an, d'après le ministère de l'Agriculture. « À ce jour, nous avons signé avec 36 investisseurs, dont 15 sont déjà opérationnels dans la zone. Nous avons trois unités intégrées de textiles qui font de la filature, du tissage, du tricotage, de la teinture, de la confection de vêtements. Ces trois unités transforment 40 000 tonnes de fibres. Le Bénin produit à peu près 305 000 tonnes de fibres par an, ce qui représente 12,7 % de notre production », a indiqué Létondji Beheton, directeur général de la Société d'investissement et de promotion de l'industrie (Sipi), lors du Choiseul Africa Summit, organisé les

26 et 27 février 2025 à Cotonou. En traitant de l'approvisionnement en matières premières jusqu'à l'exportation de produits finis, la GDIZ est le principal catalyseur de la chaîne de valeur dans la transformation du coton béninois. Grâce à elle, l'or blanc occupe 60 % de l'industrie textile béninoise avec une valeur brute du coton évaluée à 300 millions de dollars US et un potentiel de transformation estimé à plus d'un milliard de dollars US, d'après les informations de la GDIZ. Selon la même source, la transformation des balles de coton produites localement représente une formidable opportunité pour répondre à la forte demande des 320 millions de consommateurs dans l'espace CEDEAO et UEMOA, et ce, grâce à un traité de libre-échange.

## Btex, levier de la transformation des fibres de coton en vêtements

La société Benin Textile S.A. (Btex) est l'une des unités intégrées de textile de la Zone industrielle de Glo-Djigbé (GDIZ). De la filature au tissage, en passant par la teinture et la finition, elle fabrique des vêtements confectionnés à base du coton béninois transformé sur

place pour les consommateurs finaux. Avec une capacité de production de plus de 20 millions de pièces de vêtements par an, elle a démarré ses activités de transformation des fibres de coton pour la fabrication de fils de coton et de spandex cardés, peignés et compacts ainsi qu'une gamme de vêtements 100 % coton pour enfants, hommes et femmes (T-shirts à col rond, T-shirts Polo, leggings). Grâce à ses équipements de pointe et ultramodernes, elle a réussi à passer la phase expérimentale pour fabriquer, sur commande, des produits de qualité exportés aux États-Unis sous le label « Made in Bénin ». Avec un modèle économique orienté vers l'extérieur, Btex a enregistré sa première exportation en juin 2024 avec une livraison de 80 000 pièces de leggings à la marque KIABI, pour un engagement de commande de 2 millions de pièces de vêtements pour 2024 et 4 millions pour 2025. D'autres prestigieuses marques telles que The Children's Place (TCP) et US POLO ASSN ont également rejoint la dynamique en cours au Bénin, grâce à la GDIZ. D'ailleurs, 70 000 pièces de vêtements ont été livrées à The Children's Place (TCP), une grande marque américaine. « Actuellement, KIABI s'oriente vers une coopération renforcée avec l'Afrique pour la confection de ses vêtements et prévoit d'augmenter ses points de vente sur le continent. Le Bénin, grâce à son dynamisme et à la qualité de sa main-d'œuvre, est parfaitement positionné pour capter les nouvelles opportunités de marché offertes par KIABI », avait souligné Létondji Beheton. En plus des vêtements et des tissus produits en grande quantité sous commande, Btex a également développé une gamme de produits de literie.

## Coton en Afrique : entre déclin et résilience

**S**i le Bénin est dans une dynamique progressive, les autres pays de la sous-région connaissent quelques difficultés à maintenir le rythme. Autrefois leader, le Burkina Faso est en chute libre. Entre l'insécurité persistante dans l'Est du pays, les conditions climatiques défavorables, les infestations de jassides et le manque d'organisation de la filière, la production pour la campagne 2024-2025 a fortement diminué. Le gouvernement, qui espérait atteindre 595 000 tonnes, a finalement annoncé un rendement de 286 623 tonnes, contre 386 794 tonnes l'année précédente, soit une baisse de 26 %. Le Mali, qui ambitionne de reprendre la première place, doit encore surmonter de nombreux obstacles. Selon les prévisions du Programme régional de production intégrée du coton en Afrique (PR-PICA), la récolte de coton graine pour 2024-2025 devrait s'établir à 569 300 tonnes, marquant un recul de 17 % par rapport à l'année précédente. La même tendance s'observe au Togo (65 000 tonnes), au Tchad (80 287 tonnes) et au Cameroun (360 000 tonnes). La Côte d'Ivoire, en revanche, affiche une légère progression. Grand producteur de cacao, le pays termine sa campagne cotonnière 2024-2025 avec une production attendue de 351 764 tonnes, en hausse de 1,2 % par rapport à l'an dernier. Cette croissance, bien que modeste, résulte d'une amélioration des rendements (+11 %, atteignant 984 kg par hectare), malgré une réduction de 9 % des surfaces cultivées, qui s'établissent à 357 267 hectares. La dynamique positive se poursuit au Sénégal, où la récolte de coton graine devrait progresser de 7,5 % pour atteindre près de 14 000 tonnes cette année, selon les dernières estimations du PR-PICA.





► Par Yao Noël

## Le long chemin de l'intégration économique africaine ...

**L**es six premiers mois de l'année 2025 seront, à n'en point douter, riches en rendez-vous et en événements africains, économiques ou globaux. À peine les lampions se sont-ils éteints sur les travaux du 38<sup>e</sup> sommet de l'Union africaine (les 15 et 16 février 2025) que la Banque africaine de développement (BAD) s'apprête à tenir ses Assemblées annuelles les 25 et 26 mai à Abidjan, sur les bords de la lagune Ébrié. Étape essentielle, cette rencontre d'envergure continentale, s'il en est, représente un autre grand moment de l'intégration économique panafricaine voulu, proclamée et lancée depuis 1964 par les pères fondateurs. L'importance de ces grandes Assemblées est évidente et notable, ainsi que l'a souligné le 21 novembre dernier la ministre ivoirienne des Finances, du Plan et du Développement, Mme Nialé Kaba, qui affirmait à juste raison : « elles ne sont pas seulement l'occasion de dresser un bilan des défis et réussites économiques de l'Afrique. Elles constituent une plateforme essentielle pour tracer les

perspectives du développement du continent, dans un contexte mondial marqué par des tensions géopolitiques et des mutations socio-économiques ». Cette année s'achève la mission du Nigérian Akinwumi Adesina après ses deux mandats de quatre ans à la tête de l'institution. Un nouveau président sera donc élu pour reprendre le flambeau du combat pour le dévelop-

ment et l'intégration africaine. Dès lors, les couloirs bruissent de toutes les informations ou rumeurs faisant état de la compétition de cinq candidats. Si les noms, encore moins les profils et programmes de tous, ne sont pas encore connus, les tractations officielles, gouvernementales et diplomatiques sont déjà lancées aux quatre coins du continent. En attendant d'en savoir davantage, il convient de rappeler que, fondée en 1964, la BAD est aujourd'hui présentée comme la plus importante institution financière de

**En attendant d'en savoir davantage, il convient de rappeler que, fondée en 1964, la BAD est aujourd'hui présentée comme la plus importante institution financière de**

le développement en Afrique. En 61 ans, elle a conduit de multiples projets et actions de développement avec plus ou moins de succès, et ce, en dépit d'innombrables problèmes de coordination, de gouvernance et de communication dans nombre de pays africains. Mais, à l'heure du bilan, l'impulsion qu'elle a pu ou su donner au

développement est loin d'être négative, même s'il est évident, avéré, voire incontestable que « la BAD peut... mieux faire ». Nul doute qu'au-delà du changement en vue de l'équipe dirigeante au mois de mai prochain, dans une Côte d'Ivoire elle-même en pleine expansion économique, la Banque africaine de développement va amorcer une nouvelle ère de son rayonnement et de sa contribution au développement du continent par l'unité et l'intégration économique.

**BNI** FAST  
LEASING

Boostez  
votre croissance avec  
**BNI FAST LEASING**

la solution de financement simplifié  
et rapide de vos équipements.



Scannez ici  
pour plus d'infos



ASSURANCE GARANTIE PAR

**Sanlam | Allianz**



CENTRE DE RELATION CLIENT  
**27 20 30 30 30 30**



*"La synergie de nos compétences à votre service"*



**GUICOPRES BTP**  
INFRASTRUCTURES  
ROUTIERES ET BATIMENT



**KAKANDE IMMO**  
PROMOTION IMMOBILIERE  
GESTION PATRIMONIALE



**KAKANDE INDUSTRIE**  
AGRO-INDUSTRIE  
MINES



**GMI**  
NEGOCE ET COMMERCE  
INTERNATIONAL



**NALOU TRANSIT**  
LOGISTIQUE,  
TRANSIT ET FRET

**CONSTRUISSONS ENSEMBLE NOTRE AVENIR**



BP: 2150 Kagbelen plateau Commune de Kagbelen Conakry Republique de Guinee



[www.groupe-guicopres.com](http://www.groupe-guicopres.com) [info@groupe-guicopres.com](mailto:info@groupe-guicopres.com) +224 655 44 00 00